

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

UFR : Sciences Économiques et Sociales

Département : Sociologie



L'excellence, ma référence

Intitulé du Master : Politiques Publiques, Cultures et Développement.

ECHEC SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE M'LOMP OUSSOUYE : analyse d'une situation complexe.

Présenté par :

Malang BAYO

Sous la direction

Dr Jean Alain GOUDIABY

Sous la supervision : Pr Fatoumata HANE

Jury

Fatoumata HANE ? Maitre de conférences, UASZ, Président de Jury

Paul DIEDHIOU, Maitre de conférences, UASZ

Jean Alain GOUDIABY, Maitre-assistant, UASZ.

Aboubacar BARRO, Assistant, UASZ.

Remerciements

Au terme de ce mémoire de recherche, qu'il nous soit permis de témoigner de notre profonde et sincère gratitude envers tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à notre formation académique.

Nous tenons à remercier en premier lieu le Professeur Jean Alain GOUDIABY pour avoir répondu positivement à notre demande d'encadrement, objet de la présente rédaction. Sa rigueur scientifique, ses conseils et ses remarques ont été utiles pour la qualité de ce travail.

Nous remercions Docteur Mélanie Jacquemin de l'IRD et son équipe pour l'accompagnement et la confiance. Ainsi que tout le personnel aussi de l'Institut Education, Famille, Santé, Genre (IEFSG).

Nous présentons également notre gratitude à tous les professeurs du département de Sociologie, assistants, personnel de la bibliothèque de l'université Assane SECK de Ziguinchor pour leur dévouement.

Ainsi, nous remercions pour leur soutien tant moral, spirituel et matériel, nos parents, nos tuteurs, nos condisciples.

Nous saluons également de façon spéciale le Proviseur, le Principal et tous les enseignants et parents d'élèves de M'lomp pour leur disponibilité.

A tous nos frères, sœurs, amis et compagnons qui nous ont aidé, conseillé et encouragé ; trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

En s'appuyant sur cette belle citation d'Amadou Hampathé Ba, dans l'Étrange destin de Wangrin « *quelle que soit la valeur du présent fait à un homme, il n'y a qu'un mot pour témoigner la reconnaissance inspirée par la libéralité, et ce mot c'est merci* ».

Merci à toutes et à tous.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEMO : Action Educative en Milieu Scolaire Ouvert.

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

APE : Association des Parents d'Elèves.

BAOI : Bureau d'Accueil d'Orientation et d'Information

BFEM : Brevet de Fin d'Etude Moyenne

CAEM : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen.

CAES : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire.

CAECEM: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen et College.

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnel

CAPEPS2 : Certificat d'Aptitude professionnel d'Education Populaire et Sportive

CGE : Comité de Gestion des Etablissements.

CEM : Collège d'Enseignement Moyen.

CM2 : Cours Moyen 2 année.

CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant

CODESTRIA : Conseil pour le Développement en Science Sociale en Afrique.

CRIRES : Centre de Recherche et Intervention sur la Réussite Scolaire.

CTP : Case des Tout-Petits

EFC : Ecole Famille et Communauté

EFI : Ecole de Formation des Instituteurs.

EGEF : Etats Généraux de l'Education et la Formation.

EPLE : Etablissements Publics d'Enseignement

EPS : Education Physique et Sportif

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

EPT : Education Pour Tous.

GPS : Système de localisation par satellite

IA : Inspection Académique.

ODD : Objectif de Développement Durable.

OMD : Objectif du Millénum pour le développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OVDS : Observatoire de la Vulnérabilité et de la Déperdition Scolaire.

PAQUET-EF : Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Ethique et de la Transparence du secteur d'Education et de la Formation.

PAS : Politique d'Ajustement Structurelle.

PCR : Président de la Communauté Rural.

PDC : Plan de Développement Communautaire.

PDEF : Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PVE : Projet des Volontaires de l'Education.

RNSE : Rapport National sur la Situation de l'Education

SVT : Science de la Vie et de la Terre.

TBS : Taux Brut de la Scolarisation.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

Sommaire

Remerciements.....	I
SIGLES ET ABBREVIATIONS	II
Introduction	1
PREMIERE PARTIE	4
Chapitre I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	4
Deuxième partie	48
CHAPITRE II : L'histoire de la scolarité dans le village de M'lomp et Cadjinolle.	48
Troisième partie.....	59
Chapitre III : Raison de scolarisation et attentes des acteurs à l'égard de l'établissement.....	59
Chapitre IV : Articulation travaux domestiques et travaux scolaires	81
Chapitre V : Processus d'échec scolaire	86
Conclusion générale.....	100

Introduction

La sociologie de l'éducation est une branche de la sociologie et reprend ses méthodes, ses modes d'interprétations, ses configurations intellectuelles propres. Quant à l'éducation qui est étendu sens plus large que « l'école » (le système scolaire) est liée à l'école et à la formation des jeunes, la socialisation effectuée dans les familles (Robert seul, 1999).

Les chercheurs comme Duru-Bellat et Van Zanten, dans leur introduction à la *Sociologie de l'école*, évoquent la différence entre la sociologie de l'éducation et la sociologie de l'école. Pour elles, « *une véritable sociologie de l'éducation, recouvrirait, si on prenait à la lettre le terme d'éducation, un champ extrêmes vaste, puisque les mécanismes par lesquels une société transmet à ses membres les savoirs, savoir-faire et savoir être qu'elle estime nécessaire à sa reproduction sont d'une infinie variété. Ce serait en fait une sociologie de la socialisation, s'intéressant à tous les milieux de vie de l'enfant, voire de l'adulte, et pas seulement à l'école* » (Bellat et al, 2012).

Cette définition précise clairement que l'éducation endosse l'aspect de formation et d'alimentation.

L'éducation est considérée par plusieurs États comme la principale force motrice du développement. Elle « *revient à donner au sujet apprenant le moyen de son épanouissement et en même temps d'accorder son exigence à celle du corps sociale* » (Gomis, 2003 :17). L'éducation est donc un moyen de socialisation qui permet à l'individu de bien vivre en société et de participer pleinement à sa bonne marche.

L'éducation est une longue tradition qui existe dans toutes les sociétés, les valeurs de la société se transmettaient de génération en génération. Elle peut être informelle et formelle. C'est ainsi que Durkheim définit l'éducation comme « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale. Elle a pour objet susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* » (Durkheim, 1922 :51).

En effet, l'éducation est l'action de développer les facultés morales, culturelles, physiques, scientifiques et intellectuelles au niveau de l'individu mais aussi elle est la connaissance et la pratique des usages (politesse, bonne conduite, bonne manière, bonne gestion, bonne gouvernance...) de la société et même du monde entier dans un contexte de mondialisation.

La naissance de l'école en Afrique est l'aboutissement de plusieurs efforts conjugués par les Européens à travers le temps (Ali, 2004). La colonisation, pour les besoins de son fonctionnement et de sa domination s'est trouvée contrainte, à partir d'un certain moment, de former des jeunes destinés à lui apporter appui. De ce fait, au XIXe siècle, l'école coloniale européenne a été mise en œuvre pour imposer ses conditions de civilisation aux peuples africains. Mogni Ali explique qu'en 1960 l'effectif total d'élèves ou d'étudiants africains s'élevait à 13 millions plus de 10 mille écoles ont été construites. Il estime que les taux de scolarisation 36% dans le primaire, 3% dans le secondaire et 0.2% à l'université (Ali, 2004 :1).

Plusieurs conférences, de réunions internationales permettant une confrontation des problèmes, des idées se sont tenues pour trouver une solution ou perspective sur l'éducation. Nous pouvons noter la conférence Addis Abébas de Mai 1961, le congrès Mondial des Ministres de l'Education Nationale réuni en 1965 à Téhéran, en Février 1966, les conférences de Yaoundé, de Paris en Mai 1966 et Avril en 1967, Abidjan en janvier 1967 se sont penchés avec inquiétude sur les facteurs pouvant être à la base des difficultés des élèves.

La rencontre des acteurs de l'éducation et des chercheurs évoque le terme inadéquation des enfants au milieu scolaire, inadéquation des programmes scolaires, inadéquation du contenu de l'enseignement et de la pédagogie elle-même dans les pays sous-développés et surtout en Afrique subsaharienne qui présente des statistiques préoccupants.

L'éducation a connu une massification après la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous en 1990. Cette conférence a suscité de nombreuses initiatives tant de la part des pays du Sud que des bailleurs de fonds (Lange, 2006).

La question de l'échec scolaire (objet d'étude) fait l'objet de grands débats dans le milieu intellectuel. Ainsi, le fait que l'école contemporaine soit un produit de la colonisation entraîne une réflexion sur son adaptation. Certes, elle transmet des connaissances, mais aussi une idéologie, une image, et une réalité. Cependant, certaines populations se sont tenues à l'égard de l'école moderne pour des raisons religieuses culturelles, économiques et idéologiques. Inscrire son enfant à l'école, c'est « (...) apprendre l'art de vaincre sans avoir raison », « (...) à lier le bois au bois (...) » (Kane, 1961 :47).

Aujourd'hui, convaincue de l'importance et la nécessité de l'école, la population accepte d'inscrire totalement ou partiellement leurs enfants. Ainsi, l'école occupe une place

incommensurable dans la vie de notre société moderne au point d'être pour la sociologie un objet d'étude. En 2018 au Sénégal, le taux brut de scolarisation à l'élémentaire est de 86,4%. Le TBS des filles se situe à 92,6% et est supérieur à celui des garçons avec un écart relatif de 12,2 points de pourcentage et la région de Ziguinchor arrive en tête avec 110,1% (RNSE, 2018).

Ainsi, avec un projet de massification pratiquement réussi au Sénégal, l'on s'intéresse à l'échec scolaire des collégiens et lycéens dans la commune de M'lomp département d'Oussouye.

Pour mieux saisir notre objet d'étude, il sera intéressant de s'interroger sur les déterminants scolaires et sociaux des inégalités des chances de réussite à l'école, le processus d'abandon scolaire, les facteurs socioculturels, économiques et les stratégies des acteurs face à l'école.

Notre préoccupation dans cette étude est de documenter les processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens dans une campagne ou zone fortement scolarisée.

Ce travail sera scindé en trois grandes parties. Nous allons voir d'abord, le cadre théorique et la méthodologie de la recherche ensuite, les politiques de la scolarisation et en fin l'analyse et l'interprétation des résultats.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

Chapitre I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre comprend la revue de la littérature, la problématique de la recherche, les objectifs, les hypothèses, la pertinence du sujet, la définition des concepts et enfin le model d'analyse utilisé.

1.1 Revue critique de la littérature

Pour comprendre notre sujet axé sur l'échec scolaire des lycéens et collégiens dans la zone de M'lomp dans le département de Oussouye nous avons procédé à une recherche documentaire qui nous a permis de consulter un certain nombre de documents dont les plus en rapport avec notre étude ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Présentés dans leur grande ligne, ces derniers nous ont permis de mieux cerner le débat que cette problématique a pu susciter dans la communauté scientifique. Ainsi, les écrits sur l'échec scolaire des élèves foisonnent dans le milieu scientifique. La documentation ayant trait à l'échec scolaire est constituée essentiellement de revues, de rapports, d'ouvrages, colloques et séminaire etc.

Dans son ouvrage qui peut être considéré comme le fondement de la sociologie de l'éducation, Éducation et sociologie, Emil Durkheim montre l'objet de l'éducation qui est « *d'élever les enfants* ». Mais la manière dont se forment et développent, les systèmes d'éducation dépende de la religion, de l'organisation politique, du degré de développement des sciences, de l'état de l'industrie. Il explique l'importance de l'éducation pour la formation politique, sociale, morale des enfants. Elle est sui generis et réclame des aptitudes particulières et des connaissances spéciales, où règnent les idées, les usages, les manières de voir les choses. Selon lui, l'éducation de nos enfants ne devrait pas dépendre du hasard. Dans une société industrielle dominée par l'individu, l'éducation est un moyen pour la consécration d'une morale, valeur sociale partagée par la conscience collective.

L'éducation par excellence est affaire d'Etat, c'est-à-dire, les institutions publiques ou sociétés se font un idéal de l'homme de ce qu'il doit être au point de vue intellectuelle, physique et moral pour tous les citoyens. C'est-à-dire, elles normalisent, institutionnalisent les règles de conduites avec des droits et des devoirs dans une nation. Cette assertion de Durkheim montre l'aspect économique et culturel de l'éducation. Et avec l'aspect culturel de l'éducation, Louis Diéye Faye identifie les conséquences de la rencontre de l'éducation Africaine avec d'autres éducation et montre que la société sénégalaise a subi des changements

profonds marqué par la perte de certaines valeurs culturelle considérées désuètes dans son ouvrage Éducation et mariage. Il considère l'éducation comme un gué de passage entre la naissance et la mort. Elle est un parcours qui sanctionne positivement ou négativement la vie de l'individu. Faye revient avec force sur les méthodes éducatifs et initiatiques qui jalonnent l'itinéraire du Seereer depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il décrit l'éducation traditionnelle comme un moteur de développement physique et spirituel qui dynamise et responsabilise l'individu en vue de son insertion dans la société. Les parents séparent les tâches domestiques dans l'éducation de l'enfant selon le sexe et veillent à ce que les enfants prennent assez tôt les habitudes de son genre. Ainsi, Joseph Ki-Zerbo dans A propos de la culture montre que l'éducation se construit sur la culture et l'identité d'une société. Il définit la culture, « *c'est le sens donné à l'activité vitale et sociale, c'est un code, une clé d'explication et de transformation du monde* ». Elle induit les attitudes face aux réalités sociales aux intérêts et aux valeurs. L'historien considère que toute culture est dynamique, mais le défi et l'enjeu c'est de forger d'une synthèse et de nouvelles cohérences et compatibilités entre l'intérieur et l'extérieur, entre le particulier et l'universel. On doit chercher « *le mariage fécond de ce qu'il y'a de meilleur* ». L'auteur prône pour une créativité africaine ou endogène, la responsabilité des intellectuels africains est attendue. Pour lui, toute citation qui n'est que récitation n'est pas de l'ordre de la créativité endogène. Joseph Ki-Zerbo montre les blocages de la créativité en Afrique. C'est la domination économique, l'aliénation culturelle marquée par une éducation extravertie de nos systèmes scolaires. En plus, il note la subversion et l'individualisme, la valeur d'échange remplaçant la valeur d'usage. Dans la préface de l'ouvrage L'éducation en Afrique, Ki-Zerbo montre l'échange inégal, car 46% des droits de vote à la Banque Mondiale et 48% du Fonds Monétaire Internationale sont accaparés à 8 pays dominant. Autrement dit, le problème de l'éducation est à la fois interne et externe. Les ressources mondiales sont réparties de façon inégale entre les pays.

Cependant, le projet républicain pour l'école est double par l'émancipation collectif et individuel soutient Frédéric Mole dans l'article « l'école unique, une émancipation collective ou individuelle ? Du début du XXe siècle aux années 1930 ». Il montre que l'école doit favoriser la capacité du peuple à sortir d'un état de subordination, à conquérir son autonomie politique et insiste sur la possibilité offerte à l'individu de s'affranchir par l'école de son origine sociale. Elle doit avoir pour visée essentielle de réaliser des conditions de la démocratie politique et sociale en arment intellectuellement le peuple, considère comme une entité collective dominée qui doit se libérer de toute autorité extérieure et accéder au plein

exercice de la souveraineté. La réalisation de ce projet doit impérativement passer par une sélection de ceux qui auront la responsabilité de conduire les affaires humaines dans une société ou les fonctions et les positions ne seront plus censées résulter du hasard de la naissance. Le principe du républicanisme scolaire vise la méritocratie.

Mais, Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron dans Les Héritiers, analysent le rapport qu'entretiennent les étudiants avec l'université au tour de la culture. Les auteurs montrent une forte inégalité devant l'institution scolaire, basant sur l'idéologie ou sur le capital des parents. Il y'a une corrélation entre l'origine sociale et la réussite scolaire des élèves et étudiants dans le système de l'éducation français. Selon eux, les chances objectives de réussite scolaire sont le produit de la possession du capital culturel, que la culture scolaire est la culture intériorisée des élites, et l'ethos bourgeois est la norme du jugement universel. Donc, il y'a une relation entre le milieu social et l'accès à l'université avec l'organisation systématique par l'université de la reproduction de la domination des héritiers.

Pour les deux sociologues, les résultats et parcours scolaires sont liés au milieu familial aux ressources culturelles dont disposent les parents. Les apprenants qui réussissent mieux à l'école sont des héritiers d'un capital non pas économique, mais culturel. Elle facilite la maîtrise de la culture légitimée à l'école. Ainsi, l'école participe à la reproduction des inégalités sociale, puisque les élèves, les mieux dotés de ce capital sont au départ statistiquement plus de chance d'y réussir et d'obtenir le diplôme leur permettant de reproduire la position de leurs parents.

Quelques années plus tard, ces auteurs montrent dans, La reproduction, que les inégalités de chance de réussite dépendent des ressources de la famille et dénonce même une tendance à la « reproduction » des catégories sociales à partir de l'école. Bourdieu et Passeron distingue trois capitaux : culturel, économique et social. Mais, si l'analyse de ces auteurs est déterminée par l'habitus de façon inconsciemment, Raymond Boudon à partir de L'Inégalité des chances explique que les inégalités scolaires des résultats résultent d'un calcul rationnel. Selon l'auteur, les inégalités observées dans les parcours scolaires sont des résultats de la juxtaposition de stratégies divergentes, adoptées consciemment par les familles en fonctions des informations dont elles disposent et de leur manière d'évaluer les avantages et les couts d'une poursuite d'études.

Le système scolaire est représenté par une suite de bifurcation. L'élève décide de poursuivre ses études ou abandonner en fonction des choix suivant : risque d'échec, des couts

économiques et des bénéfiques attachés à ces choix. Dans cette cohérence, Mariama Blanchard et J.C. Rempliere écrivent un article « Penser les inégalités scolaires » où ils montrent les différences entre les lieux de scolarisation, les liens subjectifs qu'entretiennent les individus avec l'école. Les auteurs évoquent les inégalités liées aux origines sociales, aux sexes, et l'histoire de la trajectoire migratoire. Ils expliquent que dans le processus de scolarisation massive, « (...) *les inégalités scolaires sont désormais moins des inégalités d'accès que des inégalités de parcours et, toujours de réussite* ». En effet, la généralisation de l'école, profite aux filles. Les écarts de réussite scolaire en faveur des filles n'ont cessé d'accroître depuis 1960 en France, mais elles sont plus dans des filières littéraires. Au lycée la filière scientifique accueille en 2016, 53% de garçons ; 80% de filles en littératures.

Cependant, ils notent que dans la classe populaire, le caractère hégémonie des inégalités scolaires dont les filles sont victime semble avoir abouti à une forme dissimulation des garçons en échec scolaire. Ainsi, Marie Duru-Bellat sociologue française, spécialiste dans l'étude des inégalités sociales et de sexe en termes d'éducation et la socialisation publie L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ? dans lequel elle évoque l'impact de l'école sur la diffusion des stéréotypes sexués, notamment pour l'orientation professionnelle. Les filles réussissent mieux à l'école primaire et dans le secondaire. Elles étudient plus longtemps que les garçons. Si elles sont numériquement inférieures aux garçons en Terminale Scientifique, elles ont tendance à mieux réussir, avec à la fois un taux de réussite et des mentions supérieurs à ceux des garçons. Mais pourtant, les filières d'excellence sont généralement à dominante masculine.

La filière littéraire compte une majorité de femmes, et pourtant les doctorats de troisième cycle sont bien plus souvent masculins que féminins. elle tire une conclusion que si les garçons seraient orientés vers des matières scientifiques ambitieuses, les filles seraient plus orientées vers des matières littéraires, et seraient moins ambitieuses. Pour Marie duru Bellat, l'école est responsable et est acteur de la socialisation, de l'acquisition des normes et valeurs de notre société et elle vise à définir le rôle de chacun. Elle explique que les filles sont orientées vers les professions du tertiaire parce qu'on retrouve les normes féminines (gentillesse, attention, compromis...).

En ce sens, P. Bourdieu et R. Boudon posent de manière générale les mécanismes d'échec, de réussite, d'abandon et de déscolarisation des élèves et étudiants. Et, Marie Duru Bellat met en

exergue les facteurs bloquants aux filles de poursuivre les études et de choisir les matières scientifiques à partir de la socialisation familiale et les relations scolaires.

Dans le cadre de la socialisation, Souleymane Gomis montre dans Relation famille école au Sénégal, le rapport entre l'école et la famille autour de l'enfant. L'école et la famille entretiennent des relations à travers le mode ou comportement et la langue. GOMIS Souleymane essaye de saisir le travail scolaire du jeune à Dakar en fonction de la position sociale de ses parents. Ainsi, Gomis explique que l'école est sélective à partir de la maîtrise de de la langue. Certaines familles qui ne parlent pas la langue française avec leurs enfants qui sont à l'école dans leurs maisons ont moins de chance de réussite que ceux qui s'expriment en français. En plus, il souligne que certains élèves sont victime des choix de leurs parents et enseignants qui le plus souvent décident de son orientation scolaire. « *Il se voit ainsi soumis à des contraintes qu'il ne maîtrise (...). Les parents contraints leur progéniture les règles de base de la vie en groupe.* ». Dans une même logique, Marie-France Lange évoque la relation entre l'école et la famille dans Les familles face à l'école. Pour elle, la famille, lieu premier d'éducation des enfants, est aussi l'institution qui pense le plus l'école, qui a le plus à dire sur l'école. Elle trouve quelle est l'institution la moins consultée « *celle que les politiques scolaires ignorent le plus souvent* ». Cette méconnaissance des représentations familiales ou scolaire de l'école et de l'éducation du rapport aux savoirs renvoie l'idéologie scolaire dominante qui pense le développement éducatif des populations comme relevant uniquement de l'offre. Ainsi, l'école peut aussi être parfois perçue comme processus exclusif d'éducation de socialisation, négation d'une réalité où la socialisation des enfants du sud. Elle analyse les soubassements de l'exclusion des familles à partir « *les années Jomtien, la promotion du partenariat mais l'exclusion des familles* ». En effet, la conférence de Jomtien reconnaît les bailleurs de fonds comme partenaires et affirme que l'Education Pour Tous est une « *responsabilité sociale* » mais, il semble bien que les familles n'aient pas bénéficié de la même reconnaissance que les différents bailleurs de fonds ou que certaines ONG internationales.

Marie-France Lange demande cependant à « *repenser la relation famille école* » car le degré d'articulation entre le processus de scolarisation initié par les familles et celui mis en œuvre dans la scolarisation d'un enfant dépend en grand partie de la proximité culturelle que la famille entretient avec l'école. Cette proximité est liée à « *l'histoire scolaire et sociale de chaque familles* », c'est à dire à la fréquentation scolaire ou non des membres des familles, réussites et échec passés, résultats économiques ou résultats sociaux et familiaux induit par le procès éducatif engagé. En plus, l'auteure identifie encore l'exclusion des familles dans la

gestion des écoles. Donc, ce qui explique le fait que les parents les plus instruits ou ceux qui appartiennent aux classes sociales les plus favorisées s'investissent généralement beaucoup, tandis que les parents qui n'ont pas fréquentés l'école et démunies sont absent ou jouent le rôle secondaire.

Ainsi, Gomis, Bourdieu et Passeron se rencontrent dans l'explication des échecs scolaires par la reproduction des inégalités de chances. En Outre, Jean-François Kobiane cherche à saisir l'articulation entre le ménage, la scolarisation et les stratégies que les parents mettent en place pour l'implication des filles à l'école dans Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso. Il montre que les travaux domestiques diminuent les chances de fréquentation scolaire des enfants issues de la classe populaire. Et l'échec scolaire peut s'explique par la taille de la famille, c'est-à-dire l'augmentation de la fécondité d'une famille diminue les chances de l'enfant à poursuivre les études. Il poursuit que la qualité de l'école, et les coûts de scolarisation déterminent la décision des familles les plus pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école. Donc, il y'a une distinction d'accompagnement selon la taille de la famille. La baisse de la fécondité s'accompagne d'une amélioration du bien-être des enfants. Les ménages de grande taille, les enfants ont des chances plus faibles d'être scolariser et une chance élevée d'abandonner l'école.

Dumoulin, Catherine, Gremion, Lise, Teixeira Marta, dans Les inégalités scolaires : Actes de la 2e édition de l'Université d'été francophone, montrent que le milieu scolaire reproduit des inégalités sociales et scolaires à partir des règles décisions, politiques et pratiques éducatives. Ces inégalités sont observables en matière d'orientation scolaire, des programmes sélectifs, des méthodes d'évaluations, de dépistage et classement standardisés, des différents modes d'organisation scolaire du choix des contenus d'enseignements des curriculums ou des méthodes. L'institution scolaire produit des étiquetages par le classement pour séparer des groupes selon leurs aptitudes, leurs performances scolaires. Ce qui résulte une ségrégation d'élèves issus de la diversité ethnoculturelle. C'est une « *école géométrie variable* » ou à plusieurs vitesses. En plus, les auteurs parlent des « *inégalités sociogéographiques* » qui fait référence à l'espace de formation allant du territoire jusqu'à l'établissement scolaire et la salle de classe en passant par la construction d'espace quotidien chez l'enfant. En outre, Dumoulin et al expliquent l'appropriation de l'espace physique et symbolique dans la construction de la relation école famille et communauté (EFC). Ainsi, certains instants de la relation entre parents et les enseignants sont institutionnalisés (entretien autour du bulletin scolaire) alors que d'autres, ne le sont pas. La construction des relations varie en fonction de l'utilisation

stratégique de l'espace par certaines familles. En conséquence, le décrochage scolaire s'explique dans un contexte familial, ainsi que son environnement scolaire.

Lorcerie Françoise explique l'inégalité scolaire à partir des identifications ethniques dans la société française. L'école et le défi ethnique, démontre que « *l'école, une institution humiliante* » (Françoise, 2003 :216). En effet, le processus d'orientation et de discriminatoire, dont les élèves ne peuvent prendre conscience que lorsqu'il se révèle dans ses effets après l'affectation. L'éducation des élèves issues de l'immigration et particulièrement les Maghrébins s'inscrit dans une humiliation institutionnelle. Et par conséquent, cette humiliation, stigmatisation et ségrégation conduit à un échec scolaire des enfants issus de l'immigration expliquent l'auteure.

Les inégalités de réussite scolaire résultent de la situation physique des personnes. C'est ce que semble expliquait Marc Louis Jean et Ramond Fabienne dans Scolariser l'élève handicapé. Les auteurs abordent la scolarisation des élèves handicapés en milieu ordinaire. Ils montrent les relations et modification sensible de la fonction et des pratiques enseignants. Ils expliquent que la mentalité collective de l'école, celle des enseignants se doit d'évoluer en même que la pédagogie doit s'adapter aux besoins, capacités et potentiels spécifiques des personnes handicapés. Dans ce sens, les auteurs se convertent avec le paradigme de Christophe Torres de passer de l'égalité à l'équité.

Les difficultés de gestion, de gouvernance scolaire et de dépendance financière en Afrique font des crises dans le système scolaire selon Khadim Sylla dans son ouvrage, L'éducation en Afrique. Il met aussi en scène et explore les principaux enjeux de la réalité africaine, mais en s'offrant le luxe de notation comparatives prises dans tous les continents du monde. Il apporte une vision scientifique du système de l'éducation. Selon lui, les systèmes éducatifs africains se caractérisent par les niveaux de déperdition particulièrement inquiétants. Le niveau d'abandon moyen s'élève à 10%, les redoublements atteignent 19% avec ses pics de 30% à 40%, voire 70% selon les pays et les niveaux d'enseignement. Khadim Sylla témoigne que le problème de l'éducation en Afrique s'explique par des exigences de la politique internationale de la généralisation de l'éducation (Education Pour Tous) et des contraintes financières sur lesquelles pèse lourdement la masse salariale des enseignants.

Ainsi, il explique, la charge budgétaire des enseignants représente 90% du budget de l'éducation dans certains pays. Et certains Etats ont trouvés des stratégies pour faire face à l'expansion du système, c'est la création de nouveau statut d'enseignants (volontaire,

contractuels, vacataire, etc.) Une méthode qui a permis d'enregistrer une croissance de la scolarisation, passant de 57% en 1996 à 69,4% en 2001 au Sénégal. Toutefois, cette politique a produit des problèmes directs induits par la coexistence de différents statuts d'enseignants, exerçant les mêmes obligations et ne bénéficiant pas des mêmes privilèges en matière de salaire et d'évolution de carrière. En plus, ces derniers souvent n'ont suivi qu'une courte formation initiale avant d'intégrer les classes. Et la paupérisation et le manque d'infrastructures des zones rurales lieu d'exercice de ces derniers, constitue un facteur de démotivation. En outre, l'âge de la prolongation des enseignants. A travers ce point de vue de Khadim Sylla, on peut comprendre l'échec scolaire à partir des difficultés de la gestion financière et du personnel enseignant.

Dans cette même logique, Aboubacar Barro écrit, Ecole et Pouvoir au Sénégal. La gestion du personnel enseignant dans le primaire, dont il parle des politiques publiques de l'éducation et la généralisation de l'enseignement primaire et la gestion du personnel enseignant de l'éducation à la base au Sénégal. Il décrit avec précision les relations entre la mise en place des programmes d'Ajustement Structurel (PAS), l'arrêt des recrutements dans la fonction publique et la stagnation ou la baisse des taux de scolarisation. Le projet des volontaires de l'éducation (PVE) est initié au milieu des années 1990 dans un contexte de post ajustement et se justifiait dans le cadre de la scolarisation universelle. En effet, l'Etat du Sénégal ne pouvait pas augmenter le taux de scolarisation en faisant passer par les volontaires des Ecoles de Formation des Instituteurs (EFI). Ce qui nous permet de passer de 58% à 81% de taux de scolarisation entre (1989-2007). Néanmoins, cette stratégie à donner un nouvel entrepreneuriat scolaire avec le développement des écoles privées au Sénégal, induit par des redoublements, des échecs dans le secteur public. Les parents d'élèves de condition aisée, l'école privée est devenue un moyen de scolariser leurs enfants en échec dans l'enseignement public. Pour Abdoulaye Barro, l'échec des politiques de développement, c'est qu'il y'a une crise de gouvernance, cela résulte directement sur le parcours des apprenants, leurs niveaux. Parlant de l'effondrement du système scolaire, le rapport au président Pour un Pacte nationale sur l'éducation en Haïti, analyse la situation du système éducatif haïtien. Il montre le contexte du développement de l'éducation en analysant quatre éléments : la situation sociopolitique du pays, sa situation économique, la pression démographique et les priorités budgétaires. Le système éducatif haïtien se développe dans un environnement marqué par des crises sociopolitiques de plus d'une vingtaine d'années (1983-2003). En effet, au cours de cette période, le pays a connu plus de quatorze (14) coups d'état accompagnés à chaque fois d'actes

d'assassinats et de pillage et trois interventions de forces étrangères sur le territoire nationale. En plus, les principaux bailleurs de fonds (bilatéraux et multilatéraux) gèlent leur coopération avec l'Etat supprimant l'aide au secteur public et canalisant leurs ressources à travers des ONG internationales ou bilatérales. Le rapport souligne que l'éducation souffre de priorité budgétaire car, l'intervalle 2001 et 2006 le pourcentage du budget consacré à l'éducation est passé de 17% à 10 % et 85 % en moyenne a été destinée au fonctionnement. Ainsi sur la problématique de l'éducation en Afrique, le philosophe, Anne- Marie Goguel s'interroge sur les origines lointaines des grèves scolaires des élèves et étudiantes qui furent tombé la Première République Malgache mai 1972 dans Aux origines du mai malgache. Elle cherche à comprendre le désir d'école et la compétition sociale. Anne-Marie se retrouve dans un paradoxe car, l'école remarquablement implantée à tous les niveaux avant la colonisation, avec des manuels en malgache est ensuite francisée et maintenu en position subalterne. Ainsi, les journées de mai 1972 différents jeunes s'étaient unies pour dénoncer la situation de l'enseignement et plus généralement la sujétion néocoloniale du pays et qui a fait chuter la Première République. Il y a une dépendance de l'éducation malgache à celle de la métropole observe le philosophe.

Partant de la crise de gouvernance des institutions scolaires, Christophe Torres converse la question du pilotage pédagogique des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) entre l'Etat et collectivités dans son ouvrage, L'Ecole et les valeurs. Variation sur les difficultés éducatives. Il prône pour une autonomisation des EPL dans son cadre fonctionnel : la décentralisation et la déconcentration, c'est à dire, de donner davantage de moyens d'agir sur la conduite de leurs projets, l'utilisation des ressources l'adaptation de leurs dispositifs éducatifs aux publics. Il postule un changement de paradigme qui passe de l'égalité à l'équité. Ainsi, pour effacer les inégalités scolaires et avoir une éducation homogène, l'école doit suivre les lignes de failles de l'existence sociale, accompagnant chaque élève au plus près de ses besoins réels. C'est pour cela que les collectivités doivent développer les formations professionnelles flexible, en enjouant à la formation initiale, l'apprentissage et la formation continue assurée par l'Etat. Selon Torres, « l'école *n'accueille plus les élites d'une cohorte, elle éduque le plus grand nombre pour plus large ambition d'une intégration sociale et professionnelles de tous* ». En plus, l'auteur nous fait comprendre que le système de l'enseignement scolaire connaît une crise de l'autorité et manque d'efficacité et administrative.

Ainsi, Sophie Lewandowski dans Savoirs locaux éducation et formation en Afrique, aborde l'éducation en s'intéressant à des institutions financières internationales. En plus, ces institutions ne considèrent plus l'éducation et la formation comme un secteur non productif et secondaire. Car dans les pays du sud, elles utilisent comme un élément clé de la lutte contre la pauvreté et de la croissance vers une économie mondiale fondée sur la connaissance. Les organisations internationales ont ainsi impulsé des politiques dites « éducation pour tous » (EPT) à partir des années 1990 pour augmenter les taux de scolarisation sur tous les continents du monde. Ces politiques ont été mises en œuvre sous l'égide l'organisation internationale comme institution financières internationales (IFI) ou UNESCO par une diversité d'acteur (Etats, ONG, acteurs privés). Ainsi dans les années 1990, tous les continents ont franchi le seuil des 50% de taux brute de scolarisation (TBS) école primaire (Lewandowski, 2016 :8-9). Cependant, l'auteure souligne que les systèmes scolaires ouest africains présentent la particularité d'avoir subi une forme d'extraversion originelle avec l'importation des écoles coraniques lors des mobilités arabo-musulmanes et l'implantation des écoles françaises, anglaises et portugaises par des colons (Lewandowski, 2016, :24). Les institutions internationales dans le domaine de l'éducation, les politiques de lutte contre la pauvreté pensent l'éducation dans un double objectif de croissance et de limitation de situation de pauvreté.

Les objectifs de scolarisation universelle à l'école primaire restent très présents chez les bailleurs de fonds et certains agents nationaux. Elle montre que dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest, la recherche d'augmentation des taux de scolarisation prime sur les mesures d'acquisition ou d'insertion socioprofessionnelle post scolaire. Ce qui fait qu'on note une grande disparité entre les différents types d'école : les écoles formelles (école publique), les écoles privées reconnues par l'Etat et les écoles non formelles (comptabilisées seules dans les taux d'alphabétisation) comprenant tous les dispositifs qui ne donnent pas accès au certificat d'étude primaire.

Par ailleurs, l'auteure parle de la relation entre instituteurs, élève et familles rurales. Les enseignants des écoles publiques ne connaissent pas les habitudes communautaires et ne parlent pas la langue gourmantché (la langue des autochtones au Burkina Faso). Ils ont souvent aspiration principale de quitter la province et vivent, entre eux, à l'écart des villageois. De la sorte, le bâtiment scolaire, à l'écart du village, constitue parfois le seul lieu de rencontre entre deux univers socioculturels hétérogènes représentés, d'une part les élèves et d'autre part les maitres. On comprend que le problème de l'Afrique de l'ouest dans le

système éducatif est lié au poids de décision avec un ensemble d'acteurs sous l'égide de politiques publiques internationales au sein des organisations internationales. Cette option peut favoriser des inégalités sociales d'accès à une instruction de bon niveau et conduire à l'échec scolaire de certains élèves.

Après une lecture, on peut avancer que les auteurs ont des points de divergences et convergences. En effet, ils reconnaissent la crise du système éducatif. Khadim Sylla, Aboubacar Barro et Sophie Lewandowski montrent la contrainte extérieure des institutions internationales et le problème de gouvernance qui est en crise dans le système de l'éducation en Afrique. Emile Durkheim donne un rôle éducatif à l'école ; Joseph Zi-Zerbo et Louis Diéye Faye analysent le système en relation avec l'extérieur et une inadaptation au contexte socioculturel, mais Christophe Torres donne une perspective de la gestion du système.

Cependant, la crise du système éducatif, la contrainte extérieure des institutions internationale, le problème de gouvernance et l'inadaptation au contexte socioculturel ne conduit ils pas aux différents échecs scolaires des apprenants ?

Harouna Sy dans la « Revue de Sociologie, d'Anthropologie, et de Psychologique » définit : « *l'échec est généralement associé à l'idée d'insuccès, de perte, de régression ou de stagnation et surtout d'incapacité* » (Sy, 2008 :09). Il voit l'échec inhérent au système d'enseignement, y fonctionnant comme principe de régulation. Le système est une institution dont les éléments structurels sont dans leur articulation verticalement hiérarchisés. Il est une instance d'institutionnalisation des formes d'échec scolaire. En effet, il y a une mobilité intra-cycle et une mobilité inter cycle et ces mobilités déterminent la durée normale des études pour atteindre un niveau donné. Le système est un mouvement et d'appropriation des savoirs et savoir-faire objectivés par les résultats des évaluations. L'évaluation objective l'orientation, c'est à dire la répartition dans les types d'enseignement et dans les sélections. Ainsi, il soutient que le système est « *une instance pédagogique de sélection* » (Sy, 2008 :11). L'auteur identifie les différentes formes d'échec scolaire :

-L'échec anticipé, est la rentrée tardive de l'apprenant à l'école.

-L'échec manifeste, s'est quand les évaluations révèlent des résultats insuffisants par rapport à la moyenne exigée par l'institution scolaire.

-L'échec latent s'est quand on autorise l'apprenant à passer ou à être maintenu dans l'établissement selon les dispositions dérogatoires.

L'échec total s'est lorsque l'apprenant est exclu définitivement du système d'enseignement.

Ces formes d'échec constituent autant des conditions pédagogiques des sanctions telles que le repêchage, le redoublement et l'exclusion. Chaque système définit des moyennes limites qui tracent les contours d'un intervalle de pertinence à l'intérieur duquel le repêchage est possible le redoublement autorisé dans un cycle et les conditions d'exclusion. L'auteur montre que les sanctions scolaires peuvent être non l'effet des connaissances des élèves mais plutôt déterminées par le nombre de place disponibles. Selon l'auteur, la réussite scolaire est un objectif que la société fixe pour l'apprenant. Elle est imposée de l'intérieur pour les exigences de la socialisation. Ainsi, l'apprenant, dans son activité scolaire doit élaborer des stratégies de réussite. Ces stratégies doivent répondre à ses interrogations personnelles. Ce qui lui permettra d'avoir adaptabilité pédagogique et la capacité à insérer le système. Cependant, l'auteur distingue aussi des échecs liés aux stratégies : l'échec objectif (social), l'échec de l'activité et l'échec de la stratégie.

Le caractère ustensile de l'échec scolaire occulte l'apprenant comme le résultat personnel. L'échec scolaire serait donc la confirmation que l'apprenant ne dispose pas d'aptitudes requises pour réussir à et par l'école. Pour Harouna Sy, le système scolaire cultive un culte du mérite comme principe de l'épuration scolaire. Il produit chez l'apprenant le sentiment de sa dépréciation. Pour lui, l'apprenant se désigne coupable parce que publiquement les évaluations l'ont désignées comme inapte et raté au système scolaire. Mais, l'entreprise scolaire remplit une fonction de dissimulation de l'échec à trois niveaux.

Il s'agit de l'échec de l'enseignant qui n'a pas réussi à transmettre à l'enseigner le contenu du programme sous forme de connaissance assimilée. Ensuite, l'échec du contenu qui ne réussit pas à être également assimilé et assimilable pour tous. En fin, l'échec de l'organisation de l'enseignement qui n'a pas réussi à créer pour tous les apprenants des conditions de possibilité d'assimilation des programmes.

Harouna Sy considère que les classements à partir des évaluations ont une valeur à la fois pour la famille et l'institution. Elles ont une valeur concurrentielle pour la famille et un principe de légitimation de la sélection pour les institutions scolaires. Donc l'évaluation et le classement ont un travail de différenciation et de triage des apprenants.

Béatrice Mabilon-Bonfils dans son article « les élèves souffrent-ils à l'école ? des souffrances scolaires « ordinaires » qui ne peuvent se dire... », montre que 52,5% des élèves sont en

véritable souffrance scolaire dans un lycée. Ces souffrances ont une manifestation psychologique (maux de ventre, palpitation, paralysie, oppression, larmes excitation, insomnie). C'est-à-dire plus d'un élève sur deux vits des manifestations physiques de souffrance importantes liées à la situation scolaire dont 43% des élèves de primaires et 47,2% des élèves de classe de sixième. En plus, elle cite les différents facteurs d'échec scolaire : les facteurs individuels (trouble psychologique du comportement, manque de don, ou d'aptitude), facteur d'environnement culturel de l'élève et les difficultés matérielles. Les facteurs individuels représentent 57% et 23% pour les facteurs sociaux (contexte familial, chômage, environnement économique, moyens financiers) et 20% pour les facteurs liés à l'institution scolaire (programme chargé, difficultés pédagogique, cloisonnement disciplinaire, orientation déficiente des élèves, inadaptation des programmes). Ainsi, la souffrance scolaire est plus fréquente quand la relation professeur / élèves est vécue comme mauvais, conflictuel ou froid. En effet, certains collégiens se sentent humiliés par leurs professeurs. D'après l'auteure, l'humiliation scolaire est nourrie et produit par le système scolaire avec la situation de la compétition scolaire et les orientations (Mabilon-Bonfils, 2011).

Khadidiatou GASSAMA présente dans son mémoire de Master « la prise en charge de l'échec scolaire des filles dans un quartier populaire de Dakar : le cas de Grand Dakar ». Elle décrit les raisons d'interruptions des études des filles. Les facteurs sont liés à un manque de performance, des raisons économiques et le faible niveau scolaire des parents. Honorine A M T écrit « La déscolarisation des enfants en milieu périurbain : cas de la commune de Médina Gounass ». Elle fait un récit des élèves déscolarisés et relève les facteurs d'abandon scolaire. Ils sont associés à la situation de la famille, résidence (location) l'entourage du quartier, pauvretés, des inondations, des maladies, la taille de la famille, manque d'école de proximité etc.

1.2 La problématique de la recherche

La contribution de tous ces auteurs cités plus haut, sur la problématique de l'échec scolaire présente un intérêt capital. Leurs travaux nous ont permis de cerner le sujet sur plusieurs dimensions tout en distinguant les approches adoptées dans leurs thèses.

L'éducation, facteur d'épanouissement social pour l'homme et de promotion de la compétitivité et de l'innovation pour le développement économique est reconnue comme un droit universel (ANSD, 2017-2018). Il est admis que l'accès au développement dans un pays

implique une dynamique des secteurs aussi variés que l'économie, la santé l'éducation entre autres. (Ndiaye, 2000).

Tout pays aspirant au changement social a besoin d'une grande productivité de son secteur d'économie pour être compétitif sur le marché et le commerce international. Cela suppose une population active, enthousiaste, et en bonne santé, mais il faut aussi des citoyens compétents et ayant une formation de qualité pour apporter des solutions et faire preuve d'initiatives par rapport au développement, d'où l'importance de l'éducation scolaire.

En français du XIXe siècle, « éducation » a surtout le sens de savoir-vivre, ce qui implique l'adaptation aux normes de la classe « supérieure », à ses symboles, ses valeurs, ses mots de passe, mais aussi une réelle maîtrise de soi ; l'homme éduqué est celui qui sait se tenir, au double sens de garder son rang et garder son sang-froid (Reboul, 2010).

Pris dans son sens le plus général, le terme « éducation » recouvre toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société où ils s'insèrent. Son champ de compréhension inclut alors tout autant la socialisation du jeune enfant par sa famille, la formation reçus éducative explicite (école, mouvement de jeune) ou dans le cadre de groupement de divers (association sportive, culturelles, groupes politiques), l'influence du groupe des pairs, des mass-médias, etc. (Ferréol et al, 2013 :81-82). Autrement dit, le champ de l'éducation est tellement vaste qu'aucune action visant une quel qu'on transmission de la culture et des valeurs d'une société ne peut en être exclue.

Par éducation scolaire, on désigne souvent l'acquisition de connaissance et savoir par des jeunes dans les lieux consacrés appelés « école » dans le but de comprendre leur milieu, de pouvoir agir sur celui-ci afin de créer les conditions de leur propre épanouissement et de participer pleinement au développement économique, social et culturel de leur pays.

L'accès à l'éducation est un droit fondamental reconnu à tous les enfants sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentation légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de forme, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autres situation selon la convention relative aux droits de l'enfant conclue à New York le 20 novembre 1989 (Convention internationale relative aux droits de l'enfant simplifiée, 2000).

C'est la première fois de l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Le consensus est inédit avec 195 États, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire. Ainsi, la convention est devenue un miroir pour les humanistes, les défenseurs des droits de l'humain et les ONG, un miroir ou un socle de toute leur action. Selon UNICEF la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un droit fondamental, obligatoire et non négociable (CIDE, 1989) parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, ils n'ont ni droit de vote ni influence politique et le développement des enfants est crucial pour l'avenir de toute société et du monde.

La convention relative aux droits de l'enfant de 1989 montre dans l'article 28 que les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances :

1. Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;
2. Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ;
3. Ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés ;
4. Ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ;
5. Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire.

Conformément, aux principes de la charte des nations unies, si la convention est largement homologuée par les pays adhérant à la convention, son application a cependant varié suivant les pays pour des facteurs suivants :

1. D'abord, les besoins en éducation diffèrent du fait de la spécificité culturelle, géographique de chaque pays. En effet, un pays qui a une majorité jeune a un besoin plus important en éducation qu'une population vieillissante.

2. Ensuite, la réalisation des conclusions de la convention demande les moyens financiers. Dans les pays en développement qui rencontre le plus souvent les difficultés de la prise en charge des besoins d'éducation, ils ont un niveau d'économie faible et les revenus des populations ne permettent pas de prendre en charge les besoins de l'éducation scolaire de leurs enfants.

Pour ce qui est de l'Afrique en général et de l'Afrique subsaharienne en particulier, sous la période coloniale, l'école n'avait pas la vocation à être égalitaire, et la formation d'une minorité d'individus amenés à devenir les intermédiaires nationaux au personnel civil et militaire expatrié exerçant les fonctions de cadre primaire sur celle du plus grand nombre (Bouche, 1975). Pour les États nouvellement indépendants, « le remplacement des cadres coloniaux apparaissait comme une priorité Absolue » (Gérard, 1997). Le système éducatif sénégalais a manqué une politique d'éducation redéfinissant les principes et les finalités, les objectifs et les programmes, les horaires et les structures du système éducatif à l'indépendance, (Moguéro, 2011). Dans les années 1960-1970, l'Etat consacre une part importante de son budget à l'éducation nationale et assure une politique de soutien aux élèves et étudiants (octroi de bourses, ouverture de demi pensions et internats). L'intégration des diplômés dans la fonction publique, mais aussi dans les entreprises parapubliques et privées que compte la capitale va de soi, les besoins du marché du travail évoluant au rythme de la production des jeunes diplômés (Bocquier, 1996). L'enseignement du secondaire reste l'apanage s'étend timidement mais reste l'apanage de privilégiés : seul 39.5% des individus de la cohorte 1957-1966 ont fréquenté le secondaire. (Moguéro, 2011).

A partir de 1971, la première loi d'orientation fut élaborée afin notamment de « *abolir les inégalités léguées par la situation antérieure* », où l'école était élective et élitiste. On voit que ce texte fondait les principes d'une « école démocratique qui devait reconnaître le droit de tous à l'éducation et ambitionnait d'offrir à chacun des chances égales d'y accéder » à considérer les conclusions des Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF), retenus en 1981. Les Etats généraux de l'éducation et de la formation recommandaient l'avènement d'une école « démocratique » qui « accorderait des chances égales à tous devant l'éducation, en étant générale, gratuite, obligatoire c'est-à-dire ouverte à tous les enfants en âge d'être scolarisés, sans distinction aucune » (Sylla, 1992). A la fin des années 1970, l'économie Sénégalaise était en perte de vitesse : la croissance économique est réduite, l'endettement colossal, les déséquilibres financiers considérable. En 1979, le Sénégal opte un plan de redressement économique et financier et des mesures visant limiter les dépenses dans

le domaine éducatif, dont les effectifs ne tardent pas à se faire sentir. L'Etat supprime les internats, et demi-pensions et réduit drastiquement l'octroi de bourses, tandis que les ménages sont de plus en plus sollicités pour assumer certaines charges relatives à la scolarisation. (Moguéro, 2011). Autrement dit, l'Etat du Sénégal revoit en outre sa politique de gratuité des fournitures et des manuels scolaires et les familles doivent assumer le financement des frais de transport, des achats de vêtements, c'est-à-dire le cout de la scolarisation. Ainsi, les relations entre la mise en place d'un programme d'ajustement structurel, l'arrêt des recrutements dans la fonction publique et la stagnation ou baisse des taux de scolarisation se fait sentir. Les bailleurs de fonds jouent en matière de politique d'éducation un rôle important identifié. En effet, les contraintes financières et économiques engagement, international en faveur de la scolarisation universelle et chômage des diplômés se conjuguent alors pour entrainer l'apparition du corps des volontaires de l'éducation (Barro, 2009). Selon Barro, l'effectif des enseignants, la rémunération et la durée de la formation des enseignants sont les trois aspects sur lesquels les pouvoirs politiques et les bailleurs de fonds veulent insister dans la mesure où l'augmentation de la première ne peut se faire sans la baisse des deux autres.

Dans les années 1980, la plupart des pays ouest africains connaissent un phénomène de déscolarisation, notamment pour des causes démographiques (accroissement de la population scolarisable), économiques (dette) et politiques (baisse des efforts bilatéraux, PAS) (Lange, 1991). Avec les politiques d'ajustement structurelle, les familles sont elle-même profondément affectées par la crise (Antoine et Al, 1995) et leur confiance dans le système scolaire est affaiblie par l'apparition des premiers chômeurs diplômés, les privatisation assorties de compressions de personnel, le dégraissage des effectifs de la fonction publique, dépôt de bilan et licenciements collectifs consécutif au désengagement de l'Etat ont de fait fortement démunie les capacités d'absorption du marché du travail (Bocquier, 1996). Les institutions internationales ne considèrent plus l'éducation et la formation comme un secteur non productif et secondaire. Dans les pays du sud, elles l'utilisent comme un élément clé de la lutte contre la pauvreté et de la croissance vers une économie fondée sur la connaissance. (Lewandowski, 2016).

Cependant, plusieurs conférences, de réunions internationales permettant une confrontation des problèmes, des idées se sont complexées pour trouver une solution ou perspective à l'inévitable crise scolaire

La conférence Addis Abébas de Mai 1961, le congrès Mondial des Ministres de l'Education Nationale réuni en 1965 à Téhéran, en Février 1966, les conférences de Yaoundé, de Paris Mai 1966 et Avril 1967, Cote d'ivoire Abidjan janvier 1967 se sont penchés avec inquiétude sur les facteurs pouvant être à la base des difficultés des élèves.

Ainsi, le Sénégal s'est engagé à l'instar de la communauté internationale, pour l'accès universel à l'éducation de sa population jeune à l'aube du 3^{ème} millénaire (ANSD, 2015). On note l'engagement du gouvernement dans le secteur de l'éducation et de la formation à travers le « Programme d'amélioration de la qualité de l'éthique et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation » (PAQUET-EF, 2013-2025) dont l'objectif fondamental est l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous et de la qualité de celle-ci. En plus, le Sénégal adopte l'agenda 2030 des objectifs de développement durable (ODD). L'objectif 4 des ODD qui nous intéresse ici constitue la synthèse des ambitions concernant l'éducation, visant « *assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». La conférence sur « *l'éducation 2030* » qui permet de s'atteler au « *chantier inachevée* » de l'agenda de l'Education Pour Tous (EPT) et des objectifs des Millénaires pour le développement relatif à l'éducation en relevant les défis de l'éducation au niveau mondial et national (EPT, 1990). Le monde assiste aussi à la conférence internationale de l'éducation septembre 2004 sur le thème « *une éducation de qualité pour tous les jeunes : défis tendances et priorités* ». Le directeur général de l'UNESCO souligne l'importance « *en égard à la préoccupation majeure que constitue partout dans le monde, l'éducation des jeunes de 12 à 18/20 ans* ». Il souligne que la conférence « *doit être considérée comme un plancher et non comme un plafond à atteindre. La participation démocratique au développement social et économique exige de très nombreux citoyens ayant accès à une éducation secondaire de qualité* ».

Cependant après la participation politique de plusieurs États du monde en général et le Sénégal en particulier à ces différentes politiques éducatives, l'on s'intéresse aux résultats sur terrain. Comment comprendre malgré les politiques nationales et internationales un taux d'échec scolaire dans les collèges et lycées ? Comment saisir les processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens ?

La question de l'éducation s'avère préoccupante pour les institutions internationales, les instances panafricaines, régionales, sous régionales, les Etats africains et les collectivités de base (Sock, 2011).

Les absentéismes, déscolarisation, décrochage scolaire (Hedibe, 2006), les abandons et l'échec à l'école (Sock, 2011) sont préoccupant et font l'objet de réflexion et des débats qui traversent chercheurs, praticiens de terrain et responsables politique (Hedibel, 2006) dans les collèges et lycées.

Le rapport de ANSD sur la situation économique et sociale du Sénégal en 2015 met en évidence, le taux de transition CM2-6^{ème} est estimé à 86,6% au niveau national dont le taux des garçons à 87.4% dans certaines régions comme Dakar, Kaffrine Kaolack et Ziguinchor. Le taux brut de scolarisation (TBS) qui est le rapport entre effectifs inscrits au moyen secondaire et la population en âge scolaire est estimé à 59.9% en 2015 (ANSD, 2015). Le taux d'abandon est de 10.2% et redoublement 21.6% en 2014 dans le cycle moyen. Le taux de réussite au BFEM est de 43,2% en 2015. Concernant l'enseignement secondaire, les taux de transition de la troisième au secondaire estimé à 54,9% en 2015. Les taux de redoublement au secondaire estimé à 23,1% (2015). Les taux de réussites au baccalauréat estimé à 31.8% en 2015.

Ces résultats montrent combien le système éducatif Sénégalais est sélectif. C'est pourquoi, tout en reconnaissant les efforts consentis par l'Etat Sénégalais dans le secteur de l'éducation ces dernières années, à l'exemple de l'augmentation du taux brut de scolarisation au préscolaire et à l'élémentaire 84.9% en 2018-2019, selon le rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE) au Sénégal, la construction des salles de classe, le recrutement de personnel enseignant ou encore l'augmentation du budget, en 2018, 21,6% du budget de l'État étaient consacrés à l'éducation. Cet effort est la combinaison des différents acteurs et des syndicats.

1.3 Objectifs et hypothèses de recherches

1.3.1 L'Objectif Général

Dans un environnement en profonde changement social où l'éducation prend de plus en plus de place, l'institution scolaire constitue le moyen idéal d'intégration, de socialisation et d'éducation dans le monde extérieur et de reproduction du système social. En effet, de par le tempérament inégal des chances et de la réussite scolaire, des rapports complexes entre éducation familiale ou culturelle, éducation scolaire, éducation religieuse, l'école est actuellement le lieu où le plus les rapports différenciés d'une société selon sa culture, l'origine

sociale, le genre et le profit scolaire ou le niveau d'instruction des parents d'élèves de couches sociale différentes se manifestent.

C'est l'intérêt de notre recherche qui a comme objet principale d'appréhender ou de connaître le processus de l'échec scolaire des jeunes en cycle moyen et secondaire dans la commune de M'long. Cela dans le but d'apporter une contribution dans la gestion stratégique de la politique de développement de l'éducation scolaire des jeunes au Sénégal.

1.3.2 Les objectifs spécifiques

Nos objectifs spécifiques se structurent de façon suivante :

1. Comprendre le processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens.
2. Analyser les facteurs socioéconomiques des parents (des familles) dans le processus d'échec scolaire.
3. Décrire le rôle de la société et de la famille d'une part et de l'institution scolaire d'autre part dans le processus de l'échec scolaire des apprenants.

1.4 Hypothèse générale

Nous pouvons avancer et dire que les collégiens et lycéens de la commune de M'long Oussouye n'arrivent pas à terminer le cursus scolaire du fait des situations culturelles ou histoire scolaire et économiques de leurs parents qui conditionnent leurs cadres de vie et leurs évolutions scolaires. Cela donne une incapacité de la prise en charge familiale du besoin scolaire de l'élève.

Ainsi, nous pouvons postuler une hypothèse générale que les collégiens et les lycéens de la commune de M'long confrontent très tôt à l'échec scolaire parce qu'ils manquent un encadrement scolaire à la base qui favorise le redoublement. Leurs conditions de vies scolaires familiales marquées par une absence de suivi, finissent par les pousser à quitter l'école après plusieurs redoublements de classe.

1.4.1 Hypothèses secondaires

1. L'échec scolaire des élèves est un long processus d'accumulation des lacunes au cours de la scolarité.
2. Les inégalités culturelles ou sociales sont les facteurs de la déscolarisation.

3. L'échec scolaire s'explique par les normes scolaires, le manque d'équipement et les manifestations culturelles.

1.5 Justification et pertinence du choix du sujet

L'échec scolaire des collégiens et lycéens est un fait réel au Sénégal. Aujourd'hui, bien qu'un taux de scolarisation assez élevé, 86.4% selon le rapport national sur la situation de l'éducation au Sénégal, 2018, les difficultés liées à l'éducation Sénégalaise en générale et à l'enseignement du cycle moyen et secondaire en particulier posent des interrogations politiques, scientifiques et sur les médiats. Le devenir de ces élèves qui sont déscolarisés, qui manquent de formation et de qualification professionnelle scolaire est un véritable fléau.

Cependant, on constate un progrès important dans la prise de conscience des sénégalais, la nécessité non seulement d'inscrire leurs enfants à l'école mais aussi de les y maintenir le plus longtemps possible.

D'où les manifestations de certaines organisations, d'associations des parents d'élèves, les amicales des étudiants qui se mobilisent pour encourager l'éducation scolaire des élèves. Ces derniers priment les meilleurs élèves, organisent des conférences, des cours de renforcement etc.

Partant de la vision d'Emil Durkheim que l'école est une institution qui véhicule le plus la morale, d'une société et par la contrainte les individus à accepter et à intérioriser cette morale. Elle est l'opération par laquelle l'être social est surajouté à l'enfant à cette contrainte qu'exerceront sur lui les institutions.

Cet angle d'éducation des élèves est un intérêt capital pour les sciences sociales surtout la sociologie de l'éducation pour qui les recherches sur l'éducation sont plus portées sur la reproduction, les relations école et société, les inégalités sociale et inégalité scolaire, la massification scolaire etc.

Ainsi, du moment que l'échec scolaire des collégiens et lycéens posent des problèmes politiques et leurs devenir dans le monde professionnel et dans le cadre socioculturel, il est un intérêt essentiel pour l'investissement de la sociologie de l'éducation.

Le choix du sujet se justifie par une curiosité intellectuelle et un souci du devenir des jeunes dans le pays. La compréhension de la question pourrait aider à surmonter les obstacles qui entravent le développement de l'éducation au Sénégal et de permettre à l'école de remplir ses

missions fondamentales, celles de susciter et d'accompagner les nécessaires transformations sociales et économiques pour sortir du sous-développement.

1.6 Conceptualisation et model d'analyse

1.6.1 Construction des concepts

D'après Marie-Fabienne Fortin (1996) le cadre conceptuel explique, décrit, et analyse des idées ou les concepts de manières à fournir la justification de l'étude proposé. Il permet d'avoir un aperçu essentiel de ce qui est connu concernant la question recherche en mettant en lien les théories ou des résultats d'étude déjà complétés. Ainsi, la conceptualisation permet donc au chercheur de spécifier et de définir les concepts fondamentaux. Emil Durkheim souligne en affirmant « *tout discours scientifique doit utiliser des concepts clairs et précis afin de se démarquer de la confusion qui caractérise le sens commun* » (1895 : 144).

Ainsi pour comprendre notre sujet, nous allons procéder à la conceptualisation des notions clés de notre travail.

Concept	Dimension	Indicateur
Echec scolaire	Inadéquation socio-culturel	Langue d'enseignement Analphabétisation des parents Idéologie religieuse Hostilité des parents envers l'école, conflits, relation conflictuelle au sein de la fratrie L'influence négative des amis hostiles envers l'école ; Des conflits provoqués par différentes situations de vie Les transformations physiologiques liées au développement. Les événements familiaux stressants (maladie, divorce, conflits, décès)

	Conditions économiques	Précarité des parents Condition de vie défavorable Situation professionnelle des parents. Chômage des aînés
	Institutionnalisation de l'échec scolaire et infrastructures scolaire	Sanction de l'institution (règlement intérieur, comportements) Evaluation des connaissances (notes) Conflits avec des enseignants Pléthore des effectifs d'élèves. Insuffisance de logistiques pédagogique (courant, électricité, internet etc.) Distance scolaire Absence de documentations Inaccessibilité aux structures scolaire Instabilité du système scolaire Les erreurs de l'évaluation Les excès de sévérité qui bloquent les élèves

	Condition familiale	<p>Absence d'électricité</p> <p>Maison surpeuplée</p> <p>Travaux domestiques</p> <p>Taille de la famille.</p> <p>Espace aménagé pour des études</p> <p>Insuffisance de matériels didactique d'accompagnement.</p> <p>Situation matrimoniale des parents.</p> <p>Conflit familial</p>
	Sanitaire et souffrance	<p>Maladie chronique</p> <p>Epilepsie</p> <p>Souffrance psychologique</p> <p>Absence de poste de santé</p> <p>Drépanocytose</p> <p>Les déficiences intellectuelles ou d'aptitude</p>

	Familiales	<p>Encadrement ;</p> <p>Inscription dans des écoles privées ;</p> <p>Achats des matériels de récompenses (ordinateur, téléphone portable, vélo, etc.)</p> <p>Formation professionnelle ;</p>
--	------------	--

Perspective	Scolaires	Réunions sur la déperdition scolaire ; Journée d'excellence ou remise des prix ; Conférences pédagogiques ; Equipement logistiques des infrastructures ; respect du règlement
-------------	-----------	--

1.6.1.1 Le concept de l'éducation :

L'éducation vient du latin *educatio* est la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain ; ces moyens eux-mêmes. Selon Rousseau « *on façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation* » (Le petit Robert, 2014). Pris dans le sens général, le terme « éducation » recouvre toute activité sociale visant à transmettre à des individus l'héritage collectif de la société où ils s'insèrent. Son champ de compréhension inclut alors tout autant la socialisation du jeune enfant par sa famille, la formation reçue dans des institutions ayant une visée éducative explicite (écoles, mouvement de jeunesse) ou des cadres de groupement divers (association sportif culturelles, groupes politiques), l'influence du groupe des pairs, des mass-médias, etc. C'est généralement dans un sens plus restreint que la sociologie de l'éducation utilise le terme. Parmi les institutions éducatives, c'est l'école, en tant qu'organisation spécialisée dans la formation et la transmission des connaissances, qui est considérée (Gilles et al, 2011). Louis D Faye définit comme un « *gué de passage entre la naissance et la mort* »

Le fondateur de la sociologie française de l'éducation considère qu'elle « *est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale* ». Il affirme que l'éducation scolaire a pour finalité de produire des individus socialisés, à travers une « *éducation morale* » visant à former des acteurs adaptés à des conditions sociales données, et des individus autonomes des citoyens capable de s'élever vers la culture de « *la grande société* » (Gilles et al, 2011). « L'action d'éduquer vise à faire valoir des règles de vie, à développer un certain état d'esprit, faisant en sorte que soit contenue et socialisée la violence dans sa forme brute : pas d'instruction possible sans socialisation préalable. C'est-à-dire sans que soient transmises et enseignées des valeurs éthiques et morales et que soient indiquées des limites à respecter ». (Arendt, 1972 :251).

Dans les années 1950, la sociologie Américaine (Talcott Parsons, Robert King Merton) perçoit l'éducation sur la fonction d'intégration sociale. Des recherches sur l'éducation étudient le rôle des compétences linguistiques et des modes de communications et les effets de la transmission, généralement implicite, de valeurs, de normes sociales, d'idéologie (Jeans Claude Forquin, Philippe Perrenoud) (Beiton, 2010).

1.6.1.2 Le concept d'échec scolaire

Selon le Lexique sociologique l'échec scolaire est la situation d'un élève qui, au cours de son cursus de formation n'arrive à atteindre, dans le temps défini par l'institution un niveau scolaire donné. Harouna SY dans la « Revue de Sociologie, d'Anthropologie, et de Psychologique » définit : « *l'échec est généralement associé à l'idée d'insuccès, de perte, de régression ou de stagnation et surtout d'incapacité* ».

Cette notion n'a pas fait l'objet d'une définition statistique. Pour cette raison, elle renvoie à des indicateurs différents : les sorties de l'école sans diplôme, le retard scolaire, des compétences scolaires faibles (Merle, 2016). Ainsi, Cristian Petre, Laura Simon, Mircea Adrian Marica montrent que l'échec scolaire représente le fait de ne pas progresser selon les exigences du procès d'apprentissage ou le non-accomplissement des exigences obligatoires dans l'activité instructive-éducative (Petre et al, 2017). Autrement dit, la réussite et l'échec scolaire de l'élève ne peut pas être distingué en lui-même sans référence aux exigences des règles scolaires. Ces auteurs expliquent que les rendements des élèves, qui sont mesurés à un certain niveau d'exigences fixées par rapport à l'âge, mais aussi par les demandes spécifiques d'un certains systèmes éducatifs. C'est-à-dire, l'interprétation de l'échec scolaire s'exprime en fonction du système d'évaluation, en filières scolaire, en modalité de passage d'un niveau d'éducation à l'autre, en règles et en degré d'exigence concernant la qualité d'instruction.

Notons aussi que l'échec scolaire se reflète dans le contraste entre les exigences scolaires, les possibilités et les résultats de l'élève, qui détermine des effets négatifs sur le plan psychologique et social (Salceanu et al, 2017). D'après ces auteurs, il se manifeste sous deux aspects : le retard scolaire (incapacité temporaire de faire face les activités scolaires et l'incapacité ou le refus d'apprendre) et l'abandon ou le redoublement de classe. Il présente l'ensemble des pertes scolaires avec des effets négatifs sur l'intégration sociale et professionnelle.

En outre ces auteurs montrent deux types d'échec scolaire :

1. L'un, de type cognitif : les élèves n'atteignent pas les objectifs pédagogiques ; ils n'ont pas les compétences requises, ils ont de mauvais résultats aux examens entre les cycles de scolarité (par exemple lors du passage du secondaire au lycée), aux concours à différents thèmes au niveau local, régional ou national. Le bas niveau des compétences est déterminé par le retard intellectuel, les lacunes motivationnelles, et opérationnelles etc.
2. L'autre, de type non cognitif : l'inadaptation de l'élève aux exigences scolaires, aux rigueurs de la vie scolaire. L'élève abandonne l'école, préfère la rue ou les groupes de jeunes non contrôlés. Les causes de cette inadaptation sont soit les problèmes individuels affectifs (par exemple, la crainte, le refus de l'école, à la suite des punitions sévères ou des conflits avec les professeurs et les parents), soit les caractéristiques psycho-nerveuses de nature congénitale. L'échec scolaire tient autant d'un phénomène de société que d'un fait exclusivement scolaire, ces mesures ont en commun la nécessaire mobilisation d'acteurs sociaux (institutions culturelles, services de santé publique, municipalités, parents) aussi bien que des agents de l'éducation (Crahay, 2019). L'échec scolaire est en relation forte avec les inégalités sociales. Il n'est pas explicable par la seule école, même si des effets de système sont en jeu dans son existence comme dans son inégal déploiement.

Ainsi, l'échec scolaire est considéré en Amérique du Nord comme un phénomène insidieux pour un grand nombre d'enfants et d'adolescents (Crahay, 2019). Il y a plusieurs entrées permettent de comprendre la situation de l'échec scolaire : retard scolaire, difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, redoublement, décrochage scolaire, abandon scolaire. Il n'y a pas de consensus pour les spécialistes et les chercheurs en éducation sur l'étendu sémantique du concept.

Selon les enquêtes et les modèles utilisés en sociologie de l'éducation pour aborder la problématique de l'échec scolaire et de la réussite à l'école font exclusivement référence à des critères de nature institutionnelle. Les indicateurs les plus fréquemment utilisés sont les retards scolaires, le cheminement en cours de scolarisation et l'obtention ou non d'un diplôme. Tant en sociologie qu'en psychologie de l'éducation, les enquêtes sont inscrites dans un cadre de « normalité scolaire » : l'élève type doit suivre un cheminement défini sur une durée déterminée, construire un nombre précis de connaissances et développer un nombre précis de compétences dans un laps de temps donné, ces nombres étant fixés à partir de normes

ministérielles ou départe- mentales (Crahay, 2019). L'échec scolaire est l'écart entre les résultats attendus de la part de l'élève et les résultats obtenus. Ils proposent deux conceptions de l'échec scolaire. La première où les apprentissages proposés à l'école sont inadéquats pour l'élève, même s'il donne lieu à un passage d'une classe à une autre ou l'obtention de diplôme. Dans ce cas, il y a frustration pour l'élève ou l'acteur, insatisfaction pour le formateur et un manque à gagner pour le système. La seconde est de nature institutionnelle de l'échec scolaire qui présente un caractère réducteur en privilégiant le critère de l'obtention d'un diplôme de fin d'étude ou celui du redoublement (Bastin, 1990 :18)..

1.6.1.3 Le concept démocratisation de l'enseignement scolaire

Réduction de l'effet de l'origine sociale sur la réussite scolaire : dans un système d'enseignement démocratique, l'accès aux niveaux les plus élevés ou aux filières les plus précieuses ne devrait dépendre que du talent ou des performances individuelles, selon un principe méritocratique (Hamès, 1967). Dans une perspective historique, trois formes de démocratisation se sont succédé depuis le début du XXe siècle (Prost, 1991) :

La démocratisation de la fréquentation (censée réaliser l'idéal de « l'école unique pour tous ») déjà présente dans les projets de Jules Ferry ;

La démocratisation de la sélection (recherche de la justice, sélection par le mérite) ;

La démocratisation de la réussite, résultat de la croissance des effectifs au sein du système éducatif et de la volonté affirmée de lutter contre l'échec scolaire.

D'après Sandrine Garcia, Franck Poupeau, La notion de « démocratisation » renvoie en fait à deux ordres de réalités distincts : d'une part, un phénomène historique de diffusion de l'instruction et, d'autre part, un projet de réduction des inégalités à l'école liées à l'origine sociale, nationale, géographique, ou de genre. La notion tend ainsi à assimiler la lutte contre l'échec scolaire et la lutte contre les inégalités sociales, voire contre l'exclusion sociale hors système scolaire dans la mesure où les pouvoirs publics tendent à imputer au système éducatif la responsabilité de l'insertion des jeunes face à l'exclusion générée par le marché du travail (Prost, 1991).

1.6.1.4 Le concept déscolarisation

Le mot déscolarisation désigne l'action de déscolariser ; fait d'être déscolariser (Larousse). Autrement dit le fait de déscolariser, de retirer de l'école un élève en âge scolaire. Elle est définie aussi comme action de déscolariser ; son résultat (Le grand Robert, 2015).

La déscolarisation (absence ou arrêt très précoce de scolarité) dans les conséquences des guerres et l'enrôlement forcé des enfants dans les guérillas d'après Colloque internationale Éducation Violence Conflit et perspectives de Paix en Afrique Yaoundé en 2006. Elle se comprend comme la mise hors de l'établissement scolaire de l'élève concerné. Ainsi, le terme de déscolarisation peut prendre des acceptions très diverses suivant le contexte sociopolitique dans lequel il s'inscrit. Dans les pays développés, la déscolarisation concerne des jeunes qui ont fréquenté l'école. Autrement dit la déscolarisation se comprend comme la mise hors de l'établissement scolaire de l'élève concerné ou les sortis précoce du système scolaire.

Dominique GLASMAN considère que le « décrocheur » peut être perçu comme un adolescent étrange, hors norme, qui fait des choix qui ne relèvent que de lui, de son propre rapport au monde scolaire, ou au monde tout court ; au fond, un cas singulier, dont la singularité entraîne les parents sur la voie d'une mise en question individuelle (leur enfant, ou bien eux-mêmes) plus que d'une interrogation collective ; cas singulier que l'institution ne peut ériger en « problème », surtout quand elle n'est plus tenue, au-delà de 16 ans, à l'obligation scolaire qui, en deçà de cet âge, la contraint à l'accueil autant qu'elle contraint l'élève lui-même à l'assiduité. L'auteur estime que le décrochage scolaire est une question sociale et institutionnelle. Il est un objet aux contours flous. Selon lui, il ne semble pas avoir de rupture radicale entre les lycéens qui décrochent et leurs pairs qui, quoi que faiblement mobilisés par les activités scolaires, demeurent au sein des établissements.

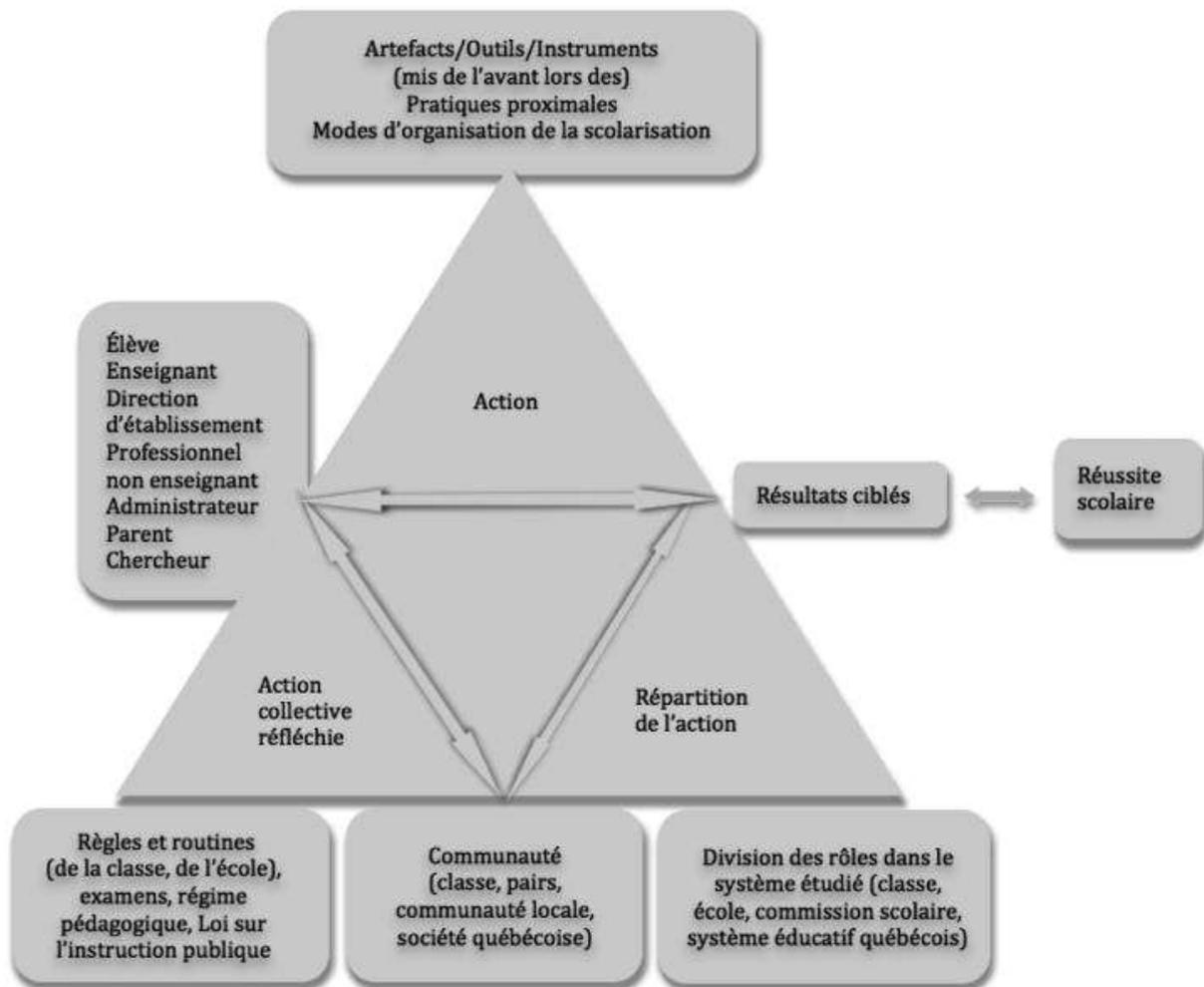
1.6.2 LE MODEL D'ANALYSE

Dans la recherche en science sociale en générale, la sociologie en particulier, il est recommandé de partir des théories d'auteurs afin de mieux saisir son modèle d'analyse. Ainsi, nous partirons des approches théoriques évoquées dans notre recherche pour voir comment ces approches théoriques pourraient être mobilisées pour analyser le processus d'échec scolaire dans la commune de Mlomp Oussouye. En effet, « *le travail d'exploration a pour fonction d'élargir les perspectives d'analyse de prendre connaissance avec la pensée d'auteurs dont les recherches et les réflexions peuvent inspirer celle du chercheur de mettre au jour les facettes du problème...* » (R. Quivy et L. V Campenhoudt, éd3, 2006 :125). Il consiste la charnière entre la problématique retenue par le chercheur d'une part et son travail d'élucidation qui porte sur un domaine d'analyse restreint et précis explique les mêmes auteurs. Ainsi, nous partirons des approches théoriques convoqués pour voir comment ces travaux pourraient être mobilisés pour analyser le processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens dans la commune de Mlomp Oussouye.

Le concept de l'échec scolaire est examiné à travers les définitions, les axes de recherche et les moyens d'agir culturels, économiques, sociales et symboliques. Cependant, l'une des approches évoquées dans notre recherche est bien celle de la théorie historico-culturelle de l'activité humaine. C'est une approche utilisée par les chercheurs du Centre de Recherche et Intervention sur la Réussite Scolaire (CRIRES) depuis sa création en 1992. La théorie historico-culturelle s'inscrit dans un temps et un lieu donné, mais elle prend en considération l'héritage culturel d'une communauté déterminé (Laferrière, 2011). Elle prend en compte le rapport de l'humain à son activité avec les objets et les acteurs de son développement. Ces auteurs (dont CRIRES) reconnaissent que les besoins des jeunes sont cognitifs, affectif, physique, et sociaux. En effet, l'éducation fait référence à l'acquisition de savoir cognitif, savoir-faire, savoir-être, profitent des savoirs acquis dans l'action. Autrement dit, c'est un développement intégral. Les auteurs analysent le système éducatif en tant que système d'activité qui a pour finalité la réussite scolaire des élèves. Le théoricien du model historico-culturel, Engström (1987) considère que la théorie met en lumière les modes d'intervention, en milieu scolaire et postsecondaire, des agents de l'éducation (l'élève, l'enseignant, la direction d'établissement, le personnel professionnel, les cadres supérieurs, les parents ou chercheurs). Il montre l'interdépendance entre les outils/ instrument utilisé variant/ tout comme les résultats ciblé. Engström apporte une illustration triangulaire de l'activité (agent-artefacts/ outils/ instruments médiateurs- résultats ciblés) centre sur l'individu dont l'action est méditée par des artefacts culturels en y adjoignant un niveau macro de trois autres triangles dont : la communauté, la division des règles et les politiques et règlement. Donc, il est important d'étudier l'interaction de tous les éléments. Quant à Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron dans Les Héritiers en 1964, montrent les inégalités d'accès à l'université. Ils analysent la moindre réussite des élèves de classes populaires par des facteurs économique. En effet, les résultats scolaires sont liés au milieu familial (capital culturel). Le capital culturel des parents facilite l'intégration de leurs enfants dans le système scolaire, car considéré comme acceptable. Ces deux auteurs analysent que l'institution scolaire participent à la reproduction des inégalités sociale puisque les élèves les mieux dotés de capital culturel ont plus de chance d'y réussir et d'obtenir les diplômes. La théorie historico-culturelle, celle de Pierre Bourdieu et Passeron et l'analyse de Souleymane Gomis (2003) ont une analyse ou perception commune de l'école. Ces auteurs considèrent l'école comme un tout complexe, c'est-à-dire un ensemble d'interaction d'élément pour la réussite scolaire ou l'échec scolaire. Ils ont une approche holistique pour saisir les faits sociaux scolaires.

Cependant, pour mieux saisir la logique des actions des acteurs, leurs perceptions et leurs opinions, nous intéresserons aussi au modèle de Raymond Boudon dans Les inégalités des chances. En effet, il propose de comprendre les inégalités scolaires à partir des points de bifurcation. L'acteur décide de poursuivre ses études ou d'arrêter en fonction des points de bifurcation qui peuvent avoir des explications économiques, psychologiques et du risque d'échec.

Les approches des holistiques, d'une part, et de Boudon, de l'autre sous-jacent des conceptions différentes des déterminants socio-scolaire de l'action de l'acteur. Bourdieu et son école explique que les comportements des élèves sont majoritairement déterminés de façon inconsciente par l'habitus et par les capitaux économiques, culturels et sociaux du milieu familial. Alors que pour Boudon les comportements résultent d'un calcul rationnel, au cours duquel les individus font des arbitrages en fonction de leurs anticipations et des contraintes auxquelles ils sont soumis.



Source : Laferrière et al, 2011 : 161

1.6.3 Univers de l'étude

Dans une recherche, la nature même des informations qu'il convient de recueillir pour atteindre l'objectif, commande les moyens employés (M. Grawitz, 2001 : 500, ed, 11). L'objectif de la recherche détermine le choix de la technique et en même temps décide de la population à observer ou interroger.

Cette partie est consacrée à la présentation du cadre d'étude et ses caractéristiques d'une part et des approches et outils méthodologique de la recherche mobilisée pour le recueil et la collecte des informations représentées dans le cadre de notre travail.

1.6.3.1 Présentation du cadre de l'étude

La recherche sociologique admet une présentation du cadre d'étude. Ainsi, nous allons définir d'abord le cadre général de l'étude et ensuite aborder la présentation spécifique de l'étude.

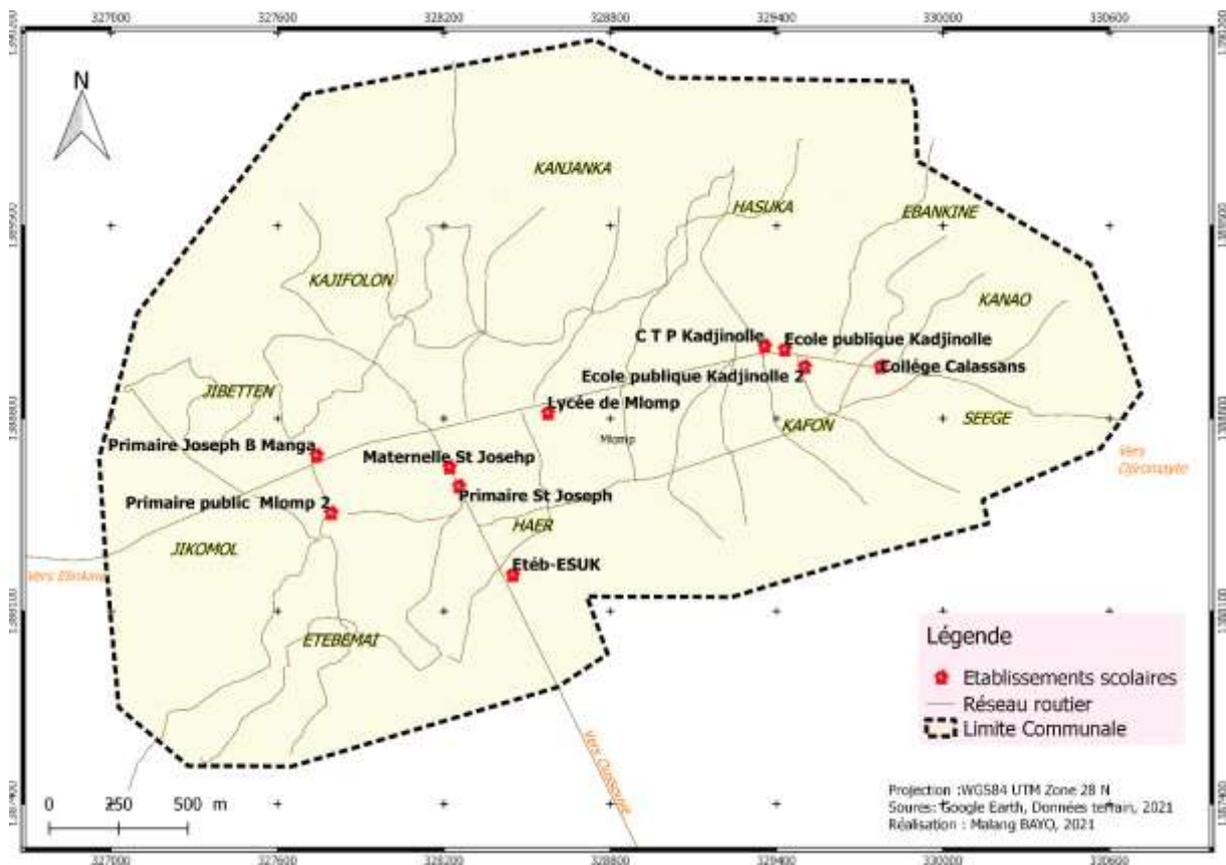
1.6.3.2 Cadre général de l'étude

Notre étude est faite dans la commune de M'lomp département de Oussouye dans une localité à majorité Diola (joola) (67,5%), Sérère (14,1%), Wolof (6,5%) Peulhs (5%). (RPDC, 2018). La zone est caractérisée par des conditions pluviométriques. L'agriculture est l'activité génératrice de revenu dominante, ensuite, la pêche, l'élevage, l'agroforesterie et l'artisanal etc. Elle est située au sud du Sénégal dans la région de Ziguinchor, département de Oussouye et arrondissement de Loudia Wolof sur le long du fleuve casamançais.

Cette étude porte sur deux village M'lomp et Cadjinolle. Le village de M'lomp compte cinq (05) quartiers ou villages dont Kajifolon, Jibeten, Jikomol, Haer et Etebemaï. Le village de Cadjinolle comprend six (06) quartiers : Kafon, Seege, Kanao, Ebankine, Hasuka et Kanianka. Ces quartiers étaient des villages indépendants jusqu'à l'arrivée de l'acte trois de la décentralisation qui érige les communautés rurales en commune et sont considérés comme des quartiers. Mais chaque quartier a toujours un chef de village, une organisation des jeunes indépendants des autres quartiers.

La région de Ziguinchor est marquée par une forte scolarisation. Toutefois, nous intéresser au processus d'échec scolaire des jeunes collégiens et lycéens semble, pour nous une tâche difficilement réalisable. Ainsi, pour fournir un travail sociologique plus scientifique et adapter, nous avons décidé de réduire le terrain d'étude.

Carte d'identification des différents établissements de M'lomp et Kadjinolle.



1.6.3.3 La présentation du cadre spécifique de l'étude.

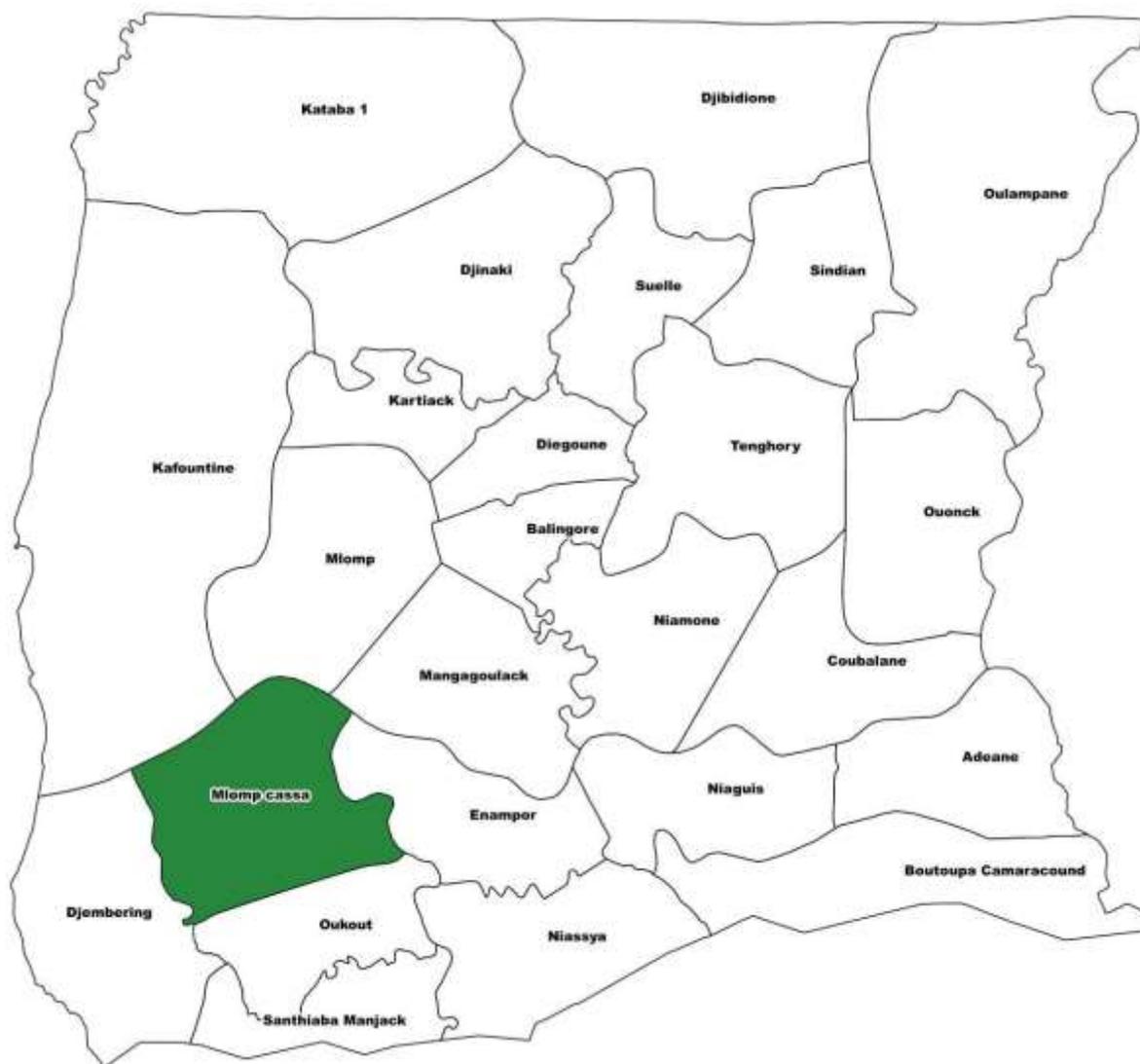
L'exposition du cadre d'étude spécifique est importante dans toute une recherche en science sociale. Elle permet de découvrir des informations complémentaires du cadre d'étude pour une meilleure compréhension du terrain ou la localité. Ainsi, cette partie sera consacrée à la présentation de la commune de M'lomp : services sociaux de bases.

Situation géographique de la commune de M'lomp .

La commune de M'lomp se situe dans la région de Ziguinchor, département de Oussouye (891 km²) et dans l'arrondissement de Loudia Wolof (517m²) qui compte deux commune Oukout et M'lomp.

La commune de M'lomp est la plus Vaste avec 337 km² occupe 65, 8 % de la surface de l'arrondissement et 37, 82% de celle du département. Elle est limitée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la commune d'Oukout, à l'Ouest par la commune de Diembéring et à l'Est par la commune d'Enampore.

Carte de localisation de M'lomp dans la région de Ziguinchor.



Source : Plan de développement communal (PDC) M'lomp Oussouye, 2018.

l'existence de cinq (05) poste de santé (dont un (01) privé catholique), trois cases de santé dont une (01) fonctionnelle, six (06) maternité dont quatre (04) fonctionnelles En ce qui concerne notre terrain d'étude M'lomp et Cadjinolle, nous avons deux postes de santé fonctionnelle dont un (01) est du privé catholique à M'lomp, ouvert en 1961 et une maternité en 1968 (Diatta, 2017) et l'autre à Cadjinolle. Ainsi, la commune ne dispose pas d'un médecin. Le médecin le plus proche se situe à Oussouye chef-lieu de département avec une distance d'environ 10 km et l'hôpital pourvu d'un service de chirurgie est à distance de 50km, c'est-à-dire Ziguinchor.

1.6.3.6 L'agriculture

L'agriculture est l'activité dominante de la population de M'lomp et Cadjinolle, la culture du riz et la plantation (mangues, anacardiens etc.) sont les activités de base de la population. Malgré que l'agriculture soit l'activité dominante de la population, elle est traditionnelle et rudimentaire (utilisation du Kadiandu). Le maraichage est aussi fréquent dans la zone et est en majorité l'œuvre des femmes. Plusieurs, de leurs jardins souffrent d'équipement agricole, de clôture, d'engrais et manque d'eau. Il faut noter que l'agriculture du riz est pour la subsistance et le maraichage est parfois commercialise au rond-point ou marché de M'lomp. Le maraichage permet aux femmes de payer les fournitures scolaires des enfants, les habits et la nourriture. L'agriculture manque considérablement d'accompagnement (formation et équipement). Ce qui fait que la terre est disponible, mais la population exploite des petits lopins de terre. Le développement de l'agriculture est aussi bloqué par la remontée de la langue salée, la divagation des animaux, la culture de la zone (les bois sacres) et l'exode rural favorisé par l'école. La plantation des anacardiens se développe de plus en plus avec une hausse des prix du kg des noix d'anacarde.

1.6.3.7 L'élevage

L'élevage est quasiment utilisé par tous les ménages dans le M'lomp et le Cadjinolle. Le bétail fréquent est les porcs, les bœufs, chèvres, de la volaille etc., mais c'est un élevage extensif. Nous observons que l'élevage a un caractère social qu'économique parce que les abattages sont plus fréquents lors des manifestations culturelles et religieuses. L'alimentation du bétail en eau et en fourrage est favorisée par la pluviosité de la zone, la forêt et l'agriculture. Mais les éleveurs rencontrent des problèmes avec des irrégularités dans le suivi sanitaire et manque de vétérinaire dans la zone.

1.6.3.8 Agroforesterie

C'est une activité très fréquente dans la zone. En effet, les ressources naturelles (foret) bénéficient une certaine protection à cause du caractère sacré des forêts (perception culturelle). Ainsi se développe les produits de cueillette comme les madds (caba), la récolte de l'huile de palme, du vin de palme et la chasse. Certaines feuilles sont utilisées pour la cuisine et d'autres et les racines servent à des différents recours thérapeutiques traditionnels. Cependant, ces ressources sont de plus en plus menacées avec la dégradation des forêts et la déforestation.

1.6.3.9 La pêche

La commune de M'lomp se situe sur le bord du fleuve Casamançais, sa situation géographique favorise la pêche. La pêche commerciale est très développée à Elinkine (avec un manque d'organisation et d'accompagnement) qui est par ailleurs l'un des premiers ports de pêche de la région de Ziguinchor. Du fait de sa position géographique la commune de M'lomp attire beaucoup de personnes, mais dans le Village de M'lomp et Cadjinolle la pêche est plus traditionnelle. Dans la zone, on observe une surexploitation des ressources halieutiques, la dégradation de la mangrove et le non-respect des normes de pêche (la pêche des petites poissons).

1.6.3.10 Artisanat

La commune de Mlomp est marquée par l'architecture de certains bâtiments ou maisons en étage (classées Monument historique en 2003). L'artisanat reste un secteur faible dans les deux villages et même dans la commune. Il est marqué par la forge, la confection de sac, la poterie etc., et certaines réparations. Nous avons constaté que la zone de M'lomp et Cadjinolle ne dispose pas un marché artisanal pour l'exposition des produits. Après avoir fait le tour des villages et quartiers, nous avons enregistré trois centres de promotion sociale. Il s'agit du centre Koukangoumé, centre Sensé et le centre des personnes vivant avec un handicapé. Le centre Koukagoumé et Sensé regroupent des filles déscolarisées pour une formation en couture, mais pendant notre visite ces deux centres se trouvent dans une situation lamentable. Nous avons rencontré les responsables des deux structures, elles nous ont parlé des activités de la structures leurs ambitions et leurs problèmes. Les deux centres manquent d'équipement et d'infrastructures. Joint au téléphone, la responsable du centre de formation Sensé explique l'origine de la création du centre « *J'ai subi une formation de couture à Ziguinchor, ensuite, je faisais la navette entre Ziguinchor et M'lomp. Je me suis rendu compte que les filles déscolarisées (de la commune de Mlomp) partent à Dakar pour la recherche du travail et*

elles sont souvent dans les tâches ménagères c'est ainsi que j'ai décidé d'ouvrir un centre de formation ». Malgré, les ambitions fortes de la responsable pour la formation des jeunes filles, les centres manquent d'accompagnement et d'encadrement professionnel. Les toitures des bâtiments sont anéanties, les jeunes filles travaillent dans des conditions atroces.

1.6.4 Méthode de recherche et type de recherche.

Dans cette sous chapitre, il s'agit de mettre en exerce l'ensemble des moyens utiliser et des techniques pour collecter les informations. Il est composé des instruments d'investigations et le déroulement des enquêtes sur le terrain.

1.6.4.1 Méthode de recherche.

Dans le cadre de cette étude nous utilisons la méthode qualitative. La méthode qualitative car l'objet porte sur les processus ou les mécanismes d'échec scolaire des jeunes collégiens et lycéens. « *La recherche qualitative se fonde sur la subjectivité du chercheur et est plus adaptée pour les études d'exploration* » (DESLAURIES, 1991). Ceci nous permettra d'écouter les différents récits des acteurs de l'éducation afin de pouvoir démontre et identifier le processus d'échec scolaire des jeunes apprenants.

1.6.4.2 Histoire de la collecte des données.

La production scientifique admet des règles dont la condition de production des données. Elle est dictée par les circonstances du terrain. Ainsi, nous avons effectué des étapes pour collecter des données.

Nous avons demandé d'abord une lettre de recommandation à notre professeur encadreur. Elle a été écrite par nous et l'encadreur a signé. Il a envoyé par email et par courrier à l'inspection académique (IA) de Ziguinchor pour une autorisation d'accès au différent établissement de M'lomp et Cadjinolle. Cependant, après plusieurs semaines d'attentes sans réponse, nous avons repris la lettre pour aller à la direction. La direction nous a donné l'accord verbal d'y aller. Ensuite, nous avons demandé à la direction les contacts des personnes ressources à savoir le proviseur, le censeur et le principal des établissements. En plus, nous avons cherché aussi, les contacts des chefs de villages pour parler en avance sur notre objet de la visite.

Nous avons cherché un tuteur, on s'est connu avec un étudiant en mathématique du village de Cadjinolle à l'université. Il nous a mis en rapport avec son grand frère qui était mon tuteur au village. Mon tuteur était la première personne qui nous fournisse les informations sur l'histoire scolaire, les activités et autres de la commune et nous mettait en rapport à d'autres

personnes comme les directeurs d'écoles et les chefs de villages. Il nous a amené chez le chef de son village pour la présentation.

Nous nous intéressions aux évènements spatio-temporels de la commune, l'observation de la structure des bâtiments, l'observation des ménages, l'activité des écoliers.

On avait une méthode relationnelle ou boule de neige, qui nous a permis d'avoir les parents d'élèves, les présidents des associations des jeunes, les enseignants, les élèves et les détenteurs de la tradition. Nous avons contacté certaines personnes (surveillant, enseignant) pour fixer des rendez-vous selon leur disponibilité.

Pour les parents d'élèves, le choix des enquêtés étaient au hasard, c'est-à-dire dans chaque quartier de notre terrain d'étude, nous avons visité les ménages et interrogé le chef de ménage disponible à répondre nos entretiens. Mais, les chefs de villages étaient un choix conseil sur le terrain et stratégique car dans cette société, chaque village ou quartier est indépendant, les chefs occupent une place importante pour faciliter l'intégration sociale. C'est ainsi après la visite d'un chef de village, il disait « *vous pouvez entrer dans chaque maison de mon village pour votre recherche et cas de problème, vous pouvez me contacter* ». Notre étude s'est coïncidée à une commémoration d'un décès du septième jour. Le chef de Kafone a réuni ses collègues et nous a convoqués pour échanger sur l'objet de la visite dans la zone. Cette rencontre l'accès à la population et la collecte des données.

Nous avons tenu nos entretiens avec les parents et les élèves dans la matinée et l'après-midi.

Pour les enseignants, nous avons rencontré en premier le censeur, le proviseur et le principal. En suite un enseignant d'éducation physique et sportif (EPS) qui dispensait un cours d'handball, il nous a accordé un entretien à 21h et nous a donné les contacts de certains enseignants disponibles sur le terrain. En plus, nous avons rencontré les élèves déscolarisés au « arrêt Jakarta » pour les garçons, dans les maisons, les filles dans le centre de la formation de couture pour certains.

Tout au long de la recherche, le chercheur prend des notes (Le jeune, 2014 :13). Selon Christophe Lejeune, la scientificité d'une recherche qualitative réside dans sa capacité à expliciter les étapes de son déroulement. Ainsi, nous avons un journal de bord, nous notons nos activités de la recherche, la date, le lieu, le moment, l'environnement, les contacts et la manière.

1.6.4.3 La recherche documentaire

La recherche en science sociale admet un ensemble d'étape à respecter pour la rigueur scientifique, qui est considéré comme un fondement de la recherche. Elle permet d'avoir un regard sur l'objet d'étude. La recherche documentaire nous permet d'avoir des idées et d'accueillir à travers les écrits, les images, les audios, un ensemble de connaissance sur le thème de la recherche (Tamba, 2017). Mais, ce n'est pas de « la gloutonnerie livresque » dit R. Quivy et L.V. Campenhout, 2011, c'est-à-dire à se bourrer la tête d'une grande quantité de livres, d'article ou de données statistiques en espérant trouver la lumière de manière satisfaisante l'objectif et le thème du travail sans réellement trouver l'angle de recherche. La recherche en science sociale demande du chercheur qu'il investisse beaucoup dans la lecture, notamment pour approfondir les cadres de pensée et les outils de recherche. En ce sens, après le choix de notre thème, nous avons rencontré d'abord notre professeur encadreur dès le master 1. Il nous a donné des directives et des exercices. Il s'agit de répertorier les titres des ouvrages, articles scientifiques et de la presse parlant de la question. C'est la phase de la recherche par l'élaboration d'un sommaire bibliographique portant sur l'éducation de façon général dans le monde, en Afrique subsaharienne et au Sénégal.

Nous avons consulté la bibliothèque centrale de l'université Assane SECK de Ziguinchor physique et numérique, le bureau d'accueil d'orientation et d'information (BAOI) et certains sites scientifique recommandé par le professeur encadreur. Nous avons aussi fréquenté la bibliothèque centrale de l'université Cheick Anta Diop de Dakar, en raison du covid-19, nous n'avons pas eu accès à l'institution CODESRIA, malgré la tentative. Nous avons plusieurs travaux scientifiques traitant de façon général notre thématique de recherche à l'exception des écrits séduisant sur l'échec scolaire des collégiens et lycéens au Sénégal. La consultation de ces sites nous a permis de découvrir plusieurs concepts, théories, approches et méthodologie pour la réalisation et la compréhension du sujet. Elle nous a permis aussi d'approfondir notre connaissance sur l'éducation et d'avoir un aperçu sur plusieurs auteurs dans le domaine. Cet aperçu nous a aidé de confronter les idées des différents auteurs afin de pouvoir mieux guider notre réflexion en dégager les limites des chercheurs, mais surtout de nous habituer avec notre objet de recherche.

1.6.4.4 Les entretiens exploratoires

Les entretiens exploratoires doivent aider à constituer la problématique de la recherche. Les lectures nous permettent de faire le point sur les connaissances sur notre question de départ. En effet, ils contribuent à apercevoir les perspectives à prendre en considération et élargissent

ou rectifient le champ d'intervention des lectures. Ainsi, « *les entretiens exploratoires ont donc pour fonction principale de mettre en lumière des aspects du phénomène étudié auxquels le chercheur n'aura pas pensé spontanément lui-même et à compléter ainsi les pistes de travail que les lectures auront mises en évidence* » explique R. Quivy et L.V Campenhoudt (2006, ed 3: 58). Pour cette raison, notre phase de pré-enquête était importante car la recherche documentaire ne pouvait pas révéler tous les éléments d'exploration. Pour compléter ce déficit, nous avons été en contact avec les personnes ressources afin de les interroger. Ces personnes étaient le principal, le proviseur, le censeur du lycée et CEM de Mlomp et le chef ou président des parents d'élèves (APE). La rencontre de ces personnes était un atout dans la mesure où elle nous a permis de comprendre la culture du cadre d'étude selon notre sujet, un réajustement du guide d'entretien, une mise en contact avec d'autres personnes (technique de boule de nièce) et de recueillir les sensations ou connaissances et point de vue des différents acteurs scolaires.

1.6.5 L'échantillonnage

Pour cette étude, nous sommes concentrés sur la collecte des informations qualitative par le biais des récits aux près des personnes interrogé. Dans le but de comprendre l'échec scolaire dans le M'lomp et Cadjinolle.

1.6.5.1 Population Cible ou enquêtés

La population cible est un ensemble de personne dont on veut obtenir de l'information. Pour R. QUIVY et al (1988 : 152), la population d'étude est définie comme étant la totalité des éléments ou les unités constructives de l'ensemble considéré. Selon M. GRAWITZ (1974 : 960), la population est un ensemble dont les éléments sont choisis pour ce qu'ils ont de même nature.

Cependant pour réaliser notre recherche, nous nous sommes intéressés aux acteurs suivants :

1. Les enseignants (administrations) ;
2. Les parents d'élèves ;
3. Les élèves déscolarisés et les élèves du système
4. La jeunesse (président d'association).

Dans le cadre de cette recherche, nous avons effectué d'abord des entretiens avec le personnel enseignant. Nous avons inclus l'administration dans le personnel enseignant car ils étaient des

enseignants craie en mains. Ce qui fait un total de douze (12) entretiens avec des directeurs d'école élémentaire, des enseignants du collège et secondaire, le principal, le censeur, le proviseur et les surveillants. Ensuite, 18 ménages dans les onze (11) quartiers de M'lomp et Cadjinolle. Les parents interrogés étaient âgés entre 32 à 75 ans. En plus, dix-sept (17) élèves étaient interrogés âgé de 16- 25ans et cinq (05) jeunes responsables d'association culturelle et un focus groupe avec les parents d'élèves de M'lomp Cadjinolle.

En outre, nous avons effectué un (01) entretien avec le représentant du centre de formation de tissage des personnes handicapées du GIE « KANOUTWA », deux (02) entretiens avec le responsable du centre de formation « Sensé » et un (01) entretien avec la sœur du centre catholique « KUKANGUME ».

Cependant, nous avons tenté d'avoir un entretien avec les collectivités locales à savoir le maire ou son adjoint mais nous n'avons pas eu à faire l'entretien pour des questions d'indisponibilité.

En sommes, nous avons réalisé au total cinquante-six (56) entretiens.

1.6.5.2 Le choix de l'échantillon

Dans notre travail, nous avons choisi l'enquête par échantillonnage aléatoire simple. C'est une méthode d'échantillonnage probabiliste. Il donne à tous les membres de la population cible une probabilité égale et connue d'être sélectionnés dans le groupe échantillon. Pendant notre étude, l'échantillonnage n'était pas prédéfini, on n'est parti du principe questionnement du chercheur évolue au fur et à mesure qu'avance la collecte du matériau (Lejeune, 2014 :28).

1.6.6 Méthode de recherche

Pour la réalisation de cette recherche, nous avons fait appel à la méthode qualitative qui nous semble opportun pour saisir et atteindre notre objectif. Ainsi, nous avons élaboré un guide d'entretien et des grilles d'observations.

1.6.6.1 Entretien

L'entretien en science sociale peut être considéré comme une conversation entre deux ou plusieurs individus sur une thématique prédéfinie par le chercheur. Il est une méthode de recherche permettant d'obtenir des informations sur les attitudes, les comportements les pratiques, les représentations et les perceptions d'un ou plusieurs personnes sur un sujet. L'entretien permet « l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels normatifs ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères

normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences » (R. Quivy et L.V. Campenhoudt). Nous avons utilisé des grilles d'entretiens semi-directives pour les différents acteurs.

1.6.6.2 L'observation ethnographique

L'observation est une étape importante de collecte des données non-dits par les acteurs du système surtout avec la méthode qualitative. Elle permet de décrire l'environnement, le comportement, les attitudes et les pratiques des acteurs. Selon R. Quivy et L.V Campenhoudt (2011), l'observation permet de circonscrire son étude dans le temps dans l'espace géographique, dans l'espace sociale et de définir les la marge manœuvre. Pour notre recherche il s'agira d'observer, les activités scolaires et extrascolaires des élèves, les processus de déscolarisation, l'équipement scolaire des institutions etc.

1.6.7 Les difficultés rencontrées.

Toute recherche en sociologie présente des difficultés. Au cours de notre recherche, nous avons rencontré des contraintes pour la collète des informations. Mais nous avons trouvé des solutions pour atteindre notre objectif.

La première difficulté rencontrée est que nous avons écrit une lettre de recommandation à l'inspection académique (I.A) de Ziguinchor pour l'autorisation à l'accès des différents établissements de notre terrain d'étude. La lettre a fait plusieurs semaines sans réponse.

Ensuite, nous avons rencontrés des difficultés pour trouver un GPS afin d'enregistrer les coordonnées des établissements. En effet, on était au près du chef de département de sociologie pour trouver des GPS, mais il n'y en avait pas assez. Le nombre de GPS était trop limité par rapport à la demande. Ainsi, nous avons demandé un docteur en géographie son GPS.

En fin, nous avons rencontrés des difficultés pour avoir les autorités administratives des établissements et les données. En effet, nous notons une absence d'organisation dans les différentes administrations visitées. Nous n'avons pas rencontré aussi les autorités locales de la commune pour saisir leurs perceptions sur notre thématique.

DEUXIEME PARTIE : Politiques de scolarisation dans la commune de M'lomp.

CHAPITRE II : L'histoire de la scolarité dans le village de M'lomp et Cadjinolle.

L'école africaine est marquée par l'histoire coloniale qui l'a fait naître : l'organisation des cycles d'enseignement, des contenus, des modalités de sélection, ou le choix de la langue d'enseignement sont encore très dépendants de l'héritage colonial (Lange, 2000). Les colons ont apporté dans leurs sacs des livres pour enseigner leurs cultures et la religion. C'est ainsi que plusieurs raisons justifient l'étude de l'école et de ses représentations (Diédhiou, 2011). La Casamance est l'une des régions les plus scolarisées du pays (Diouf, 1985). Ainsi, il nous paraît opportun de parler l'histoire scolaire dans la zone de M'lomp département de Oussouye où l'accès et la scolarisation ne fait presque plus un débat. Le taux brut de la scolarisation du département d'Oussouye est relativement important : il se situe à hauteur de 112.5% selon le Rapport Départemental du Développement de Oussouye en 2016, mais le maintien des élèves est la préoccupation majeure des différents acteurs scolaires. Ainsi, nous avons interrogé les personnes ressources (les personnes âgées et les directeurs d'écoles) pour saisir l'histoire scolaire de la commune de M'lomp.

Les premières écoles des pays africains se sont globalement implantées sur la côte, là où les échanges commerciaux avec les occidentaux avait lieu et se développent en toute liberté (Lange, 2000). La commune de M'lomp n'échappe pas à la règle.

Dans la commune de M'lomp Oussouye, la première école fut l'école privée catholique. Les missionnaires catholiques ont apporté l'école en premier dans le village de M'lomp Oussouye d'après les personnes âgées. La première école fut l'école privée catholique actuelle école « élémentaire Saint Joseph ». D'après le témoignage de l'un des premiers élèves M. Senghor enseignant à la retraite depuis 2008, « *l'école des missionnaires a formé les premiers cadres de la zone comme le premier président de la communauté rural (PCR) en la personne de Julien M. Sambou, les enseignants, les administrateurs et même l'actuel Maire de la commune* ».

Pour l'implantation de l'école des missionnaires dans le village de M'lomp et Cadjinolle, nous avons deux versions :

1. Les missionnaires catholiques étaient installés d'abord à Oussouye et certains de ses élèves étaient du village de M'lomp et Cadjinolle dont André Senghor. Ainsi, André et ses collègues sont allés faire une demande auprès du curé d'Oussouye pour avoir une école à M'lomp et le curé a vu l'évêque pour l'installation d'une école.

2. Les missionnaires catholiques étaient venus pour parler du christianisme. Ils ont courtisé les parents à l'époque en l'occurrence le roi « Cirondéfou Sambou ». A son époque, il y a eu un prêtre hollandais du nom Joé Froid qui a instauré chez le roi la première école pour enseigner la religion chrétienne et aussi savoir lire, écrire et compter. D'après un fils du roi, « *le roi n'avait pas compris que la mission du prêtre est d'instaurer le christianisme dans le village parce qu'il ne comprenait pas la langue du toubab* ». Il avait fait une hutte où évoluait le prêtre avec ses élèves et par la suite lorsque le roi a compris, il a chassé le prêtre et il s'est retrouvé à Cadjinolle avant de revenir encore. Le prêtre a demandé un espace où, il a construit la toute première école et les fils du roi font partie des premiers élèves.

Pour la plupart de nos interlocuteurs, l'installation de l'école fut laborieuse pour les administrateurs à causes de l'hostilité des populations (Diédhiou, 2011 :218) et malgré la construction des salles de classe, l'école fut rejetée par certains membres de la population pour divers facteurs :

1. A l'époque, la population de M'lomp-Cadjinolle était tous des animistes et considère qu'envoyer son enfant à l'école s'est le transformer de l'animisme au christianisme.
2. Du fait que le vin est un liquide précieux, symbolique et sacré, les jeunes devaient aller en campagne (la récolte du vin). En ce moment, les filles accompagnaient les garçons dans la campagne de la récolte du vin. Elles transportaient et vendaient deux jours pour le récolteur et le troisième pour elles.
3. La population était traditionaliste et une grande partie de la tradition va s'effacer, l'enfant va acquérir autres choses différentes.

Ces derniers points montrent que la population n'était pas pour l'école et la résistance des habitants de M'lomp et Cadjinolle s'explique par le fait que l'école était une institution qui favorise l'acculturation et la perte de certains valeurs pour des jeunes filles et garçons. L'anthropologue Sénégalais explique en ses termes « *aller à l'école revenait à dire que les enfants s'exileraient* » (Diédhiou, 2011 : 218).

Remémorons avec Jean-Pierre Erny que l'école du colon se donnait pour tâche de sélectionner et extraire un certain nombre d'éléments du monde rural et coutumier pour en faire des auxiliaires dont on avait besoin dans les nouvelles structures administratives, économiques ou ecclésiastiques (Erny, 1978).

Dans une société aussi traditionnaliste que le village de M'lomp et Cadjinolle, la population a des yeux sur des rétroviseurs c'est-à-dire sur ce que le parent et les grands parents ont laissé. Un jour l'enfant doit revenir s'occuper des pratiques de ses ancêtres. Mais la population considérait que l'école tuera leurs enfants en eux ce qu'ils entretenaient. L'enfant va acquérir autres choses et apprendra à lier du fer au fer pour en faire du fer, (Kane, 1960). C'est pourquoi, les villageois considéraient l'institution scolaire du colon ou chrétien comme un instrument dangereux et qui dysfonctionne la société joola. Autrement dit, l'école ne relate pas ou ne reflète que les « *kubaninay* », c'est-à-dire des scandales (Diédhiou, 2011). Retenons donc que dans la commune de M'lomp, l'école fut rejetée d'abord, tolérée ensuite et acceptée ou réappropriée enfin.

1.7 La scolarisation et l'inscription coloniale

Comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, les missionnaires sont les premiers à installer l'école moderne dans la commune de M'lomp. La population était tous des animistes à l'époque et les missionnaires avaient une vision civilisatrice avec des valeurs de l'occident et le christianisme est le moyen d'y arriver ou la voix du salut par des enseignements de Jésus Christ (Laplantine, 1994). Selon nos interlocuteurs, ils sont venus par Karabane et Kagnout où ils étaient renvoyés en premier.

La scolarisation dans les écoles privées catholique n'était pas facile même si les inscriptions n'étaient pas élevées. Certains ont rejeté l'école et d'autres ont scolarisé leurs enfants. A cette période, l'administration scolaire ne demandait pas des états civils pour la scolarisation. Les parents se cotisaient des pots de riz pour la nourriture des enseignants. D'après les premiers élèves, les parents n'avaient pas de difficultés pour la cotisation parce que le riz était abondant et certaines familles transportaient le riz à Ziguinchor par pirogue pour commercialiser et d'autre faisait un troc avec les pêcheurs pour avoir des poisons. Néanmoins la fourniture et les outils de l'écolier revenaient à la famille explique un ancien élève de l'école avant l'indépendance. Et à l'époque les parents récoltaient aussi du vin pour payer la scolarisation des enfants.

Il faut noter qu'il y avait une ségrégation ou discrimination pour la scolarisation en fonction du sexe de l'enfant (Kobiané, 2002). Les parents choisissaient les garçons au détriment des filles qui s'occupaient des tâches domestiques.

1.8 La naissance de l'école publique et la massification scolaire

La genèse de l'école moderne dans le village de M'lomp fut en 1949 avec l'école privée catholique des missionnaires avant l'indépendance du Sénégal en 1960.

Rappelons d'abord que l'école des missionnaires était rejetée par la population pour des raisons idéologiques religieuses et coutumières. Après l'indépendance du Sénégal en 1960, la population s'est réunie pour dire qu'il y'a beaucoup d'enfants et seulement ceux qui ont des moyens de scolariser leurs enfants et qui acceptent l'idéologie des missionnaires scolarisent, il va falloir qu'on associe tout le monde. C'est ainsi que l'école publique est née. La première est l'école « élémentaire M'lomp public1 » en face l'hôtel de la ville (mairie) actuelle Joseph Béca Manga depuis le 16 décembre 2019. Le premier instituteur fut Ndiaga SENE. L'école publique permettait selon la loi d'orientation, votée en 1971, les principes d'une école démocratique qui « devait reconnaître le droit de tous à l'éducation et ambitionnait d'offrir à chacun des chances égales d'y accéder ». Et dans la même lancée la loi d'orientation de 1991, rédigée suite aux Etats généraux de l'éducation et de la formation (EGEF) tenus en 1981, prônait l'avènement d'une école démocratique qui accorderait des chances égales à tous devant l'éducation n'étant général, gratuite, obligatoire c'est-à-dire ouvert à tous les enfants en âge d'être scolarisés sans distinction aucune» (Moguerou, 2011). Les premières décennies de l'indépendance (1960-1970) constituent une période d'euphorie et d'explosions des effectifs. Cette scolarisation accrue a été rendue possible par l'action cumulée de deux phénomènes : la volonté des Etats de développer la scolarisation, considérée d'une part comme l'élément nécessaire à la construction de l'unité nationale d'autre part, comme l'instrument privilégié du développement économique (Lange, 2006).

Ainsi, l'école Joseph Béca manga accueillait les élèves du village de M'lomp qui est composé de cinq quartiers : Haer, Etebemai, Jikomol, Jibeten, kajifolon ; le village de Cadjinolle compose six quartiers : Kanianka, Hasuka, Ebankini, Kanao, Seege et Kafone et les élèves des autres villages de proximité. La population avait de plus en plus une relation d'affinité et de proximité avec l'école et fait confiance à l'école pour l'éducation de leurs progénitures. L'école Joseph Béca Manga construite en 1960 devient de plus en plus pleine et les enseignants avaient du mal à maîtriser l'effectif des élèves dans les salles de classes. Pour désengorger l'établissement, la population a fait une demande auprès de l'Etat pour l'extension d'une école publique à Cadjinolle. Cadjinolle a eu sa première école publique en 1972. Elle est appelée aujourd'hui « école élémentaire Cadjinolle 1 » composé de douze salles de classes, dix enseignants avec cinq bâtiments. Ainsi, la population de M'lomp et de

Cadjinolle suivi au 1^{er} janvier 2005 était de 8 008 personnes appartenant à des ménages regroupés en concessions familiales basées sur le système patrilinéaire (Duthé, 2008). Avec une population de plus en plus intégrée dans la culture scolaire, la zone de M'lomp et de Cadjinolle bas le record dans la scolarisation au niveau national avec 55% des femmes de 15 à 49 ans ont fréquenté l'école pendant au moins une année contre moins de 20% des Sénégalais vivant en milieu rural en 2005 (Duthé, 2008).

Avec une scolarisation de plus en plus élevée, une deuxième école élémentaire publique a ouvert ses portes en 2008 à Cadjinolle « Ecole élémentaire Cadjinolle public2 ». Elle permet aussi de désencombrer « l'école élémentaire Cadjinolle public1 ». L'école élémentaire Cadjinolle public 2 est actuellement composée de deux bâtiments, six (6) salles de classe et six (6) enseignants.

Cependant une autre école élémentaire est construite à M'lomp en 2010 « école élémentaire public2 » pour décongestionner la première école publique. Elle est constituée actuellement de quatre (4) bâtiments avec huit (8) salles de classes dont deux (2) en construction.

La construction des premières infrastructures et l'équipement en tables bancs étaient de l'engagement de la communauté, c'est-à-dire la population construisait les salles de classes en banco ou en abri provisoire et l'équipait en table banc et l'Etat envoyait les enseignants.

1.9 La naissance du préscolaire ou case des tout-petits.

Le village de M'lomp et Cadjinolle disposent d'une couverture en infrastructures préscolaire acceptable. L'observation de la disposition spatiale des infrastructures d'éducation et de la formation montre que celle-ci est assez équilibrée.

Pour ce qui est de la petite enfance, le village de M'lomp et de Cadjinolle compte 03 infrastructures d'accueil de la petite enfance dont 02 publiques et 01 privée. Les taux de fréquentations sont élevés dans le privé comme dans le public et cela s'explique par l'engagement de la population ou la culture scolaire des parents et des autorités.

La première école préscolaire à M'lomp et Cadjinolle est l'école privée catholique « Ecole élémentaire Saint Joseph Saint cœur de Marie ». Elle a été créée en 1975 et comprend aujourd'hui quatre (04) niveaux : crèche, petite section, moyenne section et grande section. La case des tout-petits de Saint Joseph Saint cœur de Marie est la seule préscolaire de M'lomp et Cadjinolle qui disposent d'une crèche. Elle est aussi la plus équipée en infrastructure, en documents et des jouets en surface ou pleine aire. Pendant notre enquête, la case des tout-

petits dispose d'un robinet et d'un puits, 04 cabinets de toilettes. Les élèves disposent d'un uniforme. Elle est composée de quatre (04) enseignants dont trois (03) enseignantes et un (01) enseignant. Une femme de ménage est recrutée pour la prise en charge des enfants c'est-à-dire, l'hygiène et la propreté des enfants au sein de l'établissement.

Le préscolaire de M'lomp du casa est construit en 2005. Elle manque d'infrastructures et utilise les locaux de l'école élémentaire de Mlomp 2. L'école a recruté une femme de ménage pour la charge des enfants. Les enfants s'assoient sur des nattes en dégradation avancée. La case des tout-petits est composée de trois niveaux : la petite section, la moyenne section et la grande section.

Le préscolaire de Cadjinolle est construit en 2006. Il est constitué aussi de trois (03) niveaux : petite section, moyenne section et la grande section. La case des tout-petits est composée de trois enseignants dont deux enseignantes et un enseignant. Les enfants sont accueillis aussi sur des nattes.

Tableau synthétique du préscolaire et leurs effectifs 2020-2021.

Structure	Date de création du CTP	Niveau	Filles	Garçons	Effectifs	Effectif total du CTP
CTP cœur de Marie (privée catholique)	1975	Crèche	06	05	11	66 Elèves
		Petite section	15	10	25	
		Moyenne section	12	18	30	
		Grand section	13	15	28	
CTP M'lomp du Casa (publique)	2005	Petite section	16	12	28	92 Elèves
		Moyenne section	20	16	36	
		Grande section	21	14	35	
CTP Cadjinolle (publique)	2006	Petite section	19	15	34	107 Elèves
		Moyenne section	23	14	37	
		Grande section	20	16	36	

Source : données des enquêtes du terrain.

On note à travers ce tableau un taux d'alphabétisation préscolaire élevé. Au cours de nos enquêtes, nous avons prêté une attention sur les enfants âgés de cinq (05) à sept ans dans les ménages pendant les heures scolaires. Nous avons constaté dans les familles visitées que les enfants de cet âge sont scolarisés dans les préscolaires. Les quelques rares enfants trouvés dans les ménages, leurs parents expriment leurs besoins de scolarisation des enfants, mais ils manquent d'un moyen financier. Ainsi, nous avons demandé aux parents pourquoi, ils ont choisi une scolarisation précoce des enfants, nous avons reçu des réponses suivantes :

1. Permettre aux enfants d'avoir l'habitude d'aller à l'école ou avoir une culture scolaire.
2. Savoir compter et distinguer les couleurs

3. Savoir l'autorité (enseignant) et pour faciliter l'intégration de l'enfant à l'école primaire.

1.10 Inscription et choix des établissements préscolaires

La scolarisation des enfants dans des cases des tout-petits est devenue une priorité pour les parents d'élèves de M'lomp et de Cadjinolle. En effet, les parents choisirent de scolariser tôt leurs enfants, mais certaines rencontres des difficultés financières pour l'inscription de leurs progénitures. Le choix des établissements est déterminé par la carte scolaire qui permet l'affectation d'un élève en fonction de son lieu de résidence, mais certaines familles déploient des stratégies pour contourner cette obligation ou pour scolariser leur enfant dans un établissement prestigieux. C'est le cas des choix des parents dans les villages de M'lomp et Cadjinolle. Dans le village de M'lomp une majorité des parents disaient qu'ils souhaitent scolariser leurs enfants dans le privé catholique parce que l'enseignement est de qualité et l'école est équipée en documents et en jeux. Nous constatons que certains du village de Cadjinolle dépassent le CTP de Cadjinolle pour amener leurs enfants dans le privé. Ceci s'explique aussi par l'absentéisme de certains enseignants dans le préscolaire nous confie un habitant. « *J'ai inscrit mes enfants dans le préscolaire privé catholique parce que les enseignants sont assidus et l'école est équipée donc l'enfant s'épanouit normalement* ».

Le choix est déterminé aussi par des frais de scolarité qui diffèrent d'une école à l'autre. Selon nos interlocuteurs, l'école privée est chère par rapport à leur pouvoir économique même s'ils apprécient la qualité de l'enseignement par rapport au préscolaire public.

Tableau 2 : Frais d'inscription et mensualité entre préscolaire privé et public 2020-2021

Structure	Inscription	Mensualité
CTP M'lomp casa (publique)	3 000 Fcfa	1 000 Fcfa
CTP Cadjinolle (publique)	3 000 Fcfa	1 000 Fcfa
CTP cœur de Marie (privée)	11.000 Fcfa	5 000 Fcfa

Source : donnés des enquêtes du terrain

1.11 L'arrivé du collège et du secondaire

Dans les deux villages de M'lomp et Cadjinolle, le premier collège est le collège privé catholique Calassans (Cadjinolle) construit en 1985. Il accueillait des élèves du privé

catholique et certains des écoles publiques de la commune qui ont des moyens pour payer les frais de scolarisation. En effet, le collège public n'existait qu'à Oussouye à l'époque. Le collège privé catholique est né dans un contexte où après la réussite des élèves à l'école primaire Saint Joseph, ils sont orientés soit à l'école privée catholique de Oussouye soit au collège privé catholique de Saint Charles Wanga de Ziguinchor. Ainsi, les autorités ont décidé de construire un collège de proximité privé à Cadjinolle.

Le collège privé Calassans connu dans la zone par le nom « collège de Cadjinolle » compte aujourd'hui 177 élèves avec quatre (04) niveaux, une classe de sixième (6^e), une classe de cinquième (5^e), deux (02) classes de quatrième (4^e) et une (1) classe troisième (3^e).

Le collège public de M'lomp Oussouye est quant à lui construit en 1998 et a ouvert ses portes en 2000. Elle permettait d'accueillir les élèves de la commune de M'lomp. La naissance du collège public de M'lomp Oussouye a réduit le nombre d'inscrits dans le collège privé catholique parce que certains considèrent que les frais d'inscription et la scolarité est élevée.

Le collège public compte en 2021, 589 inscrits dont 315 garçons et 274 filles avec trois (03) classes de sixième (6^e), trois (03) classes de cinquième (5^e), trois (03) classes de quatrième (4^e) et trois classes de troisième 3^e.

Il convient de noter qu'en 2006, le lycée public de M'lomp a évolué du cycle moyen (collège) au cycle secondaire (lycée). Actuellement, il regroupe les deux cycles moyen et secondaire et comprend 386 élèves (cycle secondaire) en 2021. Il est composé d'une (01) terminale S2 (TS2), deux (02) terminal TL2, une (01) TL'1, une (01) 2S2, trois (03) 2L, une (01) 1S2, deux (02) 1L2 et une (01) 1L'1.

Dans le village de M'lomp, le quartier Haer abrite une école privée collège et secondaire « ATEB- ESSUK ». Il est créé en 2013 et officialisé en 2018. L'établissement était un ancien site de logement de l'entreprise de construction des routes Consortium D'Entreprise (CDE). Ainsi l'association composée de 12 membres qui résident à M'lomp dont certains sont des enseignants du lycée public décident de construire une école privée pour récupérer les ratés de l'école publique. En effet, ces élèves se déplacent à Oussouye pour étudier dans une école privée et rencontrent des problèmes de logement. Ce qui pousse les élèves à abandonner.

Nous observons que les toitures des classes sont dans un état de délabrement. Seule la salle de la direction a une porte en fer. Le troisième bâtiment qui se situe à l'Est n'a ni de porte ni

fenêtre. Les deux autres bâtiments, certaines classes n'ont ni portes et ni fenêtre et d'autres ont une porte en zinc anéantie à terre.

Tableau 3 : tableau synthétique de la genèse du collège et secondaire 2021.

Etablissement	Date de création	Type d'établissement	Cycle	Effectif des élèves
Collège Calassans	1985	Privé catholique	Moyen	177
CEM M'lomp Oussouye	1998	Public	Moyen et Secondaire	978
ATEB-ESSUK	2013	Privé laïc	Moyen et Secondaire	110
Total				1265

En sommes, le village de M'lomp et Cadjinolle compte 03 préscolaire dont deux (02) publics et un (01) privé, cinq (05) établissements élémentaires dont quatre (04) publics et un (01) privé catholique, deux (02) moyen et secondaire mixte dont un (01) public et un (01) privé laïc et un collège privé catholique.

Tableau 4 : synthèse de l'offre scolaire recensé à M'lomp et Cadjinolle en 2021.

Cycle d'enseignement	Public	Privé	Total
Préscolaire	02	01	03
Élémentaire	04	01	05
Moyen (collège)		01	01
Moyen et Secondaire (collège et lycée)	01	01	02
Total	07	04	11

Source : données du terrain

NB : M'lomp et Cadjinolle regroupent 11 établissements au total, car le collège et le lycée public sont regroupé en un seul établissement pour le moment et l'établissement privé « ATEB-ESSUK » est composé aussi du cycle moyen et secondaire.

TROISIÈME PARTIE : ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Chapitre III : Raison de scolarisation et attentes des acteurs à l'égard de l'établissement

La loi d'orientation de l'Education nationale n° 91-22 du 16 février 1991 prévoit à son article 3 que « l'Education nationale garantit aux citoyens la réalité du droit à l'éducation par la mise en place d'un système de formation ». Selon le rapport mondial sur l'éducation pour tous (EPT), tout au long de la vie de l'UNESCO en 2000, la norme juridique, ici le "droit à l'Éducation", établit le fondement d'une histoire mondiale de l'éducation. La notion de l'éducation pour tous est devenue une réalité observable dans la commune de M'lomp Oussouye.

Dans ce chapitre, nous parlerons des motifs de scolarisation des enfants par leurs parents, les stratégies de choix des établissements et attentes des parents face à l'école, le besoin des enseignants et conditions d'apprentissage, l'appréciation du niveau scolaire et la place de l'école dans la famille et en fin l'école et l'avenir professionnel des apprenants.

1.12 Motif de scolarisation des enfants

La scolarisation universelle des enfants est devenue une des priorités des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont le Sénégal. Les Etats développent un ensemble de stratégies politiques, économiques et sociales pour y arriver. Certaines ONG et société civile s'engagent à accompagner les politiques de scolarisation des enfants dans les différentes localités du Sénégal. Ainsi, la commune de M'lomp dans le département d'Oussouye n'est pas en reste de ce combat. Cependant, la scolarisation dans le M'lomp et Cadjinolle n'est plus un débat nécessaire, mais comprendre les déterminantes de la scolarisation des enfants par les parents d'élèves est une réflexion importante.

Les déterminants qui poussent les parents à la scolarisation des enfants sont nombreux et varient selon l'expérience des parents et la culture scolaire des parents.

Pour en saisir la question, il serait intéressant d'analyser les différents discours des parents d'élèves dans le Mlomp et Cadjinolle.

Ce parent d'élève (P.E 2) est un docteur en pharmacie, il est un habitant de Cadjinolle de confession chrétienne. Il est marié et âgé de 47 ans, père de trois enfants. Il nous a accordé un entretien chez lui. Il répond le pourquoi, il a scolarisé ses enfants.

« C'est le moyen le plus normal aujourd'hui de pouvoir compétir au niveau de la société. Il faut avoir un bon niveau scolaire pour prétendre avoir un emploi même si ce n'est pas un emploi de bureau dans une société de travail ou comme agriculteur ou ingénieur, des gens qui s'occupent des routes, mais l'école est aujourd'hui un moyen qui vous permet d'avoir un bon emploi parce qu'ils vont vous demander vous avez quel niveau quel est votre diplôme. »

L'analyse de ce discours laisse voir la considération du P.E 2 de l'école et de son importance. En effet, il ressort qu'il a inscrit ses enfants parce que c'est le moyen le plus normal actuellement pour compétir dans une société ou marché d'emploi. Pour pouvoir compétir dans cette arène restreinte, il faut avoir un bon niveau scolaire pour prétendre avoir de l'emploi satisfaisant. Il considère que le travail n'est pas seulement le fait de rester dans les bureaux, mais l'occupation de certains postes de travail dans la société. Dans le monde du marché d'emploi, on demande le niveau et le diplôme pour les postes d'emploi satisfaisant.

Outre le vouloir du P. E 2 d'avoir de l'emploi, cet habitant de Cadjinolle Kafone P.E1 de confession chrétienne, marié monogame père de 06 enfants, âgé de 52ans avec un niveau de CM2 explique en ses termes :

« Oui, tous mes enfants sont scolarisés, C'est pour les éveiller pour ne pas avoir des difficultés dans la vie et dans la société »

Le récit de cet habitant de Kafone montre que la scolarisation de ses enfants est pour les « éveiller ». Un mot intéressant qui veut dire tirer quelqu'un du sommeil. L'éducation est donc une alarme pour la jeunesse car elle doit « éveiller » la jeunesse dans le sommeil profond vers un regard de la société en transformation. Ce qui permettra au jeune adolescent de confronter les difficultés de la vie future et de trouver les stratégies de la vie. C'est ce qui semble exprimer aussi cet habitant de Cadjinolle Kafone P E 3 âgé de 52ans. Il est père de quatre (04) enfants dont trois garçons et une fille, il est ingénieur en bâtiment (en chômage) et cultivateur avec un niveau de BFEM, il explique « *C'est pour qu'ils connaissent les réalités du monde et surtout la vie et changer de vie. Je souhaite que mes enfants connaissent mieux que moi et qu'ils aient une situation plus confortable que moi* ».

La scolarisation des enfants à l'école est pour ce monsieur d'avoir la connaissance de la réalité des enjeux du monde en premier et en suite de changer de statut plus confortable que celui des parents. Ce qui veut dire que cet habitant considère que l'école est un moyen de mobilité sociale à travers la connaissance et le savoir. L'acquisition de la connaissance facilite

l'accès à un certains types d'emplois qui changent le comportement de l'individu par le biller du travail et d'avoir un statut favorable à celui de ses parents. Ce qui est contradictoire à la pensée des auteurs *Les héritiers*. D'après Pierre Bourdieu et Passeron, l'école est un lieu de reproduction sociale. Or, les parents de catégories socioprofessionnelles moins importantes trouvent des stratégies, des moyens financiers, économiques et relationnels pour la mobilité sociale de leurs progénitures.

La scolarisation des jeunes est un élément important pour leurs épanouissements économiques, sociales et pour leurs insertions d'après les parents élèves de M'lomp et Cadjinolle. Ce père (P.E 4) de famille de deux enfants est un cultivateur à Cadjinolle et âgé de 42ans. Il a le niveau Baccalauréat explique les raisons de la scolarisation des enfants.

« Mais pour moi, l'enfant c'est une entreprise, on l'aide à vivre par lui-même, aujourd'hui l'éducation est une obligation et une nécessité, l'enfant est vulnérable, il ne connaît rien donc il doit être accompagné et une fois qu'il sera adulte il comprendra pourquoi il est à l'école. C'est une entreprise qu'on aide et demain s'il réussit, il peut t'aider aussi peut-être il sera le poumon de la famille. C'est lui qui va financer tout, il sera l'enfant de tout le monde. »

L'observation de ce récit montre trois aspects importants. D'abord, la considération d'un enfant comme une entreprise d'investissement. Cet investissement évoque plusieurs éléments, le temps, l'économie, l'équipement en matériel scolaire, l'encadrement, la connaissance transmise etc. Ensuite, l'aspect juridique qui considère que la scolarisation des enfants est une obligation pour les parents, qui est aussi une perception internationale et enfin la vulnérabilité de l'enfant dont on voit comme une personne exposée au danger de la société. Si l'enfant est jugé comme une personne vulnérable ou exposée aux maux sociaux de l'environnement de la communauté, il est nécessaire d'investir sur lui pour qu'il puisse échapper à la tête haute. Dans cette même logique une dame enseignante et mère de trois enfants (3), célibataire habitant de Cadjinolle, âgée de 32 ans nous expose :

« L'éducation est prioritaire, sans éducation tu ne peux rien et dans n'importe quel métier il faut commencer par l'éducation parce qu'il y a des choses à lire à tracer à compter ».

Son exposé, indique que l'éducation est prioritaire dans une société et son importance ne se limite pas seulement dans un travail formel, mais dans toutes les sphères de la société à savoir la cuisine, la maçonnerie, la menuiserie, le football... car dans tous les domaines de la vie, on y retrouve la base de l'éducation : lire, écrire et compter. Un autre parent d'élève de Hasuka,

père (P.E 7) de six (06) enfants dont trois garçons et trois filles tous scolarisés, âgé de 64 ans a le niveau BFEM exprime :

« Mais dans le monde actuel si un enfant n'est pas instruit c'est un échec total donc afin qu'elle nous forme de vrai citoyen digne si non la vie sera un peu difficile »

La lecture de cette narration dégage une autre vision de l'école, celle de former des « *citoyens digne* ». L'éducation scolaire est assimilée dans ce contexte à la formation des futurs citoyens de la nation. Selon la tradition républicaine, l'école devrait assurer l'unité de la nation, être au service de la promotion des talents disséminés dans tout le corps social, forger des individus disposant d'un esprit critique. Le contraire de cette mission de l'école, la vie serait compliquée pour la cohésion sociale. Ainsi, les parents ont une perception positive de l'école, c'est ce que témoigne cet habitant de Cadjinolle du village de Hasuka (P. E 9). Il a 33 ans, exerce le métier de la maçonnerie, et a le niveau de CM2 : *« l'école est l'avenir de l'enfant, celui qui n'est pas instruit est un aveugle »*. Il estime que l'école favorise un lendemain meilleur de l'enfant et celui qui ne fréquente pas l'institution scolaire est un aveugle. Pourquoi aveugle ? Ce monsieur va partir de sa propre expérience de la maçonnerie pour expliquer le fait, car dans son métier, il trouve des éléments incontournables de l'éducation à savoir la géométrie et la comptabilité. En effet, avant d'engager un chantier, il serait important de comprendre la dimension du terrain, tracer le plan, évaluer un bilan provisoire. Celui qui n'arrive pas à faire cela dans le métier de la maçonnerie n'y arrive pas à exercer pleinement son métier et sera dépendant des autres.

A l'instar de ce dernier, le chef de village de M'lomp Jikomol, père de famille, électrotechnicien et agriculteur, âgé de 46 ans estime que scolarisé son enfant *« C'est pour être au diapason, actuellement celui qui n'est pas scolarisé est minimisé dans la société. L'école enrichie la personne et permet aussi de faire des affaires personnelles donc il faut savoir lire et écrire »*. Pour lui, l'école permet d'être en norme avec la société, c'est-à-dire être en conformité avec la vie sociale. Cela peut s'expliquer par l'adaptation à l'évolution de la société et à la maîtrise des outils de la vie sociale (exemple : la technologie d'information et de la communication). Le parent soutient aussi que l'école enrichie la personne et donne une autonomie dans le monde des affaires et celui qui n'est pas scolarisé est minimisé. Il est minimisé parce que son insertion sociale et professionnelle devient compliquée et il occupe des fonctions secondaires dans la société. Mais, certains parents d'élèves scolarisent leurs enfants pour prévenir des conflits entre parent et enfant. Elle est un devoir et une obligation

du parent et si les parents ne le font pas, elle devient source de conflit, de révolte et de culpabilité, c'est-à-dire les enfants peuvent considérer que les parents sont responsables de leurs situations sociales de la vie. Donc, scolariser son enfant permet de prévenir les accusations des enfants. C'est ce qui semble exprimer le chef du village de M'lomp Kajifolon qui est père de famille de sept enfants dont deux (02) filles et cinq (05) garçons. Il a 67 ans.

« Le monde actuel, c'est le monde moderne, il ne faut pas se laisser à ras de terre. Les plus reculés cherchent une évolution donc, il faut y aller. Il faut amener les enfants à l'école et s'ils refusent, ils vont dire pourtant mon père m'avait envoyé, je n'ai pas voulu donc il n'est pas responsable, je suis responsable maintenant. C'est mon devoir le plus absolu. Mon père n'est pas instruit et moi, je suis instruit jusqu'en 5^e collège ce qui m'a fait quitter tôt, j'ai trouvé très tôt du travail par un inspecteur à l'époque. Il m'a dit écoute t'a eu le CEP viens-tu va travailler. J'ai travaillé pendant deux ans il est décédé. Si j'avais le BFEM aujourd'hui, je serais quelqu'un d'autre autrement que ce que je suis aujourd'hui. ».

La lecture de ce discours montre que la scolarisation est un moyen de faire évoluer la société et que le parent scolarise ses enfants parce que son papa lui a scolarisé.

En résumer, l'entretien avec les parents d'élèves sur la question des motifs de scolarisation souligne que la scolarisation des élèves est pour la « réussite dans la vie » comme le soutient un parent d'élèves de M'lomp Cadjinolle dans un focus groupe. Il considère que l'école est une nécessité au 21^e siècle. Elle est une clef qui ouvre toutes les portes de l'avenir d'un enfant. L'éducation des enfants est un souci du devenir pour le parent car l'expérience de vie est courte donc, il faut une éducation, montrer le bon chemin aux enfants pour qu'ils n'accusent pas leurs parents. C'est un désengagement de la responsabilité sur l'avenir des enfants, car l'enfant ne pourra pas accuser, s'il ne réussit pas et qu'il voit ses camarades dans une vie confortable ou luxe. En plus, inscrire son enfant à l'école s'est pour en faire un être accompli, responsable qui se prend en charge et la charge de la communauté, c'est-à-dire faire de lui un visionnaire et une élite de sa société.

« Nous sommes au 21^e siècle, l'école est une nécessité et une porte de tout. Nos enfants sont notre avenir de demain, l'expérience de vie est trop courte, il faut éduquer l'enfant en lui montrant la bonne voie pour qu'il ne t'accuse pas demain parce que demain il verra ses camarades ou sa génération avec leur voiture, magazine, et il dira pourquoi mon père ne m'a pas fait aller à l'école. Je le dis toujours à mes enfants, je vous ai inscrit dans des très bonnes écoles, j'ai attaché mon ventre pour que vous réussissiez demain. ».

C'est pour en faire un être accompli, c'est pour qu'il ne m'envahisse pas demain. C'est pour que demain il trouve sa voie. Je veux laisser quelqu'un derrière moi d'instruit de responsable, quelqu'un qui est utile à soit même et à la société. Je ne peux pas le faire un sage comme on le dit, mais je veux qu'il soit quelqu'un qui se souci de soi-même et des autres et qui s'occupe de lui-même de sa communauté et de sa société de quelqu'un qui voie de loin parce qu'on a besoin des élites. Et pour avoir des élites, il faut une formation, on se dit, je me suis arrêté là et il faut que mon enfant fasse mieux que moi. » C'est l'expression d'un parent d'élève dans le focus groupe.

1.13 Stratégie de choix des établissements et attentes des parents

Pour comprendre le rôle des parents dans le maintien des inégalités scolaires entre les groupes sociaux, il est important de se pencher sur les modes d'accompagnement familial de la scolarité (Zanten, 2010). Dans un pays comme le Sénégal, où il présente des différences significatives entre les écoles, les collèges ou les lycées dans leur capacité d'accompagnement ou encadrement des élèves, le choix des établissements devient une stratégie dépendant des ressources culturelles et économiques des parents. Le village de M'lomp et Cadjinolle présente une carte scolaire varier où il existe des différents établissements scolaires publics, privé catholiques, privé laïc du préscolaire au secondaire en passant par le collège. Ainsi, le choix des établissements par les parents nous paraît important, afin d'offrir aux élèves les meilleurs cheminements possibles dans le système d'enseignement scolaire. Les parents d'élèves de M'lomp et Cadjinolle ont recours à trois stratégies fondamentales : le choix d'un établissement public, le choix d'un établissement privé catholique et le choix d'un établissement privé laïc.

Les ressources culturelles et économiques jouent un rôle important dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'accompagnement de ces stratégies (Zanten, 2010). Le choix d'une école est fait en fonction de l'appréciation des parents, c'est-à-dire sur les résultats de l'établissement, l'encadrement, le comportement ou assiduité des enseignants, la proximité de l'établissement, le cadre scolaire/ commodité et service disponible de l'établissement et la stabilité du calendrier scolaire du système. Cependant, nous allons nous intéresser aux différents discours des parents d'élèves sur le choix des établissements dans la commune de Mlomp Oussouye.

L'entretien s'est déroulé avec un monsieur (P.E 1) de Cadjinolle Kafone. Il est un chrétien Catholique et marié avec une seule femme. Il a 52 ans et père de 06 enfants qui sont tous scolarisés. Il est un menuisier métallique et pratique la culture de la terre, il a un niveau de CM2, sa femme est une femme de ménage. Elle pratique la culture de la terre et du petit commerce. Il est un diola. L'entretien s'est déroulé chez lui.

Il explique son choix des établissements :

« Bon, j'ai choisi mon établissement parce que voilà un établissement qui respecte les cours (privé catholique), bon le public est trop problématique avec des grèves. Bon, ah oui, tous mes enfants sont passé par là, ils ont une bonne moyenne ». Ensuite, le parent d'élève P.E 2 (âgée de 47, docteur en pharmacie) explique aussi « Pour mes propres enfants j'ai choisi le séminaire (privé catholique) parce que ça fait partie d'un établissement qui a un bon encadrement et un bon niveau par rapport au suivi des enfants par compte ceux qui sont avec moi (adoptés ou confiés) qui ont suivi un cursus normal qui sont au lycée, j'ai préféré de les laisser au public parce que moi je suis un produit du public et jusque-là il y'a des très bons professeurs au niveau du public »

La lecture de ses deux entretiens laisse les différentes raisons qui peuvent expliquer le choix des parents. Ces deux parents ont inscrit leurs enfants dans les établissements scolaires privés catholique. Pour le premier parent d'élèves (P. E 1), le choix s'explique par le respect des cours. Selon lui, l'institution scolaire privée catholique respecte les horaires et le calendrier scolaire. Il accuse l'établissement public d'être trop problématique avec des différentes grèves répétitives : la grève des enseignants, la grève des élèves. Le second P.E 2 a choisi le privé catholique pour des raisons d'encadrements et le niveau scolaire des élèves, mais les enfants adoptés ou confiés qui sont les enfants de ses frères et sœurs sont dans le public. Il éclaircie cela par le fait qu'il est un produit du système scolaire public et le système regorge des bons enseignants. Le paradoxe est que le système a des bons enseignants et il est un produit du système, mais ses propres enfants sont inscrits dans le séminaire (privé catholique) pour un bon encadrement scolaire.

En outre, le P.E 4 (âgée de 68 ans fut un forgeron et récolteur de vin et pratique actuellement l'agriculture, il a le niveau de CM2) et P.E 5 (cultivateur et âgée de 42 ans) évoquent leur choix respectivement « On a choisi les écoles en fonction de l'encadrement et le suivi des enfants. Bon nous avons choisi l'école privée catholique, les enfants n'auront pas le temps de manifester les grévés, de fuir l'école c'est pourquoi on préfère amener les enfants au collège (privé catholique) pour l'encadrement » et d'après le second « Ici, il y a deux établissements le public et le privé. C'est vrai le public il y'a trop de grève malgré cela des fois il nous amène de très bon résultat. Le privé il n'y a pas de grève, le privé est une éducation, je ne parle pas de l'éducation seulement scolaire, ils savent éduquer « yar », la discipline. Je ne dis pas que le privé (rire) est meilleur que le public, mais il nous amène de très bon résultat. C'est vraiment à cause des grèves, c'est vrai que je n'ai pas beaucoup de moyen, mais je me

débrouille cas même avec l'entourage de la famille. Il y a mes cousins qui sont à Dakar ils ont participé à l'inscription de mes enfants ».

Le choix du privé catholique par ces deux parents s'explique aussi par la grève fréquente du système scolaire Sénégalais et l'absentéisme. L'absence de grève dans le privé favorise une stabilité de l'institution et un encadrement scolaire favorable. Ce qui peut donner des résultats satisfaisants. D'après le parent d'élève (P.E 5), le privé éduque les enfants et transmet une discipline et un comportement acceptable. Il souligne que malgré ses moyens économiques limités pour la scolarité de ses enfants dans le privé catholique, il se débrouille avec des moyens de bord et le soutien de ses frères.

Il faudrait noter aussi que le choix des établissements privés dépend de l'idéologie culturelle et du capital économique des parents. Plusieurs parents manifestent le besoin de scolariser leurs enfants dans l'école privée catholique, mais le besoin financier reste un grand problème. C'est l'impression de ce parent d'élèves P. E 8 (chef du village de Hasuka père de 06 enfants, agriculteur, âgée de 64ans, niveau BFEM) :

« Bon les établissements ce n'est pas un choix, on n'est obligé de choisir selon ses propres moyens parce que si vous n'avez pas assez d'argent il serait très difficile de choisir les écoles privées si non tout un chacun préfère choisir les écoles privées catholique parce que là-bas il y a un peu plus de sérieux vis-à-vis de l'enseignement. »

Par ailleurs, le choix des parents est déterminé par la proximité de l'établissement. Dans ce cas le choix ne revient pas forcément au parent, mais c'est l'administration scolaire qui oriente les enfants en fonction de la proximité de l'établissement. C'est l'explication du P. E 16, chef de village de M'lomp Kajifolon (cultivateur, âgé de 67 ans, niveau CM2).

« C'est le CEM que nous avons, les enfants réussissent leurs entrées en sixième et ils sont orientés au collège et après le BFEM, ils sont orientés au lycée, c'est tout. ». Le choix est fait par l'administration scolaire en fonction de la proximité de la famille de l'élève. C'est ce que dit aussi le P.E 15 (père de six enfants, âgé de 68 ans, a le niveau de BFEM) *« Bon, ici, il y'a pas de choix, les écoles sont trop limitées, c'est les écoles qui orientent les enfants ».*

Enfin, le choix des établissements scolaires pour les enfants par des parents est lié au cadre scolaire, à l'équipement en matériel scolaire¹. Les parents font une observation des différents établissements scolaires disponibles afin de scolariser leurs enfants. C'est l'avis du P. E 18 (âgée de 37ans et pratique le métier de coiffure) « *J'ai choisi le privé parce qu'il enseigne bien. L'école est équipée avec des jeux d'enfants par rapport au préscolaire publique* ».

Nous avons observé que le choix des établissements par des parents est complexe et très stratégiques. D'abord, certains parents choisissent l'établissement en fonction des résultats de l'établissement, de la stabilité du système scolaire, de l'assiduité des enseignants et administration². Ensuite, d'autres préfèrent l'institution scolaire en fonction de la proximité, mais dans ce cadre l'orientation est du ressort de l'administration scolaire et enfin l'option de l'établissement scolaire par les parents se fait en fonction des commodités ou service disponible.

Les différents entretiens et observations révèlent aussi que certains parents inscrivent leurs enfants dans les établissements privés catholique au niveau du préscolaire et élémentaire avant de les amener au collège public. Les élèves qui sont exclus du collège et lycée public retournent encore dans le prive catholique ou laïc. En plus, on note une rivalité entre le public et le privé, mais l'avènement de la pandémie à covid-19 qui a mis en mal l'économie mondiale (CESE, 2020) a hypothéqué l'économie familiale dans la commune de M'lomp. En effet, la pandémie a impacté le choix des établissements privé dans le M'lomp et Cadjinolle. Selon T.E de l'établissement privé catholique, école élémentaire saint Joseph de M'lomp « *les effectifs des élèves augmentent d'année en année de plus dix à plus quinze, mais cette année (2020-2021) avec la maladie covid-19, on est à moins dix-neuf* ». En plus, A.P du collège privé Calassans nous explique aussi « *nous avons eu au cours de cette année 10 abandons scolaire, je pense s'est dû aux parents qui n'ont pas payé la mensualité des enfants* ». Les parents qui ne payent pas la mensualité leurs enfants sont renvoyés et les enfants ont du mal à revenir après plusieurs renvoies et que ces cas d'abandon sont fréquents dans l'établissement, mais surtout avec la pandémie. Ces statistiques prouvent l'impact de la pandémie sur les familles et les établissements privés.

¹ C'est un choix plus fréquent dans les CTP ou préscolaire. Il s'explique par les matériaux de jeux disponibles pour l'épanouissement des enfants.

² Un choix basé sur le comportement des enseignants et de l'administration en fonction du respect des règlements scolaires, de l'absentéisme des enseignants et du traitement ou encadrement des élèves dans l'établissement.

Nous nous sommes intéressés au dix (10) collégiens (leur famille) qui ont abandonné le collège prive catholique pour savoir leur avenir scolaire. Nous avons rencontré quatre familles des leurs, les parents nous ont fait comprendre qu'ils souffrent des difficultés économiques et ils ont négocié avec l'administration du collège public pour la continuité scolaire des enfants. Cela montre que l'école publique est avant tout sociale et favorise l'accès pour tous.

Le P. M de Mlomp nous explique à propos des choix des différents établissements, « *les élèves du fils à papa inscrivent leurs enfants dans le privé catholique, engagent un répétiteur, ils sont des élèves qui sont dans les foyers catholiques. Il y a un emploi du temps qui détermine les heures pour le manger, la révision, le couché, la descente à l'école (...) et les parents choisissent les meilleurs élèves dans le privé, ce sont nos enseignants qui enseignent* ». D'après lui, certains élèves sont des fils à papa³ qui sont à l'extérieur de M'lomp qui envoient leurs enfants pour des études. Ces élèves ont un ensemble de privilège par rapport aux autres élèves. En effet, ils ont un capital symbolique important, ce qui nous rappelle aux travaux de Pierre Bourdieu et Passeron, mais ils vivent ensemble dans une résidence et les parents engagent des encadreurs. Nous avons effectué une visité dans ce lieu de résidence et nous avons constaté un calendrier des activités (emplois du temps) de la semaine. Nous avons trouvé un enseignant de mathématique qui donnait des cours de renforcement, une salle de télé, salle de lecture, une salle d'informatique en cours, des chambres à coucher et des élèves vivaient ensemble dans le foyer. D'après le règlement constaté, les élèves ont droit à rendre visite leurs famille une fois dans le mois. La résidence facilite l'entraide entre les élèves, la motivation, le traitement des exercices et l'apprentissage de façon général. C'est ainsi que le sociologue de l'université Assane SECK évoque « *une dualité public/privé porteuse de différentiation et d'inégalité* » (Goudiaby, 2014 : 119). Le sociologue considère que la différence est énorme, et produit incontestablement une sélection par le capital économique. Pour rappel, le privé catholique est la première école dans M'lomp et Cadjinolle, il a formé les premiers cadres et le constat est que ces premiers élèves ont tendance à scolariser leurs enfants dans cette institution.

1.14 Besoins des enseignants et conditions d'apprentissage

La question des besoins des enseignants et les conditions d'apprentissages a toujours était un débat dans les différentes universités, les plateaux médiatiques, les conférences et la lutte des différents syndicats d'enseignement au Sénégal. Le sociologue Aboubacar Abdoulaye Barro

³ Nous avons visité la résidence des élèves privé catholique, et nous avons observé leurs emplois du temps qui décrit les activités des collégiens du lundi au dimanche, il sera dans les annexes.

dans son livre *Ecole et pouvoir au Sénégal*, 2009 traitait la question des conditions enseignante et réforme de la fonction publique, montre que le Syndicat des enseignants libres du Sénégal (SELS) considère les conditions comme le point le plus important de la plateforme de revendication. Ainsi, nous nous intéressons dans cette partie aux conditions de logement des enseignants et aux conditions d'apprentissages, à l'équipement des établissements à partir des discours des enseignants de la commune de M'lomp.

Monsieur (M.D) professeur d'EPS a six ans d'expérience dans l'enseignement au lycée, a le grade de CAPEPS2 parle des besoins des enseignants et les conditions d'apprentissage.

« Les besoins d'enseignement manquent surtout, les matériels et l'accompagnement, les tapis, les matériels d'athlétisme, des vidéos projecteurs, des matériels didactiques qui permettent à l'enseignant par exemple de lier EPS à la vie sociale pour faire comprendre aux élèves que telle situation pratiquée dans le terrain est en lien avec les modes de vie de la société, on doit lier la théorie et la pratique. »

Bon ici pratiquement on travaille dans des conditions très difficile absence d'organisation manque de matériel ça se voit au niveau des établissements. Nous manquons de tous, mais comme nous les africains nous avons tendance à attendre un partenaire qui viendra faire quelque chose pour nous »

Monsieur M. S enseignant en service à M'lomp est à sa sixième année et titulaire d'un CAP revient sur la question des besoins d'enseignant et les conditions d'apprentissage.

« Nous n'avons pas de problème pour l'hébergement. Le problème est le suivi des enfants dans les maisons. A la descente les élèves vaquent à d'autres préoccupations. Ils ne regardent pas les cahiers. Pour les infrastructures nous n'avons pas un grand problème parce que la route est goudronnée de Ziguinchor jusqu'à M'lomp. Et le village est électrifié même s'il y a des zones qui ne sont pas électrifiées, et maintenant l'équipement scolaire est le problème. Je prends un exemple, mon école n'est pas électrifiée sinon les enfants sont bien équipés il y a tout pratiquement. »

Ces deux enseignants révèlent des problèmes différents dans les établissements. Pour le professeur d'EPS, les besoins d'enseignement manquent beaucoup à savoir les matériels de pratiques sportifs comme les tapis, les matériels d'athlétisme, des vidéos projecteurs. Selon lui, l'enseignement sportif doit être liée entre la pratique et la théorie et chaque cas de pratique à une fonction dans la société, c'est-à-dire la pratique de l'enseignement sportif est un reflet

de la société et enseigne un ensemble de mode de vie. Donc, l'éducation physique et sportive (EPS) à un lien avec le mode de fonctionnement de la société et que cet enseignement ne doit pas être résumée à la pratique du sport. Il revient sur les conditions d'apprentissage dans le lycée de M'lomp Oussouye, le professeur d'éducation physique et sportif estime que les conditions d'apprentissage sont très difficiles. Il évoque d'abord une absence d'organisation, manque de matériels et équipements sportifs et un manque d'infrastructures sportifs. Il considère que le lycée doit se doter d'un complexe multidisciplinaire pour l'épanouissement des écoliers. Par compte l'enseignant à l'école élémentaire mentionne qu'il ne rencontre pas de problème d'hébergement, mais le problème est le suivi des enfants dans les maisons. Les élèves ne révisent pas les leçons, pour d'autres préoccupations. Il note que pour les infrastructures, M'lomp et Cadjinolle dispose d'une route qui facilite l'accès et une partie de M'lomp est électrifié, mais la commodité scolaire pose problème. En plus, le professeur d'anglais M.A a trois ans d'expérience titulaire d'une licence et CAEM souligne « *les conditions d'études sont relativement bonnes. Il y a une bibliothèque disponible et récemment la cellule de l'anglais a fait une demande au près du principal pour des manuels et deux semaines après les manuels étaient disponible* ». Le professeur d'anglais considère que les conditions d'étude dans l'établissement sont relativement bonnes car, il dispose une bibliothèque équipée et une administration réactive. Le professeur de la science de la vie et de la terre (SVT) et des mathématiques, dispose d'un diplôme de CAESM, il intervient dans le collège, le lycée et le collège Calassans (privé catholique) aborde un autre angle différent de ses collègues.

« Les besoins d'enseignement se sont des outils d'enseignement avant, il n'y avait rien pas de courant ni d'eau courante, maintenant nous avons de l'électricité et de l'eau plus quelques machines, mais nous les anciens nous n'avons pas bénéficié une formation en informatique. Nous avons des difficultés en informatique, nous avons des problèmes comme des photocopieuses et les matières comme SVT demandent souvent beaucoup de support. C'est des matières pratique qui demandent beaucoup de supports et si vous ne disposez pas de support à temps voulu, c'est des problèmes des fois on nous rapproche d'utiliser beaucoup de supports (administrations). Ils nous disent le budget n'est pas conséquent pour les supports papiers ».

Il indique à propos des logements des enseignants que « *les gens ont très peu de considération des enseignants, je suis dans cette maison-là. Je m'apprête même aller chercher la location dans une autre maison. Nous avons des problèmes de logement avec des*

familles d'accueil. Si l'enseignant arrive en tant que célibataire, ce n'est pas trop difficile pour trouver un logement, mais s'il vient avec sa famille c'est trop compliqué parce qu'il n'y a pas beaucoup de tolérance pas assez de considération »

Cet enseignant précise les besoins des enseignants en évoquant les difficultés dont ils rencontrent. L'enseignement actuel ne peut pas se passer sans les outils de la technologie d'information et de la communication. Ainsi, il fait une historicité des conditions de l'établissement. L'établissement ne disposait pas d'électricité, ni d'eau courante, ni des ordinateurs et maintenant ce vide est en train d'être comblé petit à petit. Mais, l'installation des outils informatiques s'accompagne avec la formation en informatique, les anciens enseignants n'ont pas forcément bénéficié d'une formation sur l'utilisation de l'outil informatique. En plus, l'établissement souffre des problèmes de photocopie, il décrit que les matières dont il enseigne demandent beaucoup de support pour l'enseignement. Il y a souvent des problèmes entre les enseignants et l'administration autour des supports papier. En plus, il revient sur les conditions de logements, l'enseignant expose qu'il rencontre énormément de difficultés avec les familles. Ces difficultés sont liées à la culture, à la cohabitation. Les enseignants célibataires ont plus de chance d'avoir une chambre que les mariés. Sur cette question un autre enseignant d'une même discipline d'enseignement au lycée de M'lomp qui a commencé le métier en 2011 et titulaire d'un CAESM témoigne les complications d'hébergement et d'enseignement « *Comme je suis professeur de math et SVT, les matériaux géométriques nous manquent comme règles. Et des élèves qui viennent sans matériels géométriques c'est un retard pour l'enseignant. Et aussi des supports de cours. Le logement des enseignants est un problème, je viens de recevoir un appel d'un collègue qui a besoin d'un logement. Le logement n'est pas cher, mais on n'est mal logé. Il y a des enseignants qui sont dans des maisons non électrifiées. Ce professeur du lycée de M'lomp cite le problème du matériel géométrique pour l'enseignant et des élèves qui viennent sans matériel. Il aborde aussi les conditions de logement des enseignants qui se trouvent dans des maisons qui ne sont pas électrifiées. Par compte, si certains enseignants se plaignent des conditions de logement d'autres ne se plaignent pas forcément, mais indexe le manque d'infrastructures scolaires comme la salle des profs ou le bureau de l'administration. C'est ce qu'explique M. N, enseignant d'histoire et de la géographie, il a six ans d'expérience. Il parle de la situation de l'établissement « *On ne se plaint pas trop de l'accueil, le problème s'est les infrastructures scolaires. Vous avez vu que c'est un lycée mixte et pourtant il a été scindé depuis l'année dernière le lycée et le CEM. Les professeurs n'ont pas de bâtiment ou salle des profs, le**

bâtiment qui doit accueillir l'ensemble de l'administration et les professeurs n'existe pas. L'administration est sur les locaux ou la place de Sonatel »

Les enseignantes et les enseignants ne rencontrent pas forcément les mêmes difficultés. Pour une enseignante, le poids de la famille et du mariage joue un rôle important pour la préparation des cours et l'hébergement. Nous avons interrogé une dame du lycée de M'lomp, enseignante en français mariée et mère d'une fille raconte *« J'avoue c'est très difficile mais j'essaie d'allier les deux. Je ne vis pas avec mon mari, il est à Ziguinchor, je suis donc seul, je ne ressens pas trop le poids de la famille et je me concentre plus aux travaux scolaires. Je me réveille très tôt à 5h du matin, je fais mon petit linge et après j'amène l'enfant dans une famille, c'est une tante a son papa quand je reviens, je vais la chercher, je fais ma propre cuisine et le soir je retourne à l'école. A mon retour, je vais le chercher et préparé pour mon diner. Ce qui fait que cette année avec mon bébé, il m'arrive d'être en retard pour aller à l'école parce que je me lève très tôt, je me lave, j'entretien l'enfant, je l'amène à la famille de son grand parent. Et je suis souvent en retard ».*

Ce récit montre que la dame se réveille tôt le matin pour l'entretien de son enfant et c'est elle qui fait la cuisine. L'entretien de son enfant explique les retards qu'elle accuse cette année.

Pour le collège Calassans, les enseignants éprouvent le besoin de l'électricité, une salle informatique et la bibliothèque n'est pas assez équipée.

La question du logement des enseignants et les conditions d'apprentissage est vraiment problématique pour le système scolaire Sénégalais. Elle mérite d'être repensée par les politiques publiques. La réussite scolaire passe inéluctablement par un équipement en matériel scolaire. Notre apprentissage scolaire, la théorie prime sur la pratique. Les matières expérimentales comme la science de la vie et de la terre, la physique, la chimie, les élèves ont besoins d'expérimenter afin de mieux assimiler la connaissance. Pour les matières littéraires, les élèves doivent faire aussi des cas pratiques donc l'enseignant doit avoir un certain nombre de matériel, de cartes, de globe terrestre etc. Cependant, le patron du collège public de M'lomp Oussouye revient sur les besoins scolaires des enseignants dans son institution *« C'est des conditions difficiles même si l'Etat a fait ce qu'il pouvait faire, mais en réalité si je prends le volet pratique surtout dans les matières scientifiques comme PC s'est des matières d'expérience et autres, mais ce que nous constatons le matériel didactique pour les scientifiques manques donc, la théorie prime sur la pratique ».* Après avoir montré que dans l'établissement, la théorie prime sur la pratique, le principal indique les conditions de

logement des enseignants. Selon lui, « *C'est un problème parce qu'un enseignant quand il loge aux niveaux des familles des fois s'est des problèmes si on pouvait avoir des structures spécialisées des bâtiments ou les enseignants sont un peu loin des populations s'est encore mieux parce que là certains enseignants sont tenus de bouser d'un endroit a un autre s'est cas même des problèmes que nous rencontrons ici. Si on pouvait améliorer les conditions de logement cela améliorerait le niveau d'apprentissage des élèves* ».

Dans une société où, les parents d'élèves et la jeunes ont une culture scolaire élevés, la communauté trouve des stratégies et des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Le proviseur du lycée de M'lomp nous explique aussi les besoins scolaires dans son établissement et l'effort de la communauté avec des partenaires pour l'amélioration des conditions d'apprentissages. « *Il nous manque énormément de choses, il faut d'abord saluer l'effort de la population, de la diaspora et des collectivité locale. A travers l'association « Djito⁴» qui est à la fois locale et de la diaspora qui nous équipe en logistique numérique surtout en informatique, il y a aussi la dotation en livre de la bibliothèque et cette même association nous a construit la bibliothèque suffisamment équipée et qui nous permet de pousser les élèves pendant les heures creuses d'aller faire la lecture au lieu qu'ils traînent dans la cour de l'école. Et nous avons ciblé les petites classes pour avoir le gout de la lecture afin que dans l'avenir ils puissent faire des performances attendues.*

Ce qui faut savoir, il n'est pas de la vocation des APE de construire des édifices, des établissements. Nous n'avons pas de bloc administratif, il faut renforcer les salles de classes. L'initiative est déjà prise de l'APE, mais APE ne peut pas avoir d'ici et maintenant des délais cours et moyen tous les moyens qu'il faut pour construire des salles de classe convenable. On aurait voulu dans les programmes de l'Etat aussi qu'on pense au renforcement de la construction du lycée de M'lomp et de la connexion informatique parce qu'aujourd'hui, le proviseur se connecte à partir de son propre crédit et portable. Je pense qu'aujourd'hui, l'informatique est un intrant pédagogique, on en a besoin et l'électrification totale des salles de classes. Donc, le renforcement de la construction des salles de classes, la construction d'un bloc administratif, l'installation d'une salle informatique avec du réseau. ».

L'analyse de ce discours laisse comprendre l'engagement de la population de M'lomp pour la scolarité de leur enfant. En effet, le proviseur montre qu'à partir d'une association

⁴ C'est une association qui regroupe des jeunes de la commune de M'lomp au niveau national et international pour le développement de la zone.

communale, la population a construit une bibliothèque équipée, une salle informatique équipée en logistique numérique même si la construction des édifices publique n'est pas un ressort de la population, mais de l'Etat central. A l'image des écoles publiques de M'lomp, le lycée souffre d'un manque de salle de classe, l'absence d'un bloc administratif et l'installation d'une salle informatique avec du réseau. Le Proviseur aborde aussi la question du logement des enseignants et d'après lui, *« les enseignants logent avec la population néanmoins qu'ils louent, je pense si on pouvait trouver un bâtiment ou des locaux qui faciliteraient aux enseignants la possibilité d'avoir des parcelles pour pouvoir les fidéliser et les maintenir longtemps cela pourrait motiver les enseignants d'avantage et améliorer la qualité des enseignements apprentissages. Et là les enseignants sont obligés de louer et de vivre à peu près la même situation que vivent les habitants de la localité »*. Il considère que le fait de vivre avec la société : *« socialement s'est bien parce que l'enseignant est d'abord un acteur social, il fait partie de cette catégorie de fonctionnaire ou d'agent qui est condamné à être très proche de la population parce que l'enseignant à la tâche d'éducation et de formation au même titre qu'un parent sauf l'école s'est institutionnalisée. Donc c'est l'agent le plus proche de la couche sociale. Une école de qualité commence à partir des familles. Une famille quand elle abrite un enseignant s'est déjà bien pour la famille et pour l'école. »* Si le fait de vivre avec une famille d'accueil est important néanmoins il y a des contraintes pour la pratique du métier *« mais le problème fondamental est que l'enseignant a besoin un cadre adéquat pour la préparation de ces enseignements apprentissage, il faudrait un cadre qui lui permet d'assurer un minimum de concentration et de travail et même à des heures tardives, cela nécessite de la disposition de l'électricité permanente. Il n'est pas évident de trouver forcément ces cadres dans les familles. »*.

Pour les conditions de logement, le proviseur montre que le fait de loger avec la population est à la fois un atout pour la famille et peut être des fois un handicap pour l'instituteur. Un enseignant qui loge dans une famille peut être une source de motivation pour les apprenants, mais le métier de l'enseignant demande une concentration, un isolement pour mieux préparer les cours. Dans les familles, il n'est pas évident que l'enseignant trouve un dispositif adéquat à l'exercice du métier.

En sommes, la lecture et l'analyse des différents discours montrent que le besoin des enseignants et des élèves pour un apprentissage de qualité reste à améliorer. Les différentes écoles manquent d'infrastructures pédagogiques, d'équipement en matériel scolaire. En plus, la connaissance est un va et vient entre la théorie et la pratique et les établissements de

M'lomp et Cadjinolle souffrent totalement de laboratoire scolaire. La question du logement des enseignants mérite un débat public et une action publique. Certains enseignants de M'lomp et Cadjinolle souffrent des problèmes de logement. La disponibilité des maisons est un problème et le cadre pour l'épanouissement de l'enseignant dans l'exercice de sa fonction. Ainsi, faut-il construire des cités d'enseignants ?

La construction des cités d'enseignants par les collectivités territoriales permettra de résoudre deux problèmes. Le premier est le logement des enseignants et le logement des enseignants correcteurs d'examen. Le second est que les collectivités territoriales peuvent en tirer profit.

1.15 Appréciation du niveau scolaire et la place de l'école dans la famille

La crise liée à la COVID-19 a conduit à la fermeture des établissements scolaires dans de nombreux pays. Selon l'UNESCO, plus de 60 % des élèves dans le monde ont été affectés par la fermeture prolongée de leur école ou par des limitations extrêmes des conditions habituelles d'apprentissage. Au Sénégal, le gouvernement a progressivement pris des mesures de fermeture des frontières aériennes et terrestres, ainsi que des écoles et des universités, et d'interdiction des manifestations sportives, culturelles et religieuses. Les populations ont été sommées de restreindre leurs déplacements, le fameux slogan « restez chez vous » étant repris de manière virale sur WhatsApp et sur les autres réseaux sociaux (Faye, 2020). L'éducation scolaire était suspendue dans tous les niveaux du préscolaire, élémentaires, collèges, universités et les écoles de formations. Ainsi, pour une continuité pédagogique, le ministre de l'éducation nationale lance un programme « Apprendre à la maison ». Le programme permet aux acteurs du système scolaire (élèves et enseignants) de suivre les cours en ligne (internet et télé), des supports étaient confectionnés pour ceux qui n'ont pas accès à l'internet. Cependant, le niveau scolaire des élèves a toujours été un débat au Sénégal. Ainsi, dans cette partie, nous allons accueillir la perception du niveau scolaire des élèves par des enseignants et des parents d'élèves et faire un aperçu sur la place de l'école dans les différentes familles.

Le P. E 2 donne son point de vue sur le niveau scolaire des élèves et ses attentes face à l'école.

« Ce que j'attends de l'école malheureusement c'est costaud parce que pour attendre de l'école il faut partir de soi-même son circuit au moment où on était à l'école qu'est ce qui a été et présentement qu'est ce qui a évolué ? Je ne suis pas trop satisfait des réformes scolaire, on constate qu'à notre temps si tu n'as pas la moyenne tu redoublais, aujourd'hui on dit on scolarise des enfants mais on ne scolarise pas les enfants parce qu'ils parlent très mal en français. Tout le système qui était là qui permet à l'enfant de maîtriser la langue de Molière

sur laquelle il peut progresser jusqu'au niveau supérieur sont élagués, la rigueur qui était là elle n'est plus. Ce que j'attends de l'école qu'on revoit exactement pourquoi à un certain moment le Sénégal était sur un bon plateau de cadre ? Comment on encadrerait ces gens-là et aujourd'hui pourquoi 98% des élèves sont pratiquement littéraire or le Sénégal avait un bon niveau de scientifique qu'est ce qui s'est passé ? Qu'est ce qui est mis en place pour encadrer les enfants ? J'attends beaucoup l'école de faire le bilan sur ce point. Je suis scientifique, mais j'ai fait les deux puisque j'ai fait latin et grec de la 6^e à la 3^e et c'est pour cela je disais l'encadrement était très bon au lycée Djignabo.

La science est beaucoup plus fréquente du pragmatisme, c'est pourquoi l'école sénégalaise doit se poser pourquoi à la fin des études on revient sur la pratique et on ne fait que de la théorie, la littérature. Ce que j'aime en série scientifique lorsque j'étais au lycée Djignabo on allait souvent faire des essais et une fois à la fac on avait un volet théorique et les stages et la pratique dans les labos, tu sortais déjà avec un certains savoir pratique. C'est là où s'est beaucoup plus intéressant scientifique.

Le niveau est trop bas pourquoi je le dis-nous on était là on n'avait rien les enfants ils ont tous ils n'arrivent pas à harmonisés à faire des très bons résultats. Quand on compare les moyennes que nous on sortait jusqu'en terminal c'est les moyennes que les enfants sortent en 6^e, 5^e, 4^e alors que c'est en première et terminale que les niveaux baisses. Nous on faisait des moyennes de 15, 16 en 6^e, 5^e aujourd'hui vous demandez un enfant il dit j'ai eu 11 ; 12 de moyenne pour les mêmes niveaux. Pour moi le niveau est très bas ».

L'analyse de ce discours montre que le parent d'élève part de son expérience scolaire pour faire une description de son attente face à l'école et le niveau scolaire des élèves. Il accuse d'abord les différentes réformes du système scolaire national Sénégalais. Il souhaite qu'on revoie pourquoi, le système scolaire est majoritairement composé de littéraire au détriment des matières scientifiques. Le parent d'élève pense que le niveau est lié du fait que le système ne propose pas une pratique, une expérimentation de la connaissance. Il s'appuie de son vécu et expérience scolaire pour dire que maintenant le niveau des élèves est trop bas, malgré que les élèves disposent des outils ou les moyens d'apprentissage comme l'électricité, l'internet, la bibliothèque. Selon lui, les élèves ont du mal à harmonisés les opportunités pour faire des bons résultats. Il montre aussi que l'école occupe une place considérable dans la famille parce que tous les enfants sont scolarisés. « *Tout le monde est allé à l'école donc la place de l'école est très importante* ». La baisse du niveau est aussi constatée par P.E10 « *le niveau de*

l'enfant qui est au préscolaire est acceptable cette année, mais celle qui est au collège le niveau est en baisse par rapport à ces dernières années. Peut-être avec son âge elle joue beaucoup, elle fait la 3^e. A l'école primaire elle était le premier ou deuxième de la classe ».

La baisse du niveau scolaire des élèves est constatée par plusieurs parents que nous avons interrogé dans le M'lomp et le Cadjinolle. Par compte, P.E 7, P. E 6 et le P. E 3 donnent respectivement leurs avis sur le niveau scolaire de leurs enfants assez différente comparativement à leurs cohabitants.

« Mon appréciation est qu'ils se débrouillent pas mal, sauf ces dernières années avec la maladie de leur encadreur, ils ont du mal à trouver un encadrement. Je suis satisfait de l'éducation de mes enfants, ils ont des bonnes notes à l'école, c'est moi qui récupère les bulletins » D'après le P.E 6 *« Mon appréciation du niveau de mes enfants, hier ils avaient fait un essai mon fils est le premier du centre et même les autres sont parmi les 5 premiers. Je suis très satisfait de l'éducation scolaire de mes enfants parce que l'encadrement que je fais à la maison et de l'enseignant donnent des fruits ».* Selon le P.E 3 *« Je suis satisfait de l'éducation scolaire vu le comportement de mes enfants. L'école est très importante parce qu'elle éduque nos enfants je pense sans l'école il serait très difficile d'éduquer nos enfants ou elle ne sera pas complète »*

D'après les différents parents d'élèves, le niveau scolaire de leurs enfants est satisfaisant. Pour le P.E 7, les écoliers se débrouillent pas mal, mais l'indisponibilité de leur encadreur est une entrave à la progression des enfants. Le P. E 6 s'appuie sur des résultats scolaires des enfants pour donner son avis car les élèves font partie des cinq premiers de la classe et l'encadrement familial donne des fruits. La satisfaction du parent est basée sur les résultats ou la moyenne et aussi sur le comportement des enfants, c'est ce que dit le P. E 3.

Pour mieux saisir le niveau des élèves nous nous sommes intéressés aux discours de leurs enseignants.

L'enseignant R. B10 montre que le niveau des élèves est une question nationale et *« c'est à l'image de tous les établissements (du Sénégal) on se plaint du niveau des élèves et s'est aggravé depuis l'année (2019-2020) dernière parce que nous n'avons pas connu une année normale et on a constaté le problème de qualité qui se pose dans l'enseignement ».* L'enseignant soutient que le niveau scolaire des apprenants était un vieux phénomène, mais l'avènement du covid-19 a rendu plus visible ou aggrave le fait, c'est-à-dire les mesures prises

par les autorités politiques pour lutter contre la propagation de la pandémie ont impactés le niveau scolaire des apprenants. Ce constat est partagé par plusieurs enseignants, E.S 4 intervient dans le collège et secondaire affirme une distinction du niveau scolaire des élèves. Il explique que le niveau des collégiens est légèrement en hausse par rapport à celui des lycéens.

« Je dirais, le niveau des élèves dans le collège est légèrement en hausse par rapport aux élèves que je détiens dans le lycée. C'est un constat que nous faisons depuis des années et au lycée, le niveau continue à baisser et s'est inquiétant. Le niveau est très inquiétant. Je suis à ma première poste, mais si je compare le niveau de mes premiers élèves et les élèves que je détiens actuellement, je dirais que le niveau est en baisse de façon extraordinaire. Je me rappelle ma deuxième année, j'avais une classe de troisième et les élèves me poussé au travail, j'avais des élèves et je n'hausse pas aller à l'école sans préparer mon cours parce que dans cette classe j'avais de très bons élèves qui pouvaient poser des questions pointues par rapport au cours et cela m'a permis de pousser ma recherche, de me perfectionner donc d'aimer d'avantage le métier et j'étais satisfait de mes élèves, mais de plus en plus ceci change ». Il a fait plus de 15 ans au lycée, il compare le niveau actuel de ses élèves par rapport à ses anciens élèves pour dire que le niveau est fortement en baisse. La dépréciation du niveau n'est pas seulement un fait de M'lomp, mais général. C'est l'observation de L.D 6 *« le constat est là chaque année le niveau baisse de façon générale et ce n'est pas seulement à Mlomp s'est partout ».* De ce fait, certains enseignants constatent qu'en comparant le niveau des élèves des localités d'où ils étaient, celui de M'lomp est inférieur. D'après G.N/3 (professeur d'anglais) *« le niveau est assez bas comparé au niveau des élèves de l'école d'où je viens (Dakar). Le principal problème, c'est la base, cette année, j'ai la classe de seconde, mais j'ai l'impression que les élèves ont perdu la base et cela constitue un problème pour les élèves et pour moi. Je comprends cela à partir des notes, de la participation des élèves en classe. Il y'a des élèves jusqu'en classe de terminal qui ne comprennent pas des choses qui sont basique ».* C'est un professeur d'anglais qui a débuté dans une école privée à Dakar, et compare la participation des élèves et les notes, il estime que le niveau des élèves dans la commune de M'lomp est moins. La perception du niveau des élèves est assez différente, selon l'E.S 9 (enseignant au collège privé Calassans) *« Au collège Calassans de Cadjinolle on ne se plaint pas beaucoup parce qu'on a des élèves qui ont des niveaux acceptables, les neuf années que j'ai fait ici, j'ai commencé à Dakar deux ans. On a eu à faire 96% à 100% pour le taux de réussite aux BFEM. On ne se plaint pas beaucoup. Je pense le sérieux détermine*

dans tout travail, ici les enseignants respectent l'heure, ils sont ponctuels, il y a du sérieux parce qu'il y a un règlement intérieur que tout élève et tout enseignant devra respecter. Ce qui fait, l'école donne de bons résultats ». Il explique que l'établissement n'a pas forcément de problème de niveau parce que chaque année l'établissement arrive à faire plus de 95% du taux de réussite au BFEM. Ces résultats s'expliquent par un respect du règlement intérieur. Mais, l'analyse et l'observation des effectifs du collège par rapport aux résultats peuvent s'expliquer par la sélection des élèves basés sur un capital culturel et économique forte de la famille des collégiens. Le patron du lycée de M'lomp à propos du niveau scolaire des élèves du Sénégal pense que le niveau est à consolider « *bon par rapport au niveau général je pense, il est à consolider et a renforcé, il ne manque pas des années notre lycée se hisse de la première place de l'académie de Ziguinchor. Je pense d'abord le niveau est à consolider ensuite à améliorer et renforcer progressivement. C'est le défi que nous devons nous lancer ».*

La lecture des différents discours des acteurs stratégiques du système scolaire laisse l'impression que les écoliers manquent de niveau par rapport à celui attendu. Ainsi, les facteurs explicatifs sont nombreux. Certains acteurs accusent le système scolaire, l'enseignement tandis que d'autres reprochent les familles et la société.

1.16 Ecole et avenir professionnel des élèves

La scolarisation des élèves est motivée par une réussite professionnelle dans la vie sociale. L'école est un moyen de formation et d'accès à la connaissance. De ce fait, nous intéressons au discours des parents d'élèves pour comprendre si les parents d'élèves ont confiance à l'école pour l'avenir professionnel de leurs enfants. L'appréciation des parents sur l'école pour la réussite scolaire des élèves est différente. D'abord, certains font confiance à l'école pour l'avenir professionnel de leurs enfants, ensuite d'autres estiment qu'avec le système scolaire Sénégalais, l'école maintient les élèves et favorise l'échec, et enfin il y a ceux qui croient qu'il faut professionnaliser le système de l'éducation.

Le P. E 1 donne ses impressions « *bon tout dépend chacun a sa chance, mais la première priorité c'est l'école je fais confiance à l'école parce que l'école s'est le premier formateur avant de faire quelque chose, il faut savoir combien de centimètre et combien de mettre si tu n'as pas été à l'école tu ne connaitras pas le mettre ni le centimètre toute chose est mesurée donc pour savoir il faut aller à l'école.* » Il pense que chacun a une chance pour réussir à partir de l'école et croit que l'école est une priorité pour tout un chacun. En plus, le P E 8, pense aussi que « *l'école est présente dans toutes les activités : lire et mesurer, écrire et*

compter ». Cependant, la conception de l'école pour l'avenir professionnel des apprenants est différente. En effet, le P. E 2 n'a plus de confiance à l'école parce que les réformes du système scolaire laissent l'élève avec des lacunes, « *je vous dirais non, parce que je n'arrive plus à comprendre le mécanisme qui est fait pour encadrer nos enfants pour moi il est médiocre parce que comme je le disais dès qu'un enfant se trouve à l'école et on ne le permet pas de redoubler de reprendre et pouvoir se rattraper on nous dit pratiquement redoublement zéro moi, j'ai déjà un problème parce que l'enfant là on va le pousser soit jusqu'au niveau 3^e c'est fini pour lui ou en terminale parce qu'il accumule des lacunes et quelques personnes passent au niveau supérieur. Donc je ne fais pas confiance à l'école temps qu'ils n'ont pas revu ce programme.* »

La politique de réduire les taux d'exclusion ou de redoublement n'est pas bien aperçu par ce parent, il considère que le redoublement permet à l'enfant de se rattraper. Les classes d'examens sont donc carrefour des élèves en difficultés scolaires. Par ailleurs, certains parents pensent qu'il faut professionnaliser le système scolaire à partir de la classe de terminale, tout le monde n'est pas fait pour réussir dans un système de l'enseignement général. C'est ce qu'explique P.E 12 « *Oui, je fais confiance à l'école, mais pas seulement sur l'enseignement général, je pense l'Etat doit nous aider à professionnaliser l'éducation parce que à partir de la terminale, l'élève doit se canaliser.* ».

La lecture des différents entretiens prouve que certains parents ont confiance à l'école pour l'avenir professionnel des enfants et d'autres n'ont pas de confiance au système scolaire. Ainsi, nous nous sommes intéressés aux enseignants pour comprendre leurs satisfactions au système de l'éducation nationale Sénégalais. Il ressort que la majorité des enseignants interviewés disent qu'ils ne sont pas satisfaits parce que le système n'enseigne pas la réalité africaine et les choses qui sont utiles dans le futur, les élèves n'arrivent pas à assimiler les choses basiques, les résultats des différents examens ne sont pas satisfaisants et ceux qui arrivent à réussir n'ont pas forcément de l'emploi. Donc, le système est à consolider, à renforcer.

Chapitre IV : Articulation travaux domestiques et travaux scolaires

1.17 Travaux domestiques en période scolaire

Pour l'enfant l'école, avec la famille, est un des lieux de socialisation de la notion et de la valeur du temps (Lacroix, 2011) et du travail. Ainsi, les enfants sont inculqués dès le bas âge à certaines activités de la vie sociale. Dans cette partie nous allons nous intéresser à identifier les différents travaux domestiques en période scolaire, l'articulation des travaux domestiques et travaux scolaires et les dispositifs d'apprentissage à la maison.

Les travaux domestiques peuvent être considérés comme une partie intégrante de l'éducation de l'enfant pour son épanouissement dans la société. Dans le M'lomp et Cadjinolle, les enfants sont confrontés trop tôt à des travaux domestiques ou tâches ménagères. C'est une forme de socialisation et de préparation à la vie. Ainsi, nous avons interrogé, les parents, les élèves sur leurs activités extrascolaires. Il ressort que toutes les familles visitées, les différents entretiens et les observations confirment que les élèves font des travaux domestiques en période scolaire. Ce parent d'élève (P.E 1) confirme « : *Chez moi chacun lave son uniforme scolaire les mercredis soir et les week-ends. Les grands (es), le week-end aident leurs mamans à faire la cuisine les filles et même les garçons pour qu'ils s'apprennent, ils balayent et font le linge* ». En plus, le parent d'élève (P.E 3) explique aussi « *les travaux domestiques si, chez moi, il y'a pas un travail pour les filles et pour les garçons. Ils balayent tous, ils lavent les bols et partent tous aux champs à la récolte du riz. La récolte s'est entre le mois d'octobre novembre et décembre. On part le matin les week-ends et les jours qu'ils n'apprennent pas ou les soirs* ». Le P. E 4 ne dit pas le contraire « *Si, on n'ait à la campagne des noix d'anacardes les enfants vont dans les champs à la recherche des noix d'anacarde les jours qu'ils n'étudient pas. En plus, les enfants soutiennent dans les jardins leur maman, ils font la cuisine, linge sans distinction de genre* ».

Ces différents récits identifient les travaux domestiques que font les apprenants en période scolaire. Ces travaux varient en fonction des périodes. Les tâches ménagères ou l'entretien de la maison sont des pratiques quotidiennes comme le balayage, le linge, la recherche du bois, la cuisine, la vaisselle, la pêche (pour les garçons), mais la récolte du riz, la campagne des noix d'anacarde et l'entretien du bétail se fait par période.

Les tâches ménagères sont pratiquées par tous les genres, mais les filles sont plus visibles.

Les travaux domestiques sont considérés comme une socialisation et certains élèves pensent qu'ils apprennent beaucoup de choses soutient E 6 (fille de 22 ans en classe de terminal) «

non, les travaux ménagers n'impactent pas forcément mes travaux scolaire, mais j'apprends beaucoup de choses à part l'école ». Si les travaux ménagers n'impactent pas les travaux scolaires pour certains, pour d'autres surtout les filles, ils réduisent le temps de la concentration et creuse l'écart entre les filles et les garçons. Une élève en classe de première estime (E 11) que « *le temps de travail domestique est nombreux, je constate que les garçons nous devancent parce qu'il y a le travail à la maison* ». En plus, dans cette lancée, une élève de terminal rapporte (E 8) « *le travail domestique participe à réduire le niveau des élèves parce que le temps du travail domestique, je pouvais le faire à la bibliothèque ou apprendre mes leçons* ». Les filles estiment que le travail domestique participe à réduire le niveau scolaire ou le temps de la concentration car, la nuit elles sont trop fatiguées.

Le travail domestique des élèves est observable dans tous les différents ménages de M'lomp/Oussouye, mais la stratégie d'articulation des travaux domestiques et scolaire est liée à la culture des parents et leur économie.

1.18 Articulation travaux scolaires et travaux domestiques

Si les travaux domestiques sont observables dans tous les ménages de M'lomp et Cadjinolle, la stratégie de lier le travail scolaire et travail domestique diffère d'une famille à une autre. La différence est identifiée en fonction de la culture scolaire et l'économie des parents. En effet, nous avons constaté que les différentes stratégies pour lier les deux viennent de l'instruction des parents. Les parents planifient un emploi du temps des activités des élèves en période scolaire et dépend des circonstances et de l'économie des parents.

Le P. E 1 explique « *: Tout dépend, si la personne n'a pas cours de 8h à 9h ou 10h, elle fait la vaisselle ou balaye la cour et les chambres, j'ai fait un calendrier pour les études et le travail domestique pour tous les enfants* ». Ce parent explique qu'il a élaboré un calendrier scolaire pour lier le travail scolaire et domestique. Son calendrier dépend du calendrier scolaire des élèves. Les élèves qui n'ont pas de cours le matin s'occupent des travaux domestiques avant d'y aller. Le parent P. E 6 qui est une enseignante sa méthode est différente à celui du précédent, car pour elle « *on part tous à l'école, le premier qui arrive lave les bols et fait la cuisine, d'habitude mon garçon qui est au collège arrive à midi et fait la cuisine moi, j'arrive à 13 heures, je trouve qu'il a déjà préparé le riz blanc et après le repas la petite fille lave les bols et balaye. La nuit après le dîner, on ne lave pas les bols. C'est au retour de l'école qu'on fait la vaisselle. On se partage les tâches quand j'arrive en attendant le garçon fait le riz blanc moi, je prépare la sauce. Je nettoie la cour que les après-midis. On arrête tout pendant*

les heures d'études ». Par compte le P E 12 (enseignante) révèle « *Elles (les filles) font la cuisine le samedi et les dimanches et gardent dans le frigo pour deux jours et cuisine aussi les mercredis, on garde dans le frigo pour le jeudi et vendredi* »

Ces différents discours nous permettent d'identifier la manière de lier le travail scolaire et le travail domestique. La particularité de M'lomp est que les filles et les garçons cuisinent. Cela permet d'alléger la tâche et prépare la personne à vie en société.

Nous identifier deux stratégies différentes :

1. Une planification d'emploi par les parents⁵ (des fois par les apprenants) qui dépend de l'emploi scolaire des élèves pour lier les deux activités
2. Le batch cooking⁶, les filles cuisinent le week-end mettent dans un frigo⁷ pour ne pas cuisiner les jours ouvrable.

1.19 Dispositif d'apprentissage à la maison

Les dispositifs mis en place pour la scolarisation des élèves peuvent faire la différence entre leurs parcours. La scolarisation des enfants dans le M'lomp et Cadjinolle est importante, mais les dispositifs d'apprentissage varient et méritent d'être étudiés dans une société fortement scolarisée. Il serait question de s'intéresser à l'organisation des élèves dans les ménages, à l'équipement scolaire au temps d'apprentissage à l'encadrement. Pour y arriver nous avons interrogé des élèves et les parents d'élèves.

Le constat est que les dispositifs d'apprentissages varient en fonction du profit scolaire des parents et de l'économie. En effet, les parents qui ont un profit scolaire assez important et qui sont dotés d'un capital économique intéressant payent la documentation, l'équipement, engagent un répétiteur ou cours de renforcement, élaborent un emploi d'activités et s'activent (encadrement par eux même) pour l'épanouissement scolaire des enfants. Par compte, les parents d'élèves de culture scolaire moins importante et d'économie faible ont des lacunes pour accompagner leurs enfants. Par ailleurs, les parents d'élèves qui ont une culture scolaire forte et une économie faible trouvent aussi les moyens d'accompagnement des enfants même s'ils sont plus dans la recherche d'une survie de la famille.

⁵ La planification se fait en fonction de l'emploi scolaire des élèves. Elle permet de partager les tâches entre les enfants du ménage. Dans certains cas le premier à arriver à la maison fait le travail.

⁶ Consiste à préparer les plats en amont, pour libérer du temps.

⁷ Cette pratique est observable que dans les familles où le capital économique est important.

Les différents entretiens avec les parents et les élèves montrent que les élèves apprennent dans les chambres, véranda, salon, jardin, cours de la maison, sous les manguiers etc. Les lieux de travail scolaire à la maison sont composés de chaise, tabouret, natte, table banc, tableau, bougie. Certains ménages disposent de l'électricité tandis que d'autres n'ont pas d'électricité, mais de plaque solaire (pour certains ménages), des bougies. Les élèves qui ne disposent pas d'électricité et de plaque solaire expliquent qu'ils apprennent le jour, la nuit avec des bougies, des téléphones portables.

En plus, les heures de révisions varient en fonction des exigences des parents, des circonstances, c'est-à-dire des périodes d'évaluation, et de la motivation des élèves. En effet, certains élèves se lèvent à 5h ou 6h du matin pour apprendre les cours avant d'y aller à l'école, mais cette pratique est beaucoup plus observable pendant la préparation des évaluations et les élèves en classes d'examen. Dans toutes les familles visitées et les élèves interrogés, la révision des cours se fait en majorité entre 20h-23h, néanmoins il faut noter qu'il y a des élèves qui apprennent les après-midis qui s'organisent en groupe de travail (classe d'examen).

La durée du travail scolaire dans les ménages dépend de l'âge, de la motivation de l'apprenant et le contrôle des parents. Elle est estimée entre 2 à 3h/ 24h.

Cependant, pour les élèves qui résident au séminaire⁸, nous avons interrogé et visité le « programme de la semaine du foyer de M'lomp 2020-2021 ». Nous nous sommes intéressés au temps d'étude dans le foyer. Nous constatons que les élèves se réveillent à 5h 30-6h, ils prennent la douche. Entre 6h-7h 15mn, ils étudient avant d'aller à l'école du lundi au samedi. Les mercredis et samedis soir entre 16h-17h 30mn, 19h-30 à 20h, les collégiens étudient. Ils prennent le repas du soir à 20h et continue entre 20h-45 et 22h aux études du lundi au dimanche, sauf le samedi entre 20h et 22h réservé à la soirée récréative. A partir de 22h, c'est le couvre-feu total. Il y a un comité pour faire respecter le règlement.

Le constat est que dans le foyer de M'lomp, les travaux scolaires sont estimés à 4h-30/24h.

Dans le M'lomp et Cadjinolle, l'encadrement se fait plus par fratrie⁹. Certains parents et élèves expliquent que l'encadrement est assuré par des frères ou sœur et dans le cas où les parents ont un niveau scolaire avancé, la maman encadre les enfants et des fois le papa.

⁸ C'est des élèves du privé catholique du collège Calassans.

⁹ C'est le fait que les grands frères ou sœurs assistent les petits frères ou sœurs ou bien les voisins.

Concernant l'argent de poche, les avis différents, certains parents disent qu'ils ne donnent pas aux enfants de l'argent de poche parce qu'ils ne veulent pas habituer l'enfant de l'argent pour aller à l'école. C'est l'avis de la majorité. Par exemple le P.E 3 disait « *ce n'est pas dans mes habitudes de donner l'argent aux enfants pour aller à l'école, nous sommes dans la société Diola, on se dit l'enfant ne doit pas avoir l'habitude de l'argent pour faire une chose, le jour qu'il n'aura pas, il va voler* ». Il considère que l'enfant ne doit pas avoir l'habitude de l'argent pour faire ses devoirs et cela a une explication culturelle de la zone. Ce qui semble dire aussi P. E. 2 (docteur en pharmacie) « *Pas nécessairement mais ils ont de l'argent au besoin pas l'argent de poche. Quand il y a une activité ou pour acheter quelque chose. Ils demandent papa j'ai besoin de telles chose, mais si non ils mangent le petit déjeuner le repas ils partent à l'école ils reviennent. On les habitus pas de l'argent, ils vont comprendre que même si papa a un revenu mieux il faut vivre au niveau de la société dans laquelle on voit beaucoup de leurs amis dans les villages ne vont pas à l'école avec de l'argent donc pour ne pas trop marquer la différence ils se débrouillent comme les autres* ». Le parent explique que les enfants ont de l'argent au besoin, c'est-à-dire pour des activités de cotisation, des fournitures ou pour payer une chose. Il explique par le fait que beaucoup d'élèves vont à l'école sans argent donc ils doivent vivre comme les autres.

Tandis que d'autres donnent de l'argent de pochet qui varie entre 25f à 100f/jour. Ceux qui donnent les enfants de l'argent s'est seulement dans le préscolaire et l'élémentaire parce qu'ils estiment que c'est des enfants. La faiblesse des revenus des parents fait que certains parents ont envie de donner, mais ils ne trouvent pas forcément les moyens comme disait ce P E 14 « *il m'arrive de donner les enfants du préscolaire et de l'élémentaire, mais pour les collégiens et lycéens, il n'y a pas d'argent. Ils prennent de la bouille des fois et c'est tout. Je n'ai pas d'argent pour cela* ».

La société de M'lomp et Cadjinolle est libéral, les parents estiment qu'ils contrôlent plus les élèves dans le préscolaire, élémentaire et du collège. Le contrôle se base sur la prise de note, les notes, l'emploi du temps, mais beaucoup de parents estiment que les lycéens sont des personnes majeures donc, ils donnent des conseils et leurs font confiance, mais ils font l'évaluation à la sortie des bulletins.

Chapitre V : Processus d'échec scolaire

1.20 Fréquence de l'échec scolaire dans les familles.

Dans les différents ménages de M'lomp et Cadjinolle les déscolarisés sont fréquent. Nous avons interrogé les parents et les élèves sur la fréquence des élèves qui ont quitté l'école dans les ménages. Parmi les 18 ménages interrogés, il y'a qu'un seul ménage d'où le chef affirme d'avoir pas un jeune qui a quitté l'école dans le ménage avant d'obtenir le baccalauréat. Dans les 17 autres ménages, les parents d'élèves confirment qu'au moins un élève a quitté l'établissement scolaire avant d'avoir le baccalauréat. Ces élèves sont soit des fils, des petits frères ou sœurs, des neveux, des nièces, des enfants de leurs grands frères, et des élèves qui sont logés dans la maison. En plus, la fréquence de la déscolarisation est observable dans les collèges et secondaires, c'est l'avis de toutes les personnes interrogées (parent d'élèves, élèves et enseignants).

Le P E 2 explique « *Oui, les échecs scolaires sont plus fréquents dans le collège et dans le secondaire il y'a un qui est passe chez moi, il a fait le bac deux fois, il n'a pas eu.* » Il nous fait comprendre qu'il avait logé un élève qui a fait le bac plusieurs fois sans succès et il a fini à quitter l'école. C'est type de discours sont fréquent pour les parents. Ils expliquent que les élèves ont fait plusieurs fois le concours de baccalauréat et après plusieurs échecs, ils finissent à se décourager ou à se faire exclure. Par exemple l'élève (E 5) nous dit « *J'ai fait le bac trois fois, je n'ai pas réussi et j'ai décidé de faire autre chose* ».

1.21 Relation parent, institution et échec scolaire

Les parents d'élèves sont les premiers partenaires de l'école. L'école noue des relations avec des parents dans le but d'avoir une école de la communauté et faciliter l'intégration des élèves. Ainsi, des différents politiques de gouvernance scolaire sont développés en direction des établissements. Dans cette perspective, de nouvelles configurations éducatives se sont mises en place autour des établissements scolaires. Parfois rassemblées sous le terme de communautés apprenantes, parfois définies comme des illustrations prometteuses de modèles de coéducation, des établissements scolaires se proposent aujourd'hui de favoriser la complémentarité, la coopération de chacun qu'il soit enseignant, professionnel de l'éducation ou encore parent. La mise en œuvre de ses stratégies éducatives s'inscrit dans le but de favoriser une réussite scolaire. Ainsi, nous nous intéressons à la relation des parents et l'école, à la pratique des enseignants.

Dans le cadre de la relation des parents avec l'établissement, nous nous sommes intéressés sur la fréquence des parents dans les différents établissements, par quelle occasion ? Pour quel but ? Ensuite, la pratique d'enseignement hors pédagogiques des enseignants, c'est-à-dire des cours de renforcement ou d'encadrement à domicile ou scolaire.

Les différents entretiens avec des parents montrent qu'il y a une relation entre les parents et les institutions scolaires. En effet, dans chaque établissement nous avons observé une organisation des parents d'élèves (A P E), mais nous nous sommes attachés au rapport de chacun par rapport à l'école. Nous constatons que dans le M'lomp, le premier contact des parents avec l'école est le désherbage des établissements avant la rentrée scolaire, ensuite les inscriptions, les transferts, les convocations individuelles, les réunions et enfin la récupération des bulletins.

Le constat est que les parents d'élèves (hommes) fréquentent les différents établissements avant la rentrée scolaire dans le cadre de l'assainissement des écoles. Ils s'organisent pour le désherbage. Ensuite, en ce qui concerne des inscriptions, certains parents fréquentent l'établissement et d'autres ne fréquentent pas car, ils donnent de l'argent aux élèves qui vont s'inscrire. Cependant, les parents qui ont des enfants dans le privé fréquentent de plus les établissements, cela s'explique par la mensualité. En plus, les réunions, les transferts et les convocations (d'habitude des cas d'indiscipline, d'absence et autres) sont les moments de fréquentations des parents dans les établissements. Pour les réunions, les écoles privées organisent plus de réunions dans le cadre de la sensibilisation des parents pour le paiement des mensualités. Enfin, le retrait des bulletins de différentes compositions est le moment aussi qui permet à certains parents de visiter les établissements.

Par ailleurs, les parents d'élèves qui occupent des postes dans la gestion de l'établissement comme les membres de l'association des parents d'élèves (APE), membre du comité de gestion (CGE) et les chefs de village fréquentent de plus les établissements. Les membres de l'APE et CGE ont une culture scolaire importante dans tous les différents établissements. Ils fréquentent les enseignants, l'administration et même les élèves. Nous avons observé qu'ils répondent même les convocations de certains parents. Néanmoins, les parents qui ne sont ni des membres de l'association expliquent aussi qu'ils fréquentent l'établissement pour des renseignements sur la situation scolaire de leur enfant, mais ces cas ne sont pas fréquents surtout dans les collèges et lycées.

La recherche sur les pratiques des enseignants, montre que certains enseignants font des encadrements payant les mercredis soir, samedis soir et les dimanches. Ces encadrements se font avec des élèves en classe d'examens. La somme à payer varie de 2000fcfa à 5000fcfa/ élèves et par mois. Les élèves qui ont des parents dont l'économie est stable s'inscrivent de plus, c'est-à-dire des enseignants et des salariés en général.

1.22 Repérer un élève en échec scolaire

Réfléchir sur « l'échec scolaire » des collégiens et lycéens consistera pour nous de repérer les différentes phases, la manière dont il s'effectue et son rythme. Pour y arriver, nous intéressons aux discours des enseignants, des parents et des élèves.

Pour repérer un élève en échec scolaire, il faut s'intéresser à son comportement dans la société et dans l'institution scolaire.

Ainsi, nous identifions d'abord l'absentéisme, le retard, et la perturbation de l'élève en échec scolaire. Un élève en difficulté scolaire présente ses caractéristiques dans son cursus scolaire. Un enseignant E. S1 explique « *il est repérer par son comportement, c'est une personne qui n'est pas régulier, qui s'absente trop, ne respecte pas ses profs, il vient en retard, et bavarde.* »

L'élève en échec scolaire présente des résultats insatisfaisants et fréquente les lieux de divertissement c'est-à-dire les soirées dansantes. En outre, l'élève en échec scolaire perte l'appétit scolaire, prend de l'alcool et ne révise pas les cours ou ne fait pas ses exercices. C'est un ensemble de témoignage de la part des enseignants et des parents d'élèves. C'est ce qui fait dire l'E.N4 « *c'est un élève qui présente une mine de désintéressement, et souvent ne s'implique pas et s'absente de la classe* ». L'élève en difficulté scolaire se désintéresse des pratiques pédagogiques. Il vient en retard, s'absente, et perturbe les cours. En fin selon l'administration, l'élève en échec scolaire est identifié par ses prises de positions face à l'administration et les enseignants. C'est-à-dire, il ne respecte pas le règlement intérieur, ni les consignes des enseignants.

1.23 Raisons ou facteurs de risque d'échec scolaire

Les différents entretiens ont porté sur les déterminants de l'échec scolaire dans la commune de M'lomp département de Oussouye. L'accent est mis sur le processus d'abandons et les facteurs explicatifs de la déscolarisation. Les résultats montrent qu'il y a sans doute une différence entre les filles et les garçons dans le processus d'échec scolaire. En plus,

l'influence familiale revêt également une grande importance, car les résultats indiquent que les enfants dont les parents ont un profil scolaire moins élevé, un revenu faible ou en dépendance économique sont plus prédisposés à l'échec scolaire. L'analyse des différents discours montrent aussi les facteurs environnementaux ou sociaux de l'échec scolaire des apprenants. Par ailleurs, l'organisation de l'institution scolaire, ses règlements et fonctionnements normalisent l'échec scolaire. Ainsi, nous nous fondons sur les différents discours des acteurs scolaires dans le M'lomp pour saisir les facteurs de risque explicatifs de l'échec scolaire.

Selon le parent d'élèves (P.E2) « *C'est le niveau qui fait les enfants quitter les écoles. Comme je le disais avec le système, les enfants passent et à un certain niveau ils traînent, ils ont du mal à avoir leurs BEFM et leur BAC. Ils font trois quatre fois le Bac et décident d'aller faire autres choses un métier ou dans l'armée ou la fille a un certain moment s'est une grossesse qui est là qui bloque l'évolution, surtout le découragement après plusieurs fois d'échecs au Bac.* ». L'échec scolaire s'explique selon lui par un manque de niveau des élèves et accuse l'organisation du système scolaire comme responsable. En effet, à partir des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dans le domaine de l'éducation, le gouvernement du Sénégal, dans le cadre de la deuxième phase de son Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), à supprimer le redoublement au cours de la première année de chaque étape dans le cycle primaire et à plafonner à 5% le taux maximum de redoublement en fin d'étape (2^e, 4^e, et 6^e années d'études). Cette politique va contribuer à une baisse drastique des taux de redoublement dans le primaire. Mais, ces décisions administratives ne permettent pas de maintenir plus longtemps les élèves dans le système scolaire. Les élèves vont évoluer avec des lacunes et les classes d'examens dans le collège et secondaire deviennent le carrefour des élèves sans niveaux. La baisse du niveau scolaire des élèves devient le premier élément essentiel qui explique l'échec scolaire. Elle se manifeste par des redoublements et des exclus. Nous avons visité le centre de formation « Sensé » de Jikomol et de Kajifolon et interrogés les élèves (filles) qui suivent la formation en couture sur leurs processus d'échec scolaire. Les filles ont entre 16 et 26 ans. Elles sont au nombre de 8 (trouver sur place et interrogées). Elles ont tous quitté l'école par une insatisfaction de travail, c'est-à-dire exclus entre le collège et le lycée. Un jeune Jakartaman P.D de 20 ans de parent paysan, nous raconte « *j'ai arrêté les études en classe de 4^e en 2019, j'ai repris la classe, je n'avais pas eu la moyenne en premier semestre et je savais que je n'aurais pas la moyenne en deuxième semestre et dans ce cas je serais exclu. J'ai choisi d'abandonner. Je n'avais pas envie d'aller*

à l'école, je m'absentais ». Ce discours montre que l'élève avait repris la classe et la deuxième année, il a manqué la moyenne encore. Sachant les règles de l'institution scolaire, il a décidé d'abandonner.

En outre, les grossesses dans le milieu scolaire sont aussi fréquentes dans le milieu et menacent la scolarisation des filles. Pour l'année 2019-2020, le collège catholique a enregistré cinq (05) cas de grossesse, le lycée et le collège ont enregistré trois cas de grossesses déclarés. D'après l'administration du lycée et du collège public, certains cas de grossesses ne sont pas déclarés. Les filles arrêtent de venir les cours lorsqu'elles sont en état de grossesse sans aviser l'administration. Cela explique que l'établissement ne dispose pas de statistique exacte sur le nombre de cas de grossesse. Il faut souligner aussi que quand une fille est en état de grossesse avancé, l'administration lui demande de suspendre les cours. Selon l'administration, c'est pour protéger la mère et son enfant et la tradition du milieu l'exige aussi. Ainsi, une fille R.S (âgée de 20ans) explique son abandon scolaire « *J'ai arrêté les études en classe de 4eme parce que j'étais en état de grossesse, l'année suivant je devrais reprendre la classe, mais tous mes camarades font la 3^e et j'ai décidé d'abandonner* ». Dans ce même cadre, nous avons rencontré un jeune garçon de 22 ans A. D qui a abandonné les études en 2017 en classe de première ses parents sont des paysans suite à une grossesse de sa partenaire explique son processus de déscolarisation « *je faisais la classe de première au lycée (Mlomp), je payais par moi-même mes études, mais j'avais eu un enfant. Je ne savais pas quoi faire pour les frais médicaux et les soins de l'enfant. J'ai décidé de sacrifier mes études pour chercher de l'argent. J'ai vu un grand qui a payé la moto Jakarta, je roule pour lui et je prends en soins mon enfant et sa maman* ». On comprend de ce discours que la prise en charge de son amant et de l'enfant explique l'abandon scolaire de ce jeune homme, mais aussi, le faible revenu de ses parents qui ne pouvaient pas prendre en charge ses frais de scolarité et les soins de la nouvelle mère et de l'enfant.

Cependant, un jeune de 23 ans a abandonné et explique comment cela s'est passé. « *J'ai arrêté en 2018 en classe de seconde, j'ai redoublé la classe deux fois et j'ai partagé la deuxième fois la classe avec ma petite sœur. J'ai décidé d'aller faire autre chose. Bon, je suis dérangé du fait que je partage la classe avec ma petite sœur* ». Redoublement est la cause de la déscolarisation de plusieurs de nos interviewés, mais il explique que le fait de partager la classe avec sa petite sœur le dérange.

Dans le M'lomp et Cadjinolle, on ne peut pas parler des facteurs d'échec scolaire sans évoquer, la dimension sociale de l'échec scolaire. Il y a le paramètre social avec « la fête de « Kamagnen¹⁰ ». Les élèves perdent deux semaines sans étude car pendant la fête, les élèves sont libérés. Il y'a des cérémonies religieuses et certains élèves fuient les cours pour aller assister à des cérémonies. Il y a aussi la lutte traditionnelle au début de l'année scolaire, la majeure partie ne viennent pas tôt parce qu'il y a des lutter inter-villages. La fête de kamagnen dure trois jours, mais avec les préparatifs s'est pratiquement une semaine et après M'lomp, il y'a Kagnout qui organise aussi. Il y'a aussi des professeurs qui vont pour le Magal de Touba ou Maouloud à Tiwawone. Et on perd des cours qu'on ne peut pas remplacer » explique le professeur d'E.S du lycée de M'lomp Oussouye. En plus, la lutte traditionnelle est fréquente dans la zone et les élèves sont emportés. C'est ce qui explique aussi, l'enseignant S T (professeurs SVT) « il y a la lutter et les champions sont soyez et se laissent emporter. J'ai eu le même problème avec deux champions qui ont abandonnés ensuite ».

Une des facteurs évoqués souvent aussi par les parents et les enseignants est « au tour du pot ou bonne journée¹¹», c'est-à-dire l'usage du vin. Dans le village de M'lomp et Cadjinolle, le vin est un liquide prestigieux. Il est présent dans presque tous les événements importants comme mariage, baptême, décès et certaines cérémonies traditionnelles.

Dans, le M'lomp et Cadjinolle, les élèves sont souvent avec des grands parents, l'encadrement devient compliqué.

Pour mieux saisir les facteurs d'échec, nous intéressons à des statistiques de l'établissement.

Statistiques du lysée de M'lomp sur le nombre de redoublant et d'exclus 2018-2019.

Classe	Filles	Garçons	Total	Exclus	% Exclus	Nombre de Redoublants	% Redoublant
TS2	10	25	35	12	34,29	23	65.71
TL2B	23	27	50	16	32	34	68
TL2A	18	37	55	27	49.09	28	50.91
TL'	34	19	53	13	24.53	40	75.47

¹⁰ La fête de Kamagnen est une fête traditionnelle qui se fait tous toutes les années après la récolte. Elle consiste à remercier le bon Dieu qui a donné la pluie pour avoir du riz. Le responsable de la fête est appelé « anihane kamagnen ».

¹¹ C'est l'usage du vin, dans la commune de M'lomp le vin est un liquide prestigieux.

2S	06	14	20	01	5	04	20
2LC	26	18	44			07	15.91
2LB	24	24	48	07	14.58	27	56.25
2LA	07	10	17				
1S2	14	14	28	01	3.57	20	71.43
1L2	33	54	87	05	5.75	51	58.62
1L'	25	40	45	09	20	24	53.33

Source : administration du lycée de M'lomp Oussouye

Les résultats de l'année normal 2019 du lycée de M'lomp Oussouye ne sont pas complet pour certaines classes. Ces résultats disponibles montrent que le taux de redoublement est élevé. Dans les classes de terminales nous enregistrons plus de 50 % du taux de redoublement et plus de 32 % d'exclus. On note que la termine TL' enregistre 75, 47% du taux de redoublement avec 24.53 % d'exclus.

Concernant le niveau premier, la série S mentionne 71.43% du taux de redoublement avec un taux d'exclusion assez faible 3.57%. Ensuite, les classes de la série L enregistre plus de 53 % du taux de redoublement et enrôle jusqu'à 20% le taux d'exclus.

Dans le cadre des secondes, le taux de redoublement dépasse les 15%.

Ceci veut dire que le lycée enregistre un nombre important du taux de redoublement et d'exclusion.

Statistiques du collège de M'lomp/ Oussouye sur le nombre d' de redoublent et d'exclus 2018-2019.

Classe	Filles	Garçons	Total	Nombre d'exclus	% Exclus	Nombre de Redoublants	% Red
6D	17	27	44			07	15.91
6C	21	22	43	02	4.65	01	
6A	11	29	40			03	7.3
5D	19	22	41			13	31.71
5C	12	26	38	01		07	
5B	22	19	41	02	4.88	03	7.32
5A	12	29	41			21	51.22

4C	29	31	60	04	6.67	05	8.33
4B	28	25	53	02	3.77	02	3.77
3C	27	22	49	06	12.24	31	63.27
3B	21	24	45	14	31.11	25	55.56
3A	19	17	36	02	5.56	23	63.89

Source : Administration du collège de M'lomp/ Oussouye.

Les données sont incomplètes, mais, nous constatons que dans le collège, il y a moins de redoublant et d'exclus qu'au lycée. Le taux de redoublant est plus accentué dans les classes d'examens (troisième).

Quelques résultats du BFEM et BACCALAUREAT.

1. Statistique des résultats du Baccalauréat 2020.

Jury	Séries	Sont inscrits au 1 ^e tour			Sont admissibles au premier tour			Sont admis après 2 ^e tour			% global
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	
1322	L'	15	14	29	07	03	10	04	09	13	79.31
	L2	40	34	74	09	10	19	14	14	28	55.40
	S 2	10	12	22	01	04	05	03	04	07	50
Total		65	60	125	17	17	34	21	27	48	60

Source : Administration du lycée de M'lomp/ Oussouye.

Le tableau montre les statistiques du baccalauréat 2020. Le lycée de M'lomp / Oussouye a enregistré 60% du taux de réussite. Au premier tour, on observe une égalité entre les filles et les garçons même si le nombre d'inscrit pour les garçons est en hausse et au second tour, les filles occupent la première place. Pour la série S, le nombre d'inscrit pour les hommes est plus important, mais le taux de réussite des filles est supérieur à celui des garçons.

Le taux de réussite est plus intéressant dans la série L', avec 79.31%. Ensuite la série L2 qui enregistre 55.40% du taux de réussite un peu plus important que la série S qui vient en dernière position avec 5%.

2. Résultats BFEM collège public de Mlomp

	BFEM 2019			BFEM 2020		
	G	F	T	G	F	T
Inscrits	74	50	124	65	66	131
Ont composé	74	49	123	65	62	127
Admis	51	29	80	57	61	118
Taux de réussite	81.91	59.18	65.04	87.69	98.38	92.91

Source : Administration du collège de M'lomp/ Oussouye.

Le collège public de M'lomp Oussouye enregistre pour le concours de Brevet de Fin d'Etude Moyen (BFEM) en 2019 plus 65%. Les garçons ont réussi à 81.91 % et les filles enregistrent 59.18 %. Cependant, on observe une hausse de 27,87 % en 2020. Les filles occupent 98.38% sur 87.69% pour les garçons. Donc, les résultats du collège sont plus importants par rapport à ceux du lycée.

Pour le privé catholique Calassans en 2019, nous avons enregistré au Brevet de Fin d'Etude Moyen (BFEM) 01 échec. En 2020, le collège a fait 100% du taux de réussite.

Cette différence peut s'expliquer par le capital culturel et économique des enfants qui s'inscrivent dans le privé catholique et les encadrements dans le foyer de résidence.

Les résultats du BFEM sont plus élevés que celui du baccalauréat parce qu'on peut considérer que le baccalauréat est national. Il est organisé par les universitaires, les correcteurs viennent un peu partout. Ils ne tiennent pas compte des affinités. Or, pour le BFEM, ceux sont les correcteurs d'une même localité qui corrigent et le sentiment d'affinité peut jouer un rôle déterminant.

1.24 Conséquence d'échec scolaire

Le système éducatif en tant que système d'activité a pour finalité la réussite scolaire des élèves (CRIRES). L'éducation est un facteur d'épanouissement social pour l'homme et de promotion de la compétitivité et de l'innovation pour le développement économique (ANSD, 2017-2018). Cependant, l'échec du projet scolaire engendre des conséquences dans la société. La scolarisation des élèves est un espoir pour le devenir de la famille. Nous identifions les répercussions de l'échec scolaire dans une commune fortement scolarisée.

La scolarisation des enfants est un investissement par les parents et tout investissement vise des rendements. Cependant, l'échec des apprenants entraînent des conséquences au niveau de l'élève, de l'enseignant, des parents et de la communauté.

Le P.E 11 (enseignant à la retraite) évoque « L'échec est quelque chose de grave, le parent a envoyé son enfant à l'école, c'est pour que demain qu'il puisse le soutenir voilà pourquoi les pères de familles et les mamans s'investissent beaucoup pour la réussite de leur enfant. Il y'a le découragement des parents. Je vous disais, j'ai douze enfants et qui ont fait des études au privé catholique vous évaluez combien ça coute pour leur réussite et imaginons qu'un jour ils quittent tous, ça fait du traumatisme pour le parent ». L'enseignant à la retraite explique que l'échec scolaire des élèves provoque le découragement des parents pour l'investissement sur les autres enfants. D'après lui, les parents investissent beaucoup pour la réussite des élèves et le contraire pourrait produire le traumatisme. En plus, les parents et les enseignants expliquent que l'explosion des décrocheurs entraîne dans la commune du banditisme. Les jeunes deviennent des parasites, ils demandent et exposent partout leurs problèmes. Ce qui fait dire le P.E2 « les conséquences de l'échec scolaire dans ce M'lomp sont le banditisme, la personne qui a échoué s'il ne fait pas un métier, il est là comme parasite, il demande et expose chacun son problème partout ». Les élèves qui ont quittent le système scolaire, certains font des métiers par compte d'autres ne font rien. Ce qui fait que, la pauvreté est fréquente dans la zone. En outre, l'échec des élèves entraînent surtout un dépeuplement de la commune et un manque de cadre. Les différents entretiens montrent que les élèves qui quittent le système scolaire se retrouvent dans les grandes villes, dans la sous-région et parfois en Europe avec la migration clandestine par Elinkine. Nous avons aussi noté, les conflits générationnels, c'est-à-dire entre les parents et les enfants. Certains parents lorsque leurs enfants quittent le système scolaire ont des problèmes avec leurs enfants. C'est un sentiment de regret qui anime les parents et parfois l'élève. Les échecs scolaires des élèves entraînent aussi l'alcoolisme de certains déscolarisés. En effet, certains jeunes qui ont quitté l'institution scolaire abusent de l'alcool. Ils se rencontrent souvent sous les manguiers, sous les arbres et dans les bars. C'est ce qui est appelé dans le M'lomp et Cadjinolle « autour du pot, journée bonne ». C'est une pratique très fréquente car le vin est un liquide prestigieux et fait partie des pratiques culturelles. L'échec scolaire favorise le développement des activités récréatives, c'est-à-dire les soirées dansantes, les xawaré¹². Également, les élèves qui ont échoués dans le système scolaire sont de loin un facteur de déstabilisation du système scolaire. D'après le proviseur du

¹² C'est une activité récréative organisé souvent la nuit et qui regroupe les jeunes.

lycée de M'lomp « *ces échecs scolaires deviennent de loin un facteur de déstabilisation du climat scolaire, c'est-à-dire souvent s'il y a grève s'est parce que quelque part des élèves ou des étudiants qui ont échoué suscitent ou insistent les élèves à la revendication* »

Le constat est que les jeunes garçons qui ont abandonné les études et qui se trouvent à M'lomp et Cadjinolle se retrouvent dans la conduite des motos Jakarta pour le transport. Ces jeunes n'ont ni une formation en code de la route et engendrent plusieurs cas d'accident de la circulation. En plus, ils sont les compagnons des élèves et ils prêtent les élèves la moto pour exercer cette activité. C'est ce qui est appelé « siru¹³ ». C'est un moment pour les élèves de découvrir l'argent et qui peut jouer sur leur concentration. Les filles se retrouvent dans le centre de couture qui a une capacité d'accueil très limité avec un manque d'infrastructure et d'équipement.

1.25 La jeunesse : promotrice d'échec scolaire et d'excellence

La jeunesse de M'lomp et Cadjinolle est majoritairement scolarisée dans le moyen, secondaire et universitaire. Elle est active dans la promotion de l'éducation des écoliers, collégiens et lycéens. Nous avons observé les différentes institutions de la jeunesse communément appelé foyer. Les jeunes ont pris l'initiative dans les différentes associations culturelles et sportifs (ASC) : Kafon, Haer, Hasuka, ... à aménager dans l'espace de la jeunesse des bibliothèques équipées, salles de lecture pour la promotion de l'excellence et renforcer le niveau scolaire des élèves. Ils mobilisent des enseignants du publiques et certains jeunes du village (étudiants) à faire des cours de renforcement ou d'encadrement pour tous les niveaux surtout les classes d'examens. Pour l'ASC Hasuka, la jeunesse a engagé un enseignant à la retraite pour accompagner les élèves dans les matières scientifiques. Ils payent jusqu'à 300.000Fcfa/ans l'enseignant, selon le président de l'ASC. Les élèves du quartier participent gratuitement les cours et ceux des autres quartiers riverains qui désirent participer doivent payer 2000Fcfa à 3.500/ an en fonction du niveau scolaire. Ainsi, l'ASC les criquets de Haer en coopération avec les espagnols « Bafaleal » a construit un foyer et contient une salle de lecture et une bibliothèque équipée. Ils font des prêts annuels des livres pour les élèves du village et organisent aussi des cours de renforcements pour tous les niveaux surtout les classes d'examen. Selon le président de l'ASC Remy Sambou, il y a un comité de la jeunesse qui récupèrent les bulletins des élèves dans les collèges et lycées de M'lomp. Chaque année, une rencontre ou congrée est organisée avec tous les parents et la jeunesse pour parler du

¹³ C'est le fait qu'un conducteur de moto Jakarta prête un individu pendant un moment pour travailler.

développement du village à l'occurrence l'éducation. Dans le cadre de l'augmentation du niveau scolaire, le village a initié des principes ou chartes.

1. Il s'agit de diminuer les activités regrétives comme les soirées dansantes (1/mois).
2. Régulariser les heures de circulation dans le quartier pour les élèves (20h).

Chaque 16 Aout, une évaluation est faite par les membres du comité. Les personnes qui ne respectent pas l'accord de la jeunesse sont sanctionnées ainsi :

1. Amende pour les élèves de 10.000Fcfa et l'élève ne fréquentera pas les activités de la jeunesse.
2. Les parents qui ne respectent pas n'aura pas l'équipe de la jeunesse pour la culture des champs et des rizières.

En plus, l'association des élèves et étudiant ressortissant de la commune de M'lomp organise chaque année une journée d'excellence. Elle sert à récompenser les meilleurs élèves de la commune de M'lomp Oussouye avec des fournitures scolaires.

Par ailleurs, la jeunesse est vectrice d'échec scolaire. En effet, chaque quartier dans le M'lomp et Cadjinolle organise des soirées dansantes, des xawaré. Ces activités sont faites dans le but de la recherche de fond économique, mais c'est le moment aussi de divertissement. Les jeunes prennent du vin et favorisent la rencontre entre copain et copine et certaines grossesses découlent de ses manifestations. Un jeune du village de M'lomp P S soutien « *notre soirée dernière, nous avons cherché 140 litres de vin « Kadju » et tout est fini avant quatre heures du matin* ». Ces activités sont un facteur incontournable de la déscolarisation, un parent d'élèves du village de Cadjinolle G D nous confie « *les manifestations des jeunes et au tour du pot sont les facteurs expliquant la déperdition scolaire des jeunes.* » Dans cette même optique un parent d'élève, enseignant à la retraite R S souligne « *les activités récréatives et de détente sont trop fréquent et empêche un apprenant de se concentrer surtout les lundis* ».

Bref, la jeunesse de M'lomp s'organise en association pour aider les élèves et les parents dans l'accompagnement scolaire des élèves. C'est des initiatives à promouvoir pour réduire la déperdition scolaire et les inégalités d'encadrement domestique.

1.26 Gestion des établissements à M'lomp

La gouvernance des établissements se fait par plusieurs entités à savoir, l'association des parents d'élèves (APE), le comité de gestion des établissements (CGE) qui est composé de plusieurs entités dont le comité de discipline, et le corps professoral. Elle regroupe aussi des commissions pédagogiques, sportives et culturelles, la gestion des cantines (dans le primaire), commissions de la santé, d'hygiène et d'assainissement et la commission sociale. Dans les écoles élémentaires et les préscolaires, il n'y a pas de comité de gestion des établissements. Les écoles privées présentent un comité de finance qui payent les enseignants et récupère l'argent des inscriptions et de la mensualité.

Le principal au collège ou le proviseur dans le lycée est l'autorité supérieure de la hiérarchie. Il vise les cahiers de texte, accorde des autorisations d'absence aux professeurs et aux surveillants.

Le surveillant général est responsable des surveillants simples et des classes de même que les professeurs en termes de ponctualité.

Les surveillants simples aident le surveillant général à gérer les élèves de même que les professeurs.

Les élèves sont soumis à un règlement intérieur affiché dans chaque classe pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Quant aux professeurs, ils dispensent des enseignements apprentissages en fonction de leurs emplois du temps hebdomadaire. Ils doivent informer le surveillant général ou le principal en cas d'empêchement.

L'Association des Parents d'Elèves participe avec l'administration concernant certaines décisions prises à l'école. En plus, elle est chargée de la commission aux parents élèves et informe les parents des décisions prises à l'établissement. Elle s'occupe au désherbage de l'institution. Elle est le trait d'union entre la société et l'établissement. L'APE est le premier partenaire de l'établissement pour la construction des établissements. Elle œuvre aussi pour la paix entre les enseignants et les élèves.

Le Comité de Gestion des Etablissement a pour rôle d'aider l'administration (principal et les surveillants) à gérer les problèmes quotidiens de l'école, les ressources financières et l'élaboration des plans d'activités scolaire.

Les établissements disposent un observatoire de la vulnérabilité et de la déperdition scolaire (OVDS) en partenariat avec le Centre Académique d'Orientation Scolaire et professionnelle (CAOSP) et Action Educative en Milieu Scolaire Ouvert (AEMO). Pour le collège et lycée public de M'lomp, ils étaient en relation avec le poste de santé de Cadjinolle. En cas de malade, le collège et le lycée prend en charge les premiers soins. Chaque fin du mois, le poste de santé fait la situation de prise en charge et le lycée décaisse pour payer. A partir de 2019-2020, le collège et le lycée s'est inscrit au programme Couverture Maladie Universelle (CMU) élève qui prend en charge les élèves à 80%. Les élèves enrôlés disposent d'une carte de CMU pour la prise en charge. Donc, le collège et le lycée sont passés de système de souscription à une Couverture Maladie Elève.

Dans le collège privé catholique, l'établissement disposent d'une boîte pharmaceutique pour les premiers soins. Après l'élève est envoyé à la famille pour le reste des soins.

Conclusion générale

Ce travail s'est réalisé dans le but de saisir le processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens.

Nous observons au terme de notre travail que les opinions sont divergentes et parfois convergentes sur le processus d'échec scolaire des collégiens et lycéens.

D'une part, les entretiens montrent que l'échec scolaires des collégiens et lycéens peut être brutaux, c'est-à-dire en cas de grossesse, maladie, etc

D'autre part, l'échec scolaire est un processus d'un résultat scolaire. Dans ce cas, l'échec scolaire s'explique par des redoublements. Si, le redoublement permet à l'élève de reprendre la classe pour améliorer le niveau scolaire, il n'est pas accepté par tout le monde. Certains élèves préfèrent changer d'école. Ils ne perçoivent pas que la décision de redoubler est au centre de leurs intérêts, même si selon les enseignants interrogés, l'efficacité du redoublement est partagée. Ils lui attribuent un rôle positif parce que certains élèves saisissent l'occasion de se mûrir et de mieux se préparer à affronter les difficultés scolaires. Donc, les enseignants ne semblent pas considérer le redoublement comme un échec de leurs enseignement apprentissage et ne peut être à leurs yeux comme une forme d'injustice dont les élèves seraient victime. Les enseignants considèrent le redoublement comme un outil de remédiation susceptible d'aider les élèves en difficultés scolaire sans une influence négative ni sur la confiance que l'élève devrait avoir dans ses capacités et ses moyens de réussir ni sur leurs situations défavorisées en raison de leur origine sociale ou culturelle. En plus, les enseignants pensent que le problème de l'échec scolaire et le taux de réussite moins important au baccalauréat est un résultat des politiques de l'Etat qui défavorisent le redoublement dans les écoles primaire. La classe de terminale devient un plafond de verre pour les élèves, c'est le carrefour de croisement des différentes lacunes scolaires des collégiens et lycéens, parce que le baccalauréat est un diplôme universitaire et organisé par les universitaires. Donc, les résultats au niveau BFEM sont acceptable parce qu'il y a un manque de sérieux ou d'objectivité. C'est-à-dire, les enseignants qui corrigent le BFEM se trouvent dans les mêmes départements, et cela créer un sentiment d'affinité.

Le processus d'échec est observable chez l'élève par trois étapes : retard, absentéisme, abandon ou exclu.

Cette étude montre que l'échec scolaire dépend d'un ensemble de facteurs. Certains sont propres au milieu dans lequel évolue l'apprenant : le niveau d'étude des parents, les pratiques culturelles, et le niveau socio-économique des parents représentent autant d'éléments environnementaux qui jouent sur l'échec scolaire de l'apprenant. D'autres découlent de la capacité personnelle et intrinsèque de l'apprenant (quotient intellectuel, les stratégies d'apprentissage, la motivation intrinsèque, etc.)

Cependant, nous constatons qu'il ne faut pas omettre les facteurs environnementaux, les structures et l'équipement des institutions scolaires dans le milieu rural, dans la mesure où ils influencent les convictions des apprenants et des enseignants. Donc, l'échec scolaire est à la fois institutionnel, familial et individuel.

Références bibliographiques

Ali, M. (2004). *Le handicap de l'éducation pour les économies africaines (The handicap of education for the african economics)* (No. 74), consulté le 14/01/2020 sur URL <https://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2007/04/doc74.pdf>.

Antoine, P., Bocquier, P., Fall, A. S., Guisse, Y. M., & Nanitelamio, J. (1995). Les familles dakaroises face à la crise.

Barro, A. A. (2009). École et pouvoir au Sénégal: la gestion du personnel enseignant dans le primaire. *École et pouvoir au Sénégal*, 1-242.

Barrère, A. (2013). La montée des dispositifs: un nouvel âge de l'organisation scolaire. *Carrefours de l'éducation*, (2), 95-116.

Beitone, A., Alpe, Y., Dollo, C., Lambert, J. R., & Parayre, S. (2010). Lexique de sociologie. *Lectures, Les rééditions*.

Bianchini, P. (2004). *Ecole et politique en Afrique noire: sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina FASO (1960-2000)*. KARTHALA Editions.

Blanchard, M., & Cayouette-Remblière, J. (2017). Penser les inégalités scolaires. *idées économiques et sociales*, (1), 6-16.

Bourdieu, P., & Passeron, J. C. (2016). *Les héritiers: les étudiants et la culture*. Minuit.

Cherkaoui, M. (1986). *Sociologie de l'éducation* (Vol. 2270). Presses universitaires de France.

Cissao Tamba (2017) « Les processus d'insertion socio-économique des réfugiés et des déplacés du conflit en Casamance des années 1990 à nos jours : cas de la région de Ziguinchor ». UASZ.

Crahay, M. (2019). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire?*. De Boeck Supérieur. Consulté sur le site <https://www.cairn.info/l-echec-scolaire--9782130483618-page-61.htm>.

Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles: quelle formation pour quels rôles sociaux?*. Paris: l'Harmattan.

Diatta J. Bernard (2017). « Les politiques sociales non gouvernementales à l'épreuve du développement local : l'exemple de l'Église catholique dans la commune de Mlomp ». UASZ

- Duru-Bellat, M., & Van Zanten, A. (2012). *Sociologie de l'école-4e éd.* Armand colin.
- Faye, S. (2020). La distanciation sociale au Sénégal, un remède au Covid-19 qui a du mal à passer. *The conversation*, 29. Consulté sur le site https://www.academia.edu/42692980/La_distanciation_sociale_au_S%C3%A9n%C3%A9gal_un_rem%C3%A8de_au_Covid_19_qui_a_du_mal_%C3%A0_passer
- Fortin, M. F. (1996). Le processus de la recherche, de la conceptualisation à la réalisation. *Décarie Editeur, Montréal.*
- Ferréol, G., Cauche, P., Duprez, J. M., Gadrey, N., & Simon, M. (1995). *Dictionnaire de sociologie.* A. Colin.
- Goguel, A. M. (2006). *Aux origines du mai malgache: désir d'école et compétition sociale, 1951-1972.* KARTHALA Editions.
- Gomis, S. (2003). *La relation famille-école au Sénégal: le travail scolaire des enfants à Dakar.* Editions L'Harmattan.
- Goudiaby, J. A. (2012). Comment l'université sénégalaise se territorialise: modalités d'une cohabitation dynamique. *Journal of Higher Education in Africa/Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 10(1), 73-94.
- Goudiaby, J. A. (2014). L'université et la recherche au Sénégal. *À la croisée des chemins entre héritages, marché et réforme LMD.* Louvain-La-Neuve: Academia-L'Harmattan.
- Grawitz, M. (2001). *Méthode des sciences sociales.* Dalloz : Paris.
- Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation (GTEF). (2010). *Pour un pacte national sur l'Éducation en Haïti.*
- Hamès, C. (1967). Martino (Ernesto de). La Terre du Remords. *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 24(1), 212-213.
- Kane, C. H. (1971). *Aventure ambiguë.*
- Khadim, S. Y. L. L. A. (2004). *L'Éducation en Afrique.* L'Harmattan.
- Ki-Zerbo, J. (2010). *À propos de culture.* Fondation Joseph Ki-Zerbo.

Kobiané, J. F. (2002). *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso: à la recherche des déterminants de la demande scolaire* (Doctoral dissertation, UCL-Université Catholique de Louvain).

Laberge, Y. (2002). Pierre Ansart et André Akoun (dir.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris

Lacroix, J. (2011). Une meilleure articulation des temps scolaires, parentaux et professionnels pour lutter contre l'échec scolaire. *FAPEO, Bruxelles*. Consulté le 09/10/2021 sur le site https://scholar.google.fr/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=Une+meilleure+articulation+des+temps+scolaires%2C+parentaux+et+...&btnG=#d=gs_cit&u=%2Fscholar%3Fq%3Dinfo%3AyxWNYhN3Mc4J%3Ascholar.google.com%2F%26output%3Dcite%26scirp%3D0%26hl%3Dfr

Laferrière, T., Bader, B., Barma, S., Beaumont, C., DeBlois, L., Gervais, F., ... & Lessard, A. (2011). L'étude de la réussite scolaire au Québec: une analyse historicoculturelle de l'activité d'un centre de recherche, le CRIRES. *Éducation et francophonie*, 39(1), 156-182.

Robert et le Seuil, 1999, 587 p. *Anthropologie et Sociétés*, 26(2-3), 301-302.

Lange, M. F. (2006). *Les familles face à l'école: évolution des rapports et des représentations*. Paris, Karthala.

Lejeune Christophe (2014), *Manuel d'analyse qualitative*. Louvain-la Neuve, De Boeck.

Lewandowski, S. (2016). *Savoirs locaux, éducation et formation en Afrique: les enjeux des politiques internationales*. Paris, karthala.

Louis, J. M., & Ramond, F. (2013). *Scolariser l'élève handicapé-2e édition*. Dunod.

Lorcerie, F., & Alamartine, F. (2003). *L'école et le défi ethnique: éducation et intégration*. ESF éditeur.

Mabilon-Bonfils, B. (2011). Les élèves souffrent-ils à l'école? Des souffrances scolaires «ordinaires» qui ne peuvent se dire... *Adolescence*, 29(3), 637-664. Consulté sur le site 25/06/2021, <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2011-3-page-637.htm>.

Merle, P. (2016). Échec scolaire en France. *Après-demain*, (4), 23-25. Consulté sur le site <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2016-4-page-23.htm>.

Moguéro, L. (2011). La démocratisation de l'école à Dakar: les enseignements d'une enquête biographique. *Autrepart*, (3), 91-108.

Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.

Diédhiou, P. (2011). *L'identité joola en question*. Paris, KARTHALA.

Passeron, J. C., & Bourdieu, P. (1970). La reproduction. *Eléments pour*.

Petre, C., Simion, L., & Marica, M. A. (2017). La culture familiale de l'échec scolaire. *Pensee plurielle*, (3), 19-31. Consulté le 14/ 05/ 2021 sur le site <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-3-page-19.htm>

Prost, A. (1992), *L'Enseignement s'est-il démocratisé ?* Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1980, Presses universitaires de France.

Reboul, O. (2010). Qu'est-ce que l'éducation?. *Que sais-je?*, 10(2441), 15-26. <https://www.cairn.info/la-philosophie-de-l-education--9782130580874-page-15.htm> consulté le 13/04/2021.

Sylla, A. (1992). L'École: quelle réforme. *MC Diop Sénégal: Trajectoires d'un Etat*. Dakar: Karthala/CODESRIA, 379-430.

Soria Estévez, M. (2015). Les hispanismes dans Le Petit Robert 2014.

Sălceanu, C., & Matei, R. S. (2017). L'échec scolaire dans une école internationale. *Pensee plurielle*, (3), 71-82. Consulté sur le site le 02/04/ 2020. <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-3-page-71.htm>.

Teixeira, M. (2019). *Les inégalités scolaires. Actes de la 2e édition de l'Université d'été francophone*. Presses de l'Université Laval.

Torres, J. C. (2015). L'école et les valeurs: variations sur la difficulté éducative. *L'école et les valeurs*, 1-170.

Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales-5e éd*. Dunod.

Van Zanten, A. (2010). Choix de l'école et inégalités scolaires. *Agora débats/jeunesses*, (3), 35-47. Consulté sur le site <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-35.htm>

Rapports

Rapport général des travaux de l'année 2020 du Conseil Economique Social et environnemental, 2020.

Rapport de la convention internationale relative aux droits de l'enfant simplifiée, <https://www.childsrighs.org/documents/sensibilisation/fiches-pedagogique/convention-simplifiee.pdf> consulté le 13/04/2021.

Rapport de la convention internationale des droits de l'enfant, 1989 consulté le 4/06/2020 sur <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>

Rapport plan départemental de développement de Oussouye, 2018

Table des matières

Remerciements.....	I
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	II
Introduction.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	4
Chapitre I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	4
1.1 Revue critique de la littérature.....	4
1.2 La problématique de la recherche.....	16
1.3 Objectifs et hypothèses de recherches.....	22
1.3.1 L'Objectif Général.....	22
1.3.2 Les objectifs spécifiques.....	23
1.4 Hypothèse générale.....	23
1.4.1 Hypothèses secondaires.....	23
1.5 Justification et pertinence du choix du sujet.....	24
1.6 Conceptualisation et model d'analyse.....	25
1.6.1 Construction des concepts.....	25
1.6.2 LE MODEL D'ANALYSE.....	32
1.6.3 Univers de l'étude.....	35
1.6.4 Méthode de recherche et type de recherche.....	42
1.6.5 L'échantillonnage.....	45
1.6.6 Méthode de recherche.....	46
1.6.7 Les difficultés rencontrées.....	47
DEUXIEME PARTIE : Politiques de scolarisation dans la commune de M'lomp.....	48
CHAPITRE II : L'histoire de la scolarité dans le village de M'lomp et Cadjinolle.....	48
1.7 La scolarisation et l'inscription coloniale.....	50
1.8 La naissance de l'école publique et la massification scolaire.....	51
1.9 La naissance du préscolaire ou case des tout-petits.....	52
1.10 Inscription et choix des établissements préscolaires.....	55
1.11 L'arrivé du collège et du secondaire.....	55
TROISIÈME PARTIE : ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS.....	59
Chapitre III : Raison de scolarisation et attentes des acteurs à l'égard de l'établissement.....	59
1.12 Motif de scolarisation des enfants.....	59
1.13 Stratégie de choix des établissements et attentes des parents.....	64
1.14 Besoins des enseignants et conditions d'apprentissage.....	68

1.15	Appréciation du niveau scolaire et la place de l'école dans la famille	75
1.16	Ecole et avenir professionnel des élèves	79
Chapitre IV : Articulation travaux domestiques et travaux scolaires		81
1.17	Travaux domestiques en période scolaire	81
1.18	Articulation travaux scolaires et travaux domestiques.....	82
1.19	Dispositif d'apprentissage à la maison	83
Chapitre V : Processus d'échec scolaire		86
1.20	Fréquence de l'échec scolaire dans les familles.	86
1.21	Relation parent, institution et échec scolaire.....	86
1.22	Repérer un élève en échec scolaire.....	88
1.23	Raisons ou facteurs de risque d'échec scolaire	88
1.24	Conséquence d'échec scolaire.....	94
1.25	La jeunesse : promotrice d'échec scolaire et d'excellence.....	96
1.26	Gestion des établissements à M'lomp.....	98
Conclusion générale.....		100
Références bibliographiques		i